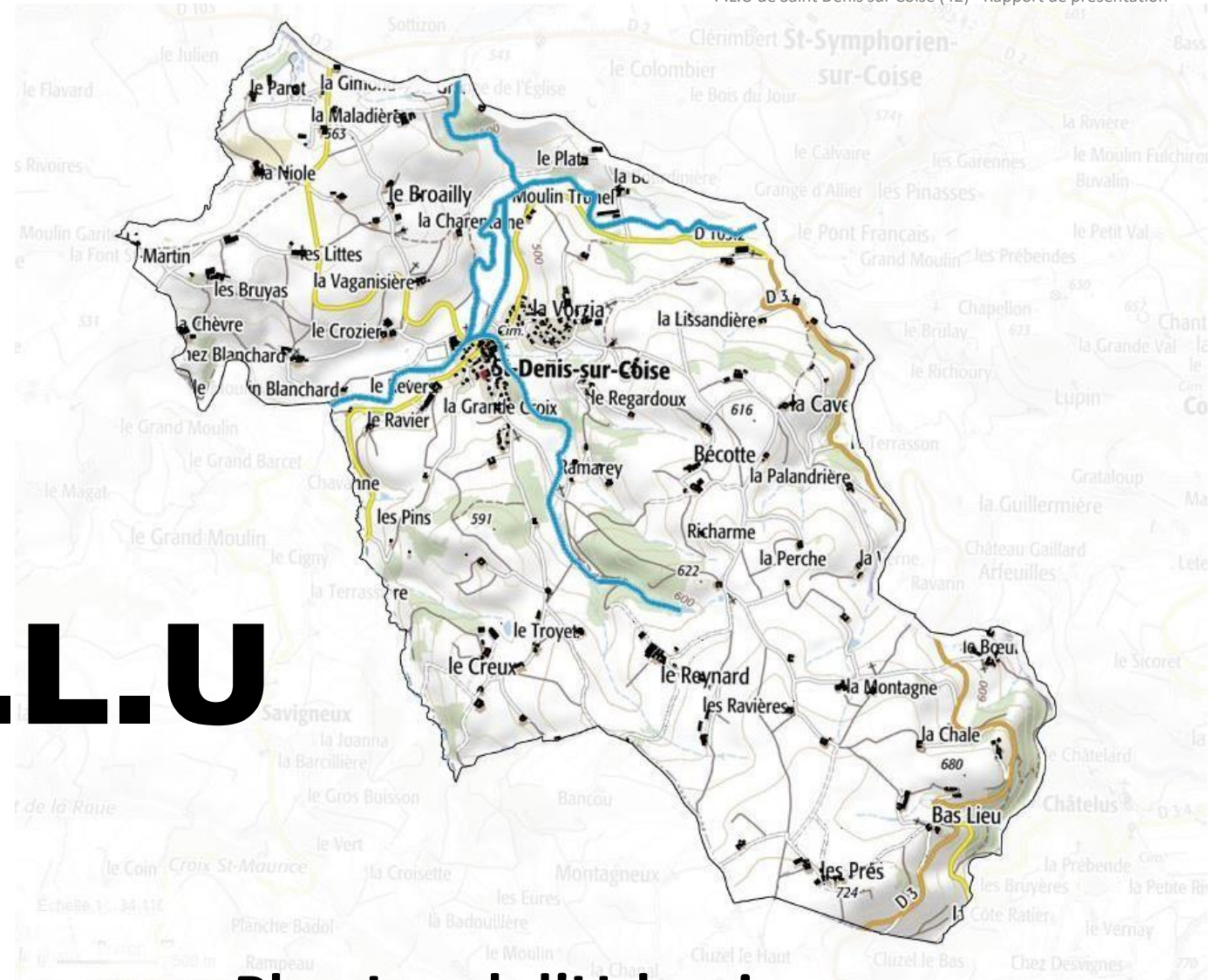


Commune de

SAINT DENIS SUR COISE

(Département de La Loire)

P.L.U de Saint Denis sur Coise (42) - Rapport de présentation



P.L.U

Plan Local d'Urbanisme

1. RAPPORT DE PRESENTATION

Arrêté par DCM en

Approuvé par DCM

le 04/04/2024

Sommaire

PREAMBULE.....	3
1. INTRODUCTION.....	6
1.1. Situation géographique et administrative	6
1.2 Desserte	7
1.3 Un peu d'histoire.....	9
1.4 L'intercommunalité.....	10
1.4.1 La communauté de communes des « Monts du Lyonnais »	10
1.4.2 Le SCOT des Monts du Lyonnais	10
2. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	11
2.1 Les données physiques du territoire	11
2.1.1 Contexte topographique.....	11
2.1.2 L'eau	13
2.1.3 Formations géologiques	16
2.1.4 Contexte climatique.....	17
2.1.5 Qualité de l'air	17
2.1.6 Sites et sols pollués.....	17
2.1.7 Occupation des sols	18
2.2 Perceptions paysagères	19
2.2.1 Impression générale	19
2.2.2 Le paysage à l'échelle de la commune.....	20
2.3 Patrimoine naturel	31
2.3.1 Les inventaires naturels	31
2.3.2 Les zones humides	34
2.3.3 Les enjeux écologiques	35
2.4 Risques et nuisances	36
2.4.1 Les risques naturels	36
2.4.2 Les installations classées.....	38
2.4.3 Les nuisances sonores.....	38
3. DIAGNOSTIC SOCIO ECONOMIQUE.....	40
3.1 Démographie	40
3.1.1	

Evolution de la population	41
3.1.2 Structure de la population	41
3.1.3 Les ménages.....	42
3.1.4 Population active	43
3.2 Parc de Logements.....	44
3.2.1 Répartition du parc de logements.....	44
3.2.2 Typologie des résidences principales.....	45
3.2.2 Rythme de construction et consommation foncière.....	46
3.2.4 Perspective d'évolution compte tenu des prescriptions du SCOT	47
3.3 Activités économiques et emplois	49
3.3.1 Nombre d'établissements et emplois	49
3.3.2 Inventaire des activités industrielles et artisanales	50
3.3.3 Inventaire des commerces et services	51
3.3.4 Inventaire des équipements publics et d'intérêt collectif.....	52
3.3.5 Activités touristiques et de loisirs	52
3.3.6 La vie associative.....	52
3.3.7 Les services publics	53
3.3.8 L'agriculture	56
4. ANALYSE ARCHITECTURALE ET URBAINE.....	66
4.1 Le patrimoine historique et bâti	66
4.1.1 Le patrimoine archéologique	66
4.1.2 Le patrimoine architectural et culturel	67
4.1.3 L'architecture traditionnelle	69
4.1.4 L'architecture d'aujourd'hui	69
4.2 Analyse de la morphologie urbaine.....	70
4.2.1 Organisation générale.....	70
4.2.2 Le centre bourg et ses extensions.....	71
4.2.3 Les principaux hameaux.....	72
4.2.4 Synthèse des développements urbains contemporains	74
4.3 Les déplacements	75
4.4.1 Transports individuels.....	76
4.4.2 Cheminements doux	76
4.4.2 Transports en commun	76

PREAMBULE

Le PLU actuellement en vigueur sur la commune de SAINT DENIS SUR COISE a été approuvé le 2 juillet 2009.

Le Conseil Municipal a décidé d'engager une procédure de révision générale de PLU.

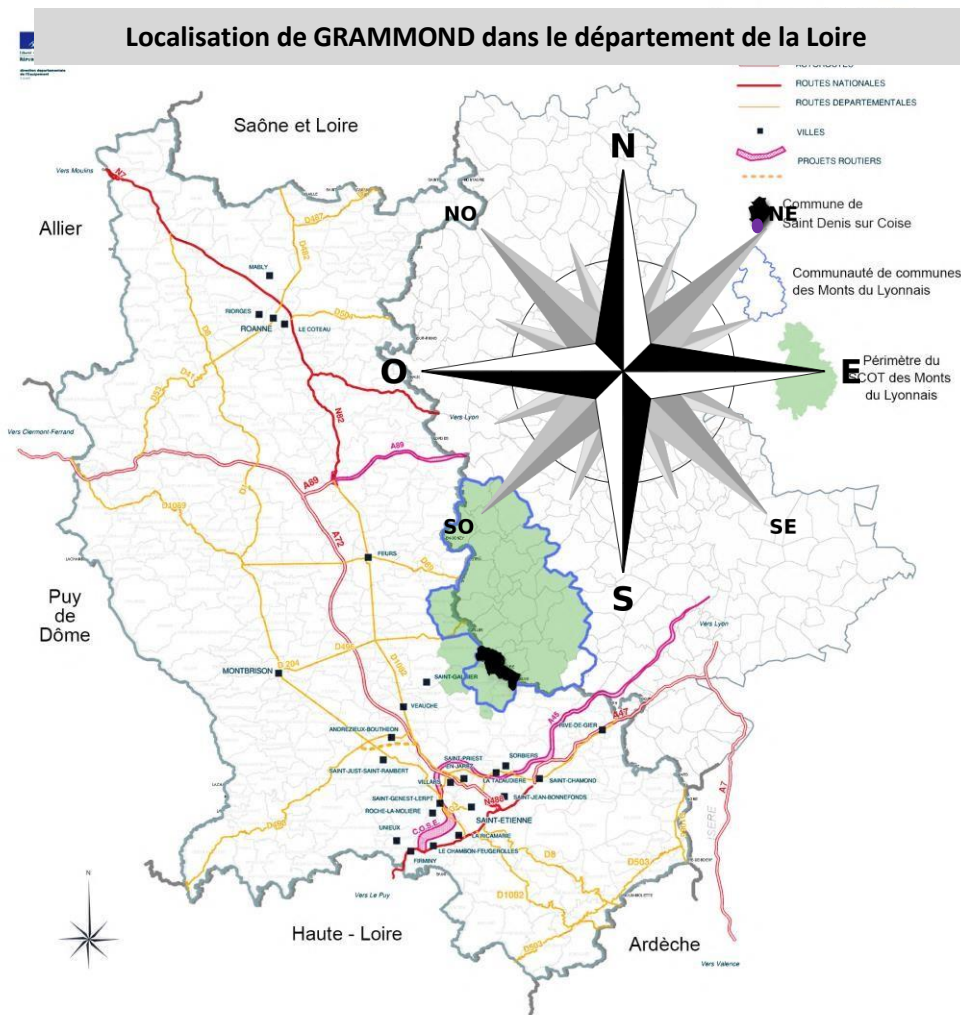
Il s'agit notamment d'intégrer les nouvelles dispositions issues des lois Grenelle I et II, de la loi ALUR, de la loi LAAAF et de la loi dite Macron et de mettre le PLU en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Monts du Lyonnais.

L'article L.101-2 du Code de l'Urbanisme fixe les **principes fondamentaux de l'urbanisme qui s'imposent au Plan Local d'Urbanisme (PLU)** conformément à l'article L 151-1 du même Code :

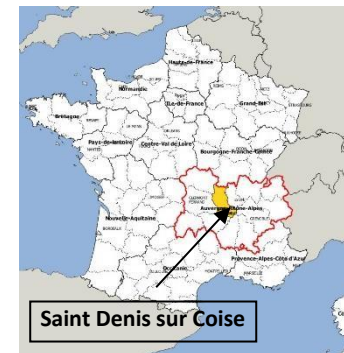
- Principe d'équilibre** entre renouvellement urbain, développement urbain et rural, et préservation des espaces agricoles et naturels ;
- Principe de diversité** des fonctions urbaines et de mixité sociale dans l'habitat ;
- Principes environnementaux** qui impliquent notamment une utilisation économe de l'espace, la préservation du milieu naturel, du patrimoine bâti et paysager ou encore la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à celui-ci.

I. INTRODUCTION

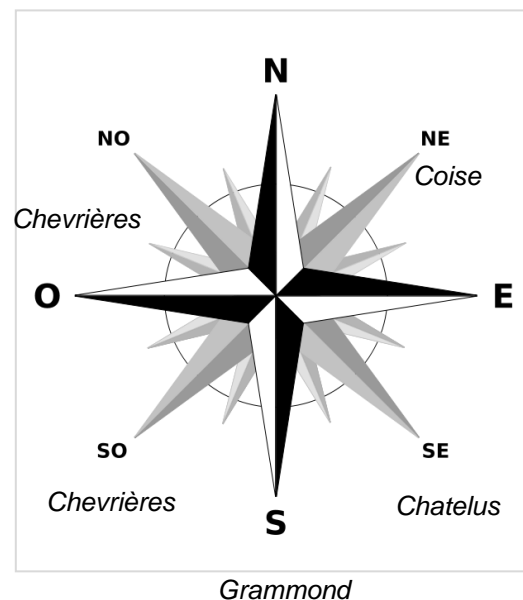
1.1 Situation géographique et administrative



La commune de SAINT DENIS SUR COISE se situe au Sud-Est du département de la Loire au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle se trouve à proximité immédiate du département du Rhône, sur le trajet de la RD 103 et à proximité des bourgs-centre de Chazelles sur Lyon (5km) à l'ouest et de St Symphorien sur Coise (69) à l'est (4 km). Elle est distante de 29km de Saint Etienne et 51 km de Lyon. La commune, qui regroupait 673 habitant.e.s en 2019, s'étend sur 1079 hectares dans les Monts du Lyonnais.



Saint Symphorien sur Coise

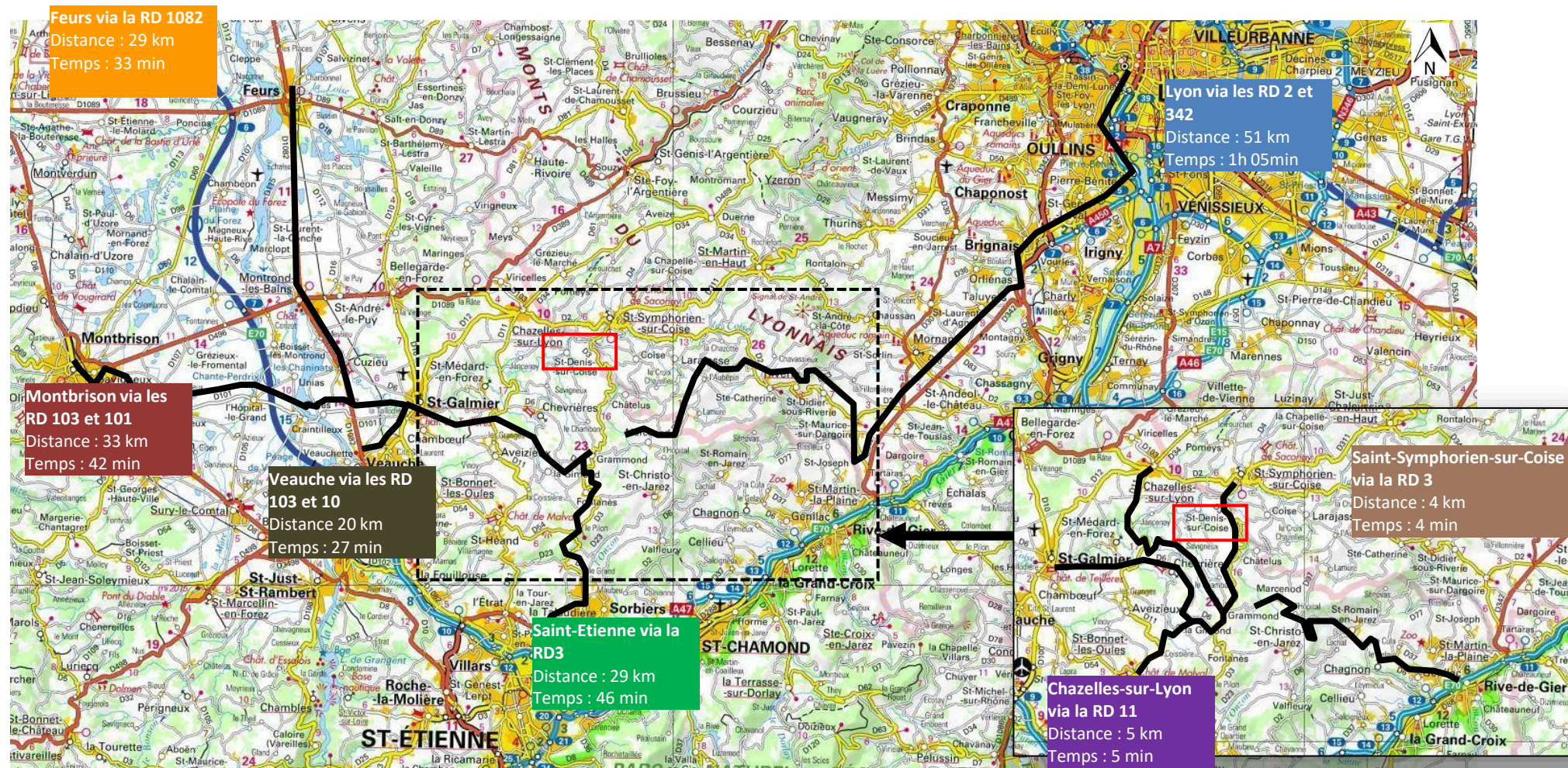


La commune est limitrophe de Chevrières à l'Ouest, Chazelles sur Lyon, Pomeys et Saint Symphorien-sur-Coise au Nord, Coise et Chatelus à l'Est et Grammond au Sud.

SAINT DENIS SUR COISE est rattachée au canton de Feurs et à l'arrondissement de Montbrison, et fait partie de la communauté de communes des Monts du Lyonnais.

1.2 Desserte

La commune de SAINT DENIS SUR COISE se situe à l'écart des grandes infrastructures de transport routier. L'autoroute A72 est distante de 25 km et l'A47 de 28 km. Le territoire communal est relié à Saint-Etienne via la RD 3 portant le temps de trajet vers le chef-lieu ligérien à 46 minutes. Pour regagner Lyon, l'itinéraire le plus direct est via la RD2 et la RD342, mais il faut tout de même compter 1h05 pour traverser les Monts du Lyonnais. La desserte de la commune s'effectue donc à partir du réseau routier départemental.



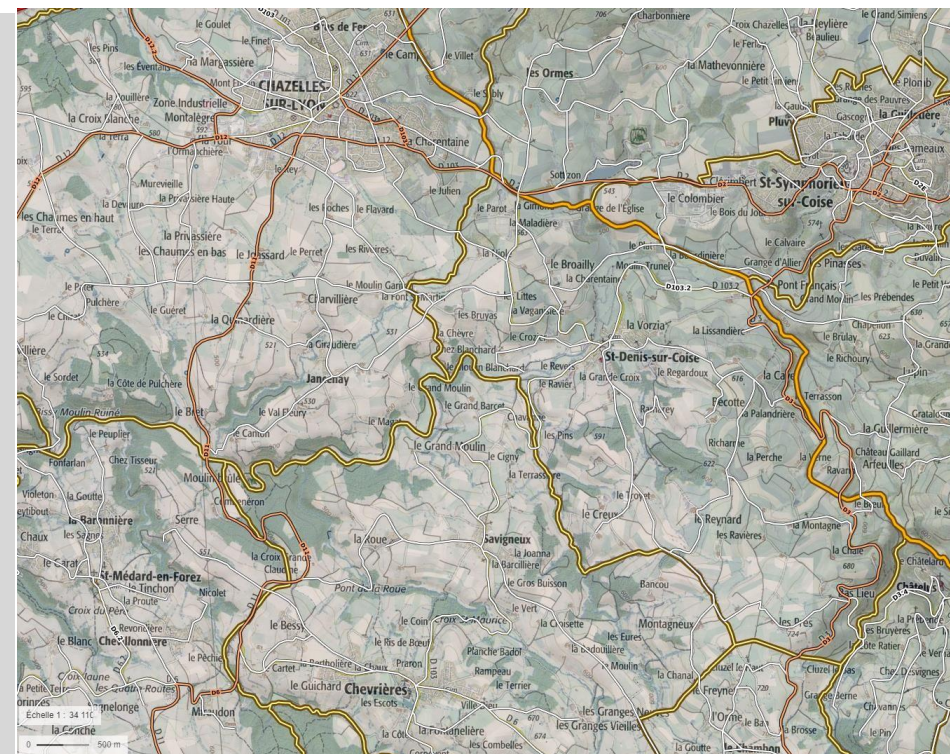


C
A
R
T
E
S

D
U

R
E
S
E
A
U

V
I
A
I
R
E



En effet, la commune est principalement desservie par la RD 103 (de 1000 à 2000 véh/jour). Cet axe qui coupe la commune en sa largeur rejoint au Nord-ouest Chazelles-sur-Lyon (RD 103.2) et au nord-est Saint-Symphorien-sur-Coise (69) et en direction du Sud Chevières. Le reste du réseau viarie se compose de voies communales et chemins ruraux permettant de relier le centre-bourg aux principaux hameaux et aux communes voisines.

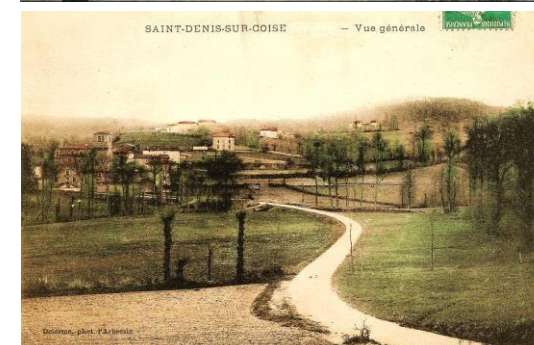
1.3 Un peu d'histoire

Saint Denis sur Coise est marquée par sa proximité et l'histoire singulière des 2 communes limitrophes de Saint Symphorien sur Coise qui constituait un carrefour du grand chemin entre Vienne à Roanne ou Feurs, puis la côte atlantique dès l'antiquité et de Chazelle sur Lyon. L'histoire est marquée au moyen âge par la rivalité entre comtes du Forez et du Lyonnais puis de 2 histoires manufacturières distinctes, de la chapellerie d'une part, de la tannerie, du cuir avec la chaussure et les harnachements de chevaux d'autre part avec un terroir agricole relativement prospère.

A l'époque romaine, un chemin pavé et voie romaine longeait les bords de la Coise qui rejoignait la Loire et la plaine du Forez et caractérise les échanges ancestraux entre Loire et Rhône. Un mégalithe haut de 4 à 5 m et pesant plusieurs dizaines de tonnes, est visible vers le hameau des Ravières. Il s'agit vraisemblablement d'un ancien lieu de culte celtique, puis un lieu de réunion chrétienne à partir du IIe siècle.

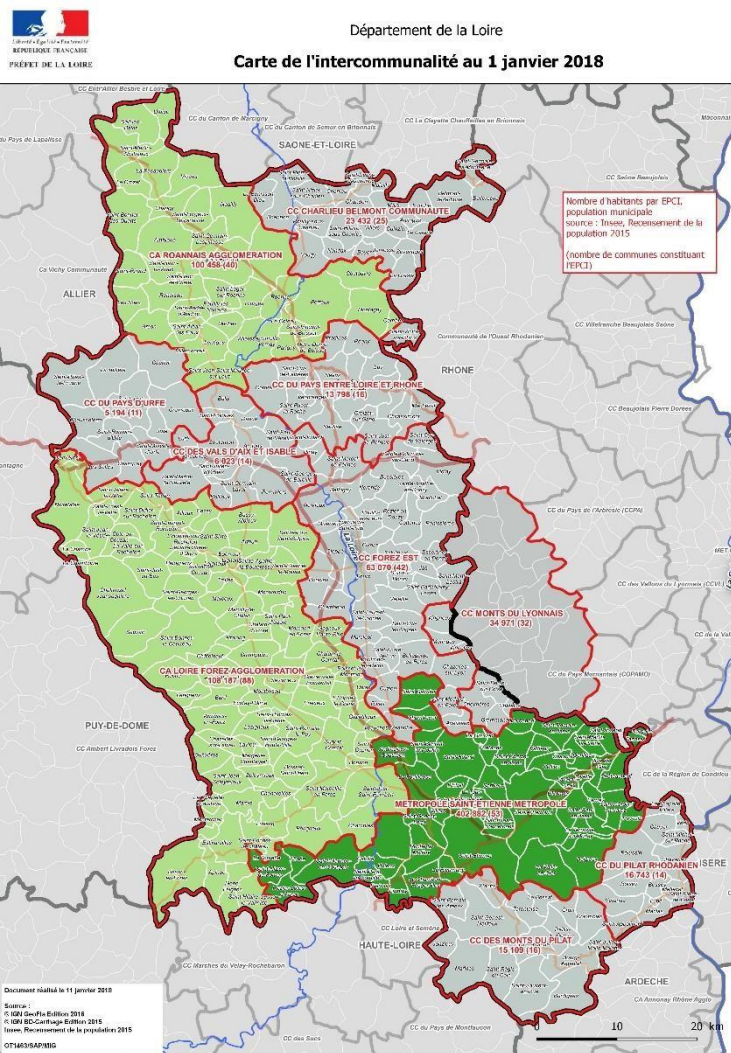
Au XIIIe siècle, un prieuré qui dépendait de l'abbaye de la Chaise-Dieu est installé. Renaud de Bourbon était en 1478 prieur commendataire de Saint-Denis et de Saint-Médard. Au moyen âge et à l'occasion de « bisses » (épidémies), on venait enterrer les morts à Saint Denis sur Coise.

La première pierre de l'église actuelle est posée le 23 novembre 1841, par le Cardinal Louis-Jacques-Maurice de BONALD, évêque de Lyon. Un écusson à la croisée des voûtes de la première travée de la nef, indique 1842 comme date de fin des travaux. Le clocher comporte 6 Cloches datées de 1803, 1826, 1871 et 1937. Le tableau au-dessus du portail serait là en remerciement pour un vœu.



1.4 L'intercommunalité

1.4.1 La communauté de communes des Monts du Lyonnais



Périmètre de la CCMDL



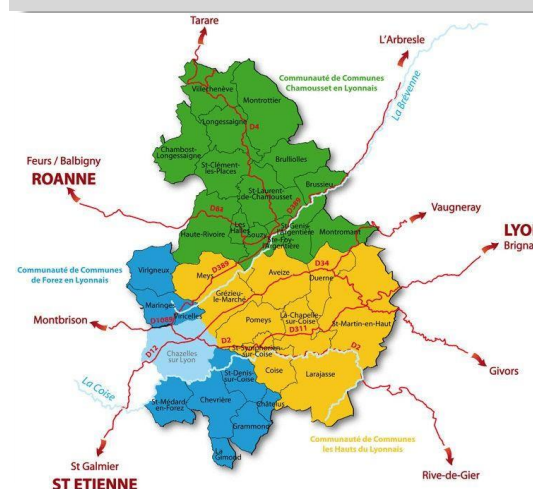
Depuis le 1^{er} janvier 2018, SAINT DENIS SUR COISE fait partie de la communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL). Aujourd'hui, cette communauté de communes comporte 32 communes pour 34 778 habitants.

1.4.2 Le SCOT des Monts du Lyonnais

Un syndicat mixte ad hoc a été créé en 2010 afin de porter l'élaboration, l'approbation, le suivi, l'évaluation et la révision de ce document.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 la commune de SAINT DENIS SUR COISE a réintégré à nouveau le périmètre de ce SCOT (approuvé le 11 octobre 2016) et a rétabli un lien de compatibilité avec celui-ci.

Périmètre du SCOT des Monts du Lyonnais



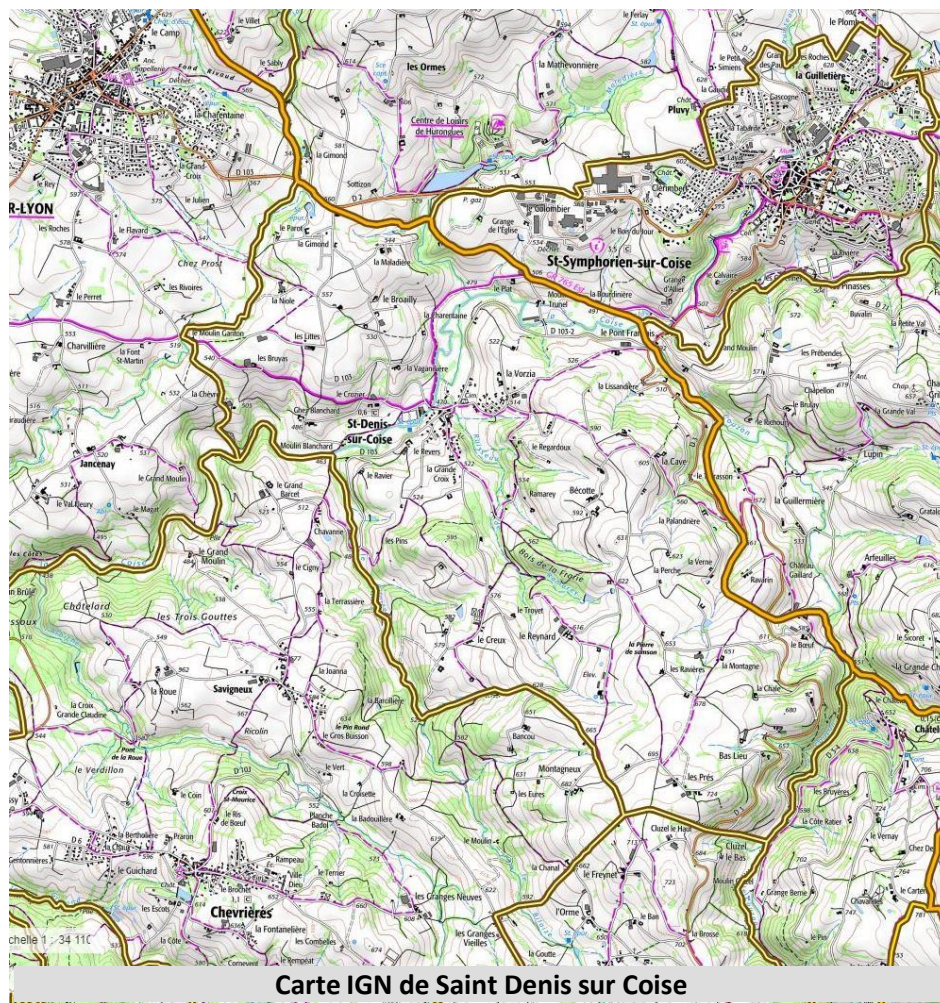
En plus du SCOT, une démarche d'Inter-SCOT a été mise en place permettant d'ouvrir un espace de dialogue entre une communauté d'acteurs politiques et techniques et de mettre en cohérence leur projet.

Cette démarche centrée sur l'aire métropolitaine lyonnaise comprend 13 syndicats mixtes porteurs de SCOT.

II- ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

2.1 Les données physiques du territoire

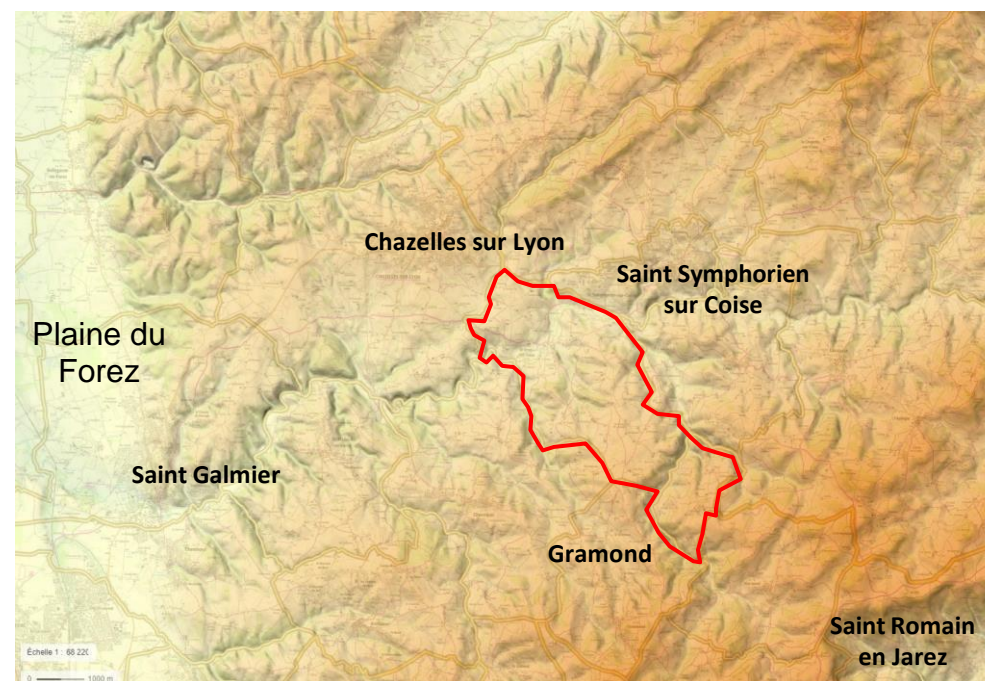
2.1.1 Contexte topographique



La commune de Saint Denis sur Coise est située au cœur des Monts du Lyonnais et le réseau hydrologique entaille fortement le territoire communal.

La topographie communale se caractérise ainsi par un relief vallonné. En effet, les altitudes varient entre 463 m au point le plus bas de la Coise à 724 m au lieu-dit Les Prés soit une amplitude altimétrique de 261 m.

A divers points de la commune, le panorama offre un magnifique point de vue sur la plaine et les Monts du Forez à l'ouest ou les monts du Lyonnais.

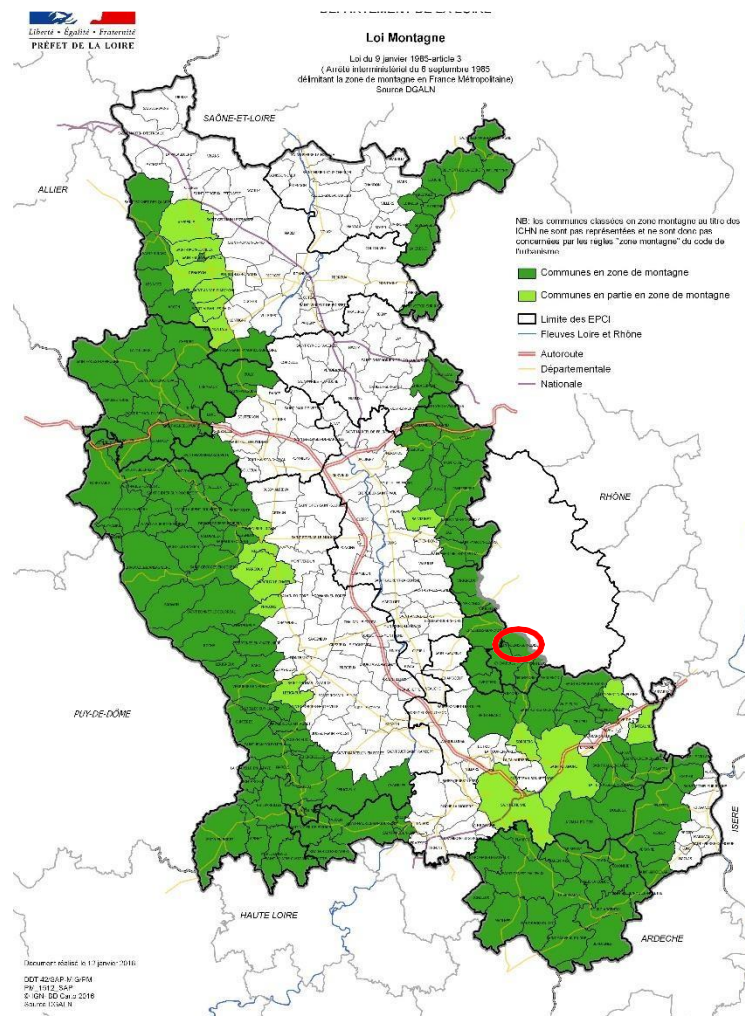


La loi Montagne

Située entre 451 et 724 m d'altitude, l'ensemble de la commune est soumis à la loi Montagne au titre du Massif central.

Par conséquent, les principales mesures à prendre pour l'aménagement du territoire communal concernent les points suivants :

- la préservation des terres agricoles nécessaires au développement des activités agraires,
- la préservation des espaces, paysages et milieux caractéristiques du milieu culturel et naturel montagnard,
- l'urbanisation en continuité des bourgs, villages et hameaux.



La Loi Montagne

La loi n°85-30 du 9 janvier 1985 dite Loi Montagne reconnaît la spécificité d'un espace, de son aménagement et de sa protection. Elle définit la montagne comme une zone où les conditions de vie sont plus difficiles, freinant ainsi l'exercice de certaines activités économiques, entre autre lié à l'altitude, aux conditions climatiques et aux fortes pentes.

Chaque zone est délimitée par un arrêté interministériel.

La loi reconnaît 7 massifs en France : Jura, Vosges, Alpes du Nord, Alpes du Sud, Corse, Massif central et Pyrénées.

Elle est une loi d'aménagement et d'urbanisme et a pour but de permettre aux populations montagnardes de vivre et de travailler dans leurs régions en surmontant les handicaps naturels, économiques et sociaux :

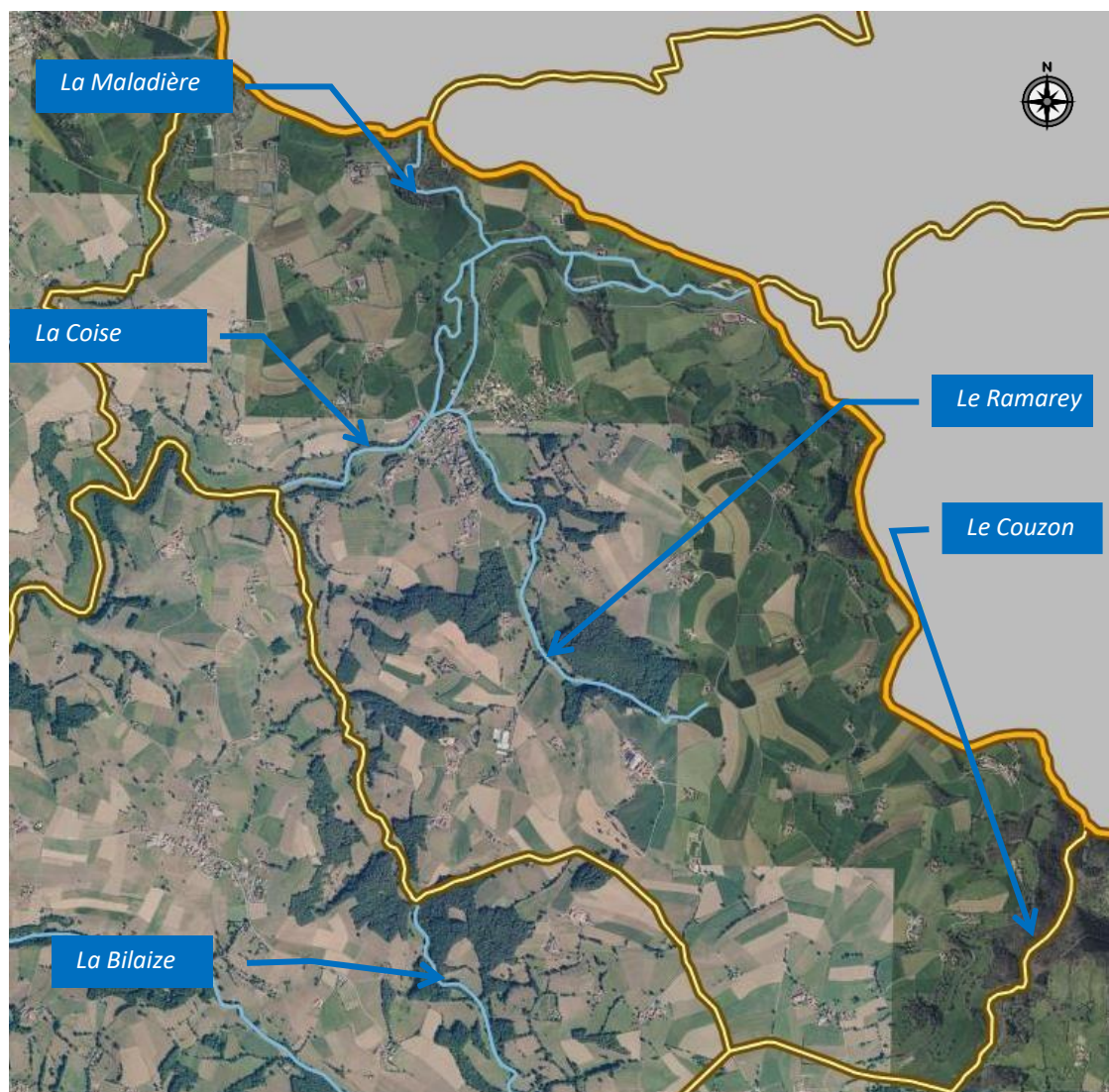
- en facilitant le développement de la pluriactivité par complémentarité
- en développant la diversité de l'offre touristique
- en protégeant et en valorisant le patrimoine naturel et culturel.

Différents dispositifs de la loi Montagne participent à la protection du patrimoine naturel et culturel :

- en définissant une spécificité naturelle et culturelle propre à chaque massif et en la valorisant
- en maîtrisant l'urbanisme : construction en continuité ou en hameau nouveau intégré, non constructibilité dans certain cas
- en maîtrisant et en contrôlant le développement touristique grâce à la création d'UTN (Unité Touristique Nouvelle).

2.1.2 L'eau

Le réseau hydrographique



Saint Denis sur Coise s'inscrit dans le bassin versant de la **Loire** et le sous bassin versant **de la Coise**. Celui-ci présente un régime essentiellement pluvial avec une période d'eaux moyennes à hautes de décembre à mai et une période d'étiage marquée durant les mois de juillet à septembre.

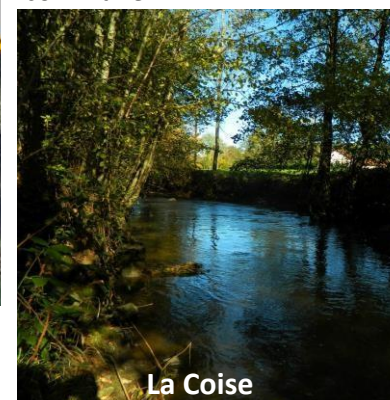
Le réseau hydrographique de Saint Denis sur Coise est constitué par :

La Coise est un affluent direct de la Loire qui s'étire sur 49,6 km. Elle prend sa source dans la commune de Saint-Romain-en-Jarez entre le hameau Le Poyard et la route Grange Gauthier, puis elle entre dans le département du Rhône où elle traverse cinq communes avant de revenir dans le département de la Loire puis elle se jette dans le fleuve la Loire à Montrond-les-Bains.

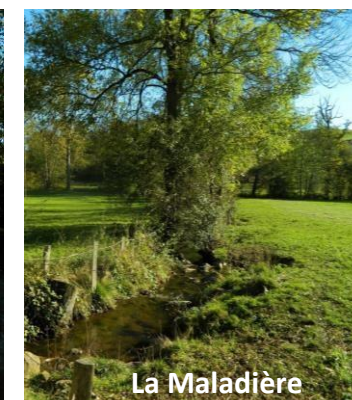
La Maladière, affluent de la Coise prend sa source à Pomeys 5 km en amont et alimente le plan d'eau de Hurongues.

Le Ramarey affluent de la Coise prend sa source en amont de 2.2 km.

Le Couzon et la Bilaize marquent la frange sud et ouest de la commune.



La Coise



La Maladière

SDAGE « Loire-Bretagne » et SAGE « Loire en Rhône Alpes »



Le territoire communal s’inscrit dans le périmètre du SDAGE (Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux) « Loire-Bretagne » ainsi que dans le périmètre du SAGE (Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux) « Loire en Rhône-Alpes » qui est la déclinaison, à l’échelle de sous bassin versant de la Loire, du SDAGE. Le SAGE « Loire en Rhône Alpes » qui regroupe 240 communes de la Loire, 35 communes du Rhône, 13 communes de la Haute Loire et 2 communes du Puy de Dôme a été approuvé le 18 novembre 2009.

Les enjeux et objectifs identifiés par le SAGE « Loire en Rhône Alpes » sont les suivants :

SYNTHESE DES ENJEUX DU SAGE LOIRE EN RHONE ALPES

Thématiques	Enjeux
Qualité de l’eau	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration ou maintien d’une qualité des eaux répondant à la préservation ou la restauration du bon état des milieux aquatiques ainsi qu’aux usages actuels et futurs du territoire. Conserver la qualité des milieux en très bon état
Ressource quantitative en eau	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la ressource en eau en quantité suffisante par répartition de la ressource entre les différents usages humains et les milieux naturels.
Inondation	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux risques d’inondation, Limitation des risques d’inondation des zones exposées et de leurs conséquences. Prise en compte de la problématique d’inondation dans la gestion globale, solidaire et cohérente du bassin versant.
Patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> Préservation et restauration des milieux aquatiques et humides.
Fleuve Loire	<ul style="list-style-type: none"> Atteinte du Bon Potentiel Écologique, c’est à dire amélioration de la qualité des eaux, des régimes hydrologiques, du transport solide et de la morphologie des milieux aquatiques. Repositionnement du fleuve Loire comme axe central du territoire.

Qu’est-ce-qu’un SAGE ?

La loi sur l'eau de 1992 consacre l'eau comme "patrimoine commun de la nation" : "Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général".

Cette loi instaure deux **outils de planification de la politique de l'eau** : les SDAGE, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, à l'échelle des 6 grands bassins hydrographiques français et les SAGE, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, qui sont une déclinaison locale des SDAGE.

Le SAGE fixe les **objectifs communs** d'utilisation, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur un territoire cohérent qui est le bassin versant.

Dans un souci de développement durable, l’objectif est de **satisfaire les besoins de tous sans porter d'atteintes irrémédiables aux milieux aquatiques**.

La portée juridique du SAGE a été renforcée par la loi sur l'eau de 2006. A présent, le règlement et les documents graphiques sont **opposables aux tiers**.

Les Contrats de Rivière

La Coise

Le premier **contrat de rivière Coise** avait été signé en 1996 entre les collectivités du bassin versant et les partenaires : Etat, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Région Rhône-Alpes, Conseil Départemental de la Loire. D'une durée de 5 ans, il s'est achevé en 2001 et un deuxième contrat de rivière a ensuite été signé en février 2009. Le SIMA Coise, Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise et de ses affluents, est venu porter ce second contrat de rivière, le premier ayant été porté par l'ancien SIVU. La démarche qui au départ a concerné des actions visant à améliorer la qualité de l'eau, l'entretien des berges et des lits des cours d'eau et la mise en valeur des milieux aquatiques, a été renforcé en 2009 par la prise en compte de nouvelles problématiques. Ce sont par exemple les pollutions diffuses d'origine agricole ou domestique ainsi que le suivi des débits des cours d'eau en période de basses eaux. Un Contrat Territorial 2017- 2021 a reconduit les objectifs du contrat initial : reconquête de la qualité des cours d'eau = entretien berges et lits, mise en valeur milieux aquatiques, gestion des pollutions diffuses et l'amorce d'une réflexion sur la gestion quantitative. Une prochaine procédure est lancée.

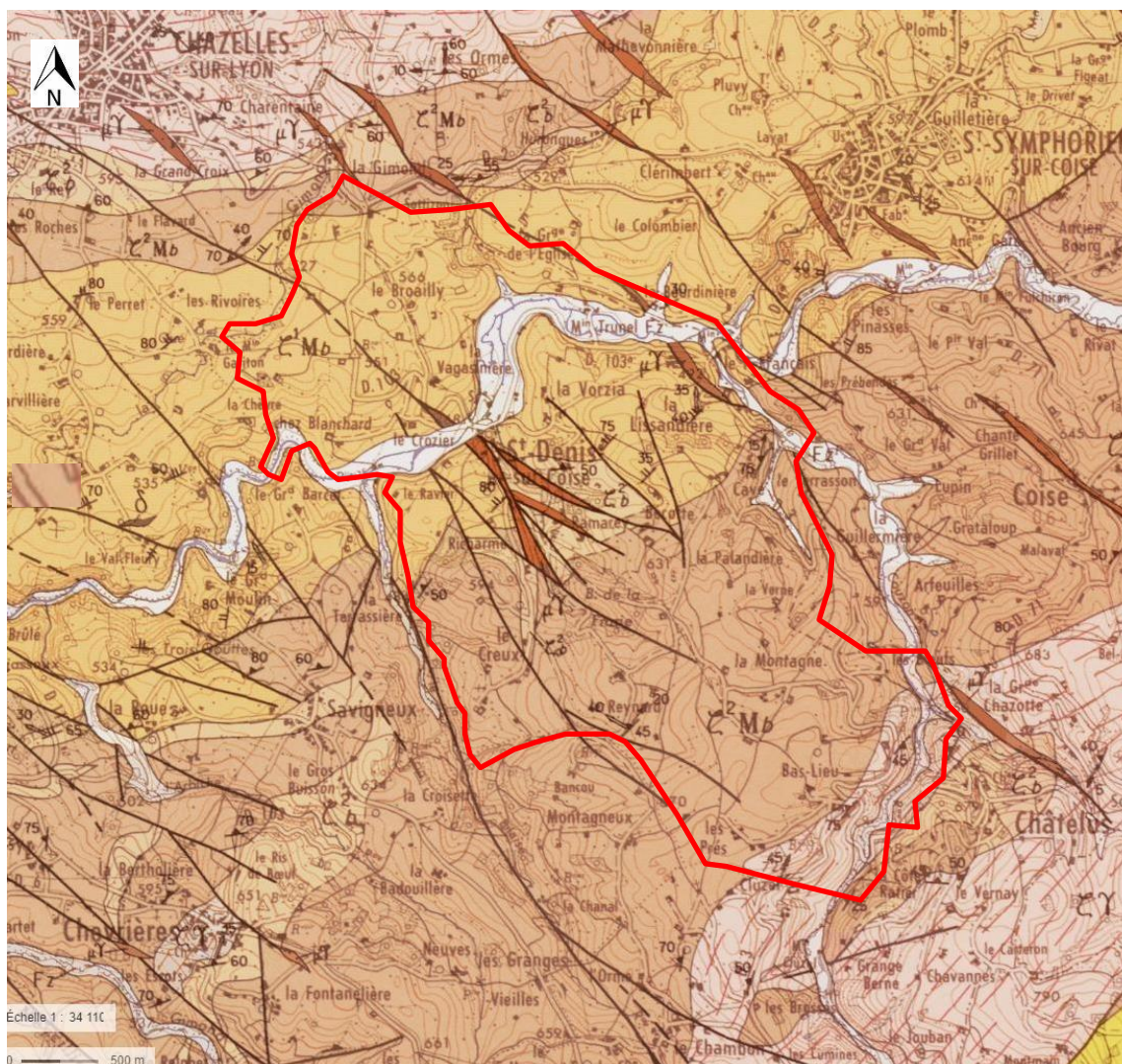
Carte des réalisations effectuées dans le cadre du contrat de rivière

Source : SIMA Coise



Furan et affluents : ce contrat de rivière signé le 9 décembre 2005 s'est achevé en décembre 2011. Les objectifs poursuivis étaient la reconquête de la qualité des cours d'eau du bassin versant et la gestion des risques d'inondations.







2.1.3 Formations géologiques



Le territoire communal de Saint Denis sur Coise est très largement situé sur le complexe métamorphique du Lyonnais. Il s'inscrit dans la région en bordure Est du socle primaire du Massif- Central.

La géologie se caractérise par une lithologie très contrastée avec alternance de grès, schistes.

Par ailleurs, un réseau important de failles est présent entraînant de bonnes capacités d'infiltrations des sols

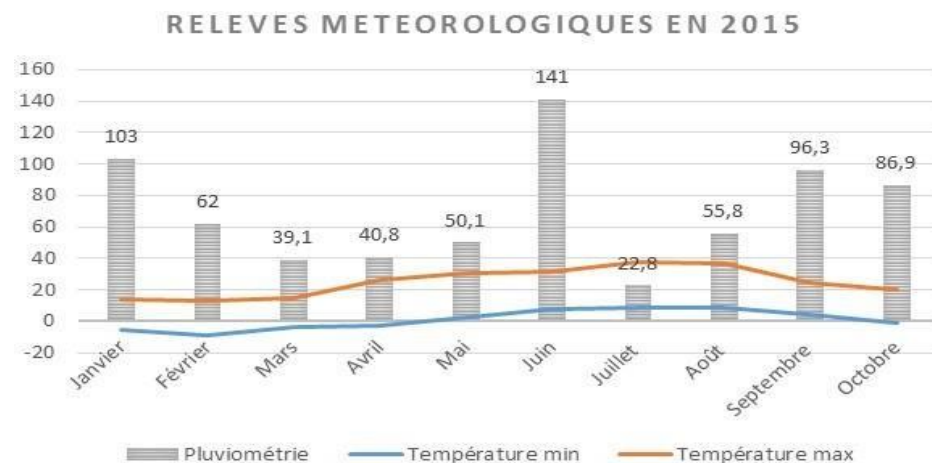
-  Complexe métamorphique du Lyonnais :
Métagrauwackes migmatitiques
-  Orthogneiss rubanés
-  Migmatites à biotite
-  Primaire et terrains cristallins-Massif Central
Gneiss à sillimanite-orthose
-  Granite à biotite
-  Viséen inférieur
Granite alumino-potassiques

2.1.4 Contexte climatique

La commune de Saint Denis sur Coise limitrophe compte deux stations d'observation, une station manuelle du réseau national et une station automatique du réseau départemental à une altitude de 805 m.

Saint Denis sur Coise bénéficie d'un climat de type continental tempéré. Au niveau des températures, l'été est chaud mais les maximales restent toutefois modérées par rapport aux territoires voisins (plaine du Forez, bassin stéphanois, vallée du Rhône) du fait de l'altitude. L'hiver est en revanche froid avec un nombre de jours de gel important et s'étalant d'octobre à avril. L'amplitude thermique est plutôt élevée, de l'ordre de 20°C.

Au niveau des précipitations, bien que soumis aux régimes d'air humides venant de l'Ouest, le territoire dispose d'une pluviosité moyenne du fait de la barrière des monts du Forez (environ 860 mm/an). Le printemps et l'automne sont les saisons les plus arrosées. A contrario, l'hiver et l'été sont les saisons sèches. La période estivale est toutefois marquée par des épisodes de pluies orageuses dont la violence ne permet pas une réhydratation des sols souffrant de sécheresse.



A noter que le Conseil Départemental de la Loire s'est doté d'un Plan Climat Energie Territorial depuis le 7 avril 2014. Parmi les trente-huit actions que recense le plan d'actions du PCET, un certain nombre d'entre elles sont particulièrement en lien avec les objectifs d'un Plan local d'urbanisme :

- La lutte contre l'étalement urbain et une consommation économe de l'espace à travers ;
- La limitation de l'usage de la voiture individuelle à travers ;
- L'accessibilité des pôles générateurs de déplacements
- L'adaptation au changement climatique.

2.1.5 Qualité de l'air

Les seuls éléments de mesure disponibles se trouvent dans le Plan Régional de la Qualité de l'Air et le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) Rhône-Alpes. Pour la commune de Saint Denis sur Coise, la pollution moyenne est relativement faible avec un indice de 0,2 (sachant que 0 correspond à une pollution moyenne faible et 1 à une pollution moyenne élevée). En 2012, il a été recensé 1 jour où la concentration de particules fines a été supérieure à la normale (< 50 µm/m³) et 10 jours où la concentration d'ozone a été supérieure à 120 µm/m³.

2.1.6 Sites et sols pollués

Un site pollué est recensé à SAINT DENIS SUR COISE dans la base de données BASOL du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Il s'agit de l'ancien atelier de forgeage des métaux situé au bourg, il n'est plus en activité depuis une trentaine d'années et occupait un étage sur dalle.

2.1.7 Occupation des sols

Les espaces boisés

Le couvert forestier est fragmenté :

- Le bois de la Frairie, le plus conséquent, se situe au centre de la commune,
- Les autres bois se trouvent sur la frange Sud de la commune en limite des communes de Chatelus et Le Chambon.

Les espaces agricoles

L'espace agricole constitue l'essentiel du territoire communal.

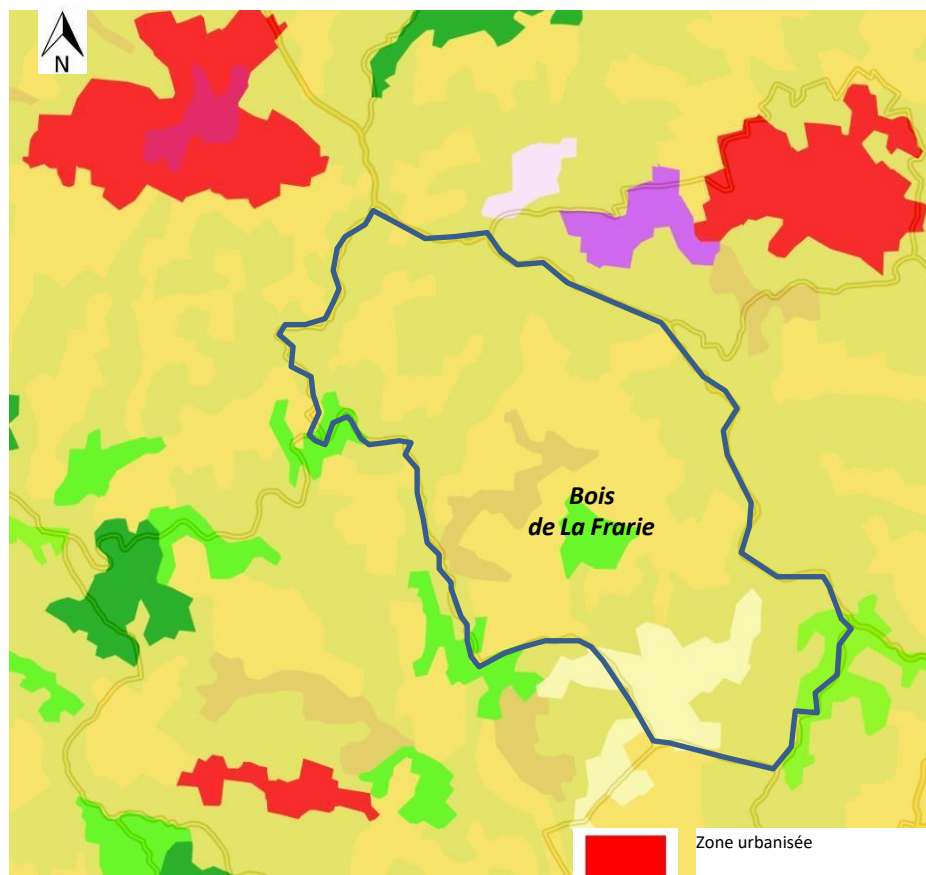
Il est constitué en grande partie de prairies mais aussi de cultures diverses : céréales, maïs, fruits rouges...

Les espaces urbanisés

La commune de SAINT DENIS SUR COISE est caractérisée par un tissu urbain relativement étale composé :

- **du bourg** à l'épicentre du croisement entre la RD 103 et 103 D, implanté sur le relief en pied de la Coise,
- **Le secteur de la Vorzia** occupé par une urbanisation pavillonnaire, sur le flanc Est du bourg, de l'autre côté du ruisseau de Ramarey,
- **du bâti diffus** sur l'ensemble de la commune mite car composé **d'anciennes fermes typiques à cour fermée** des Monts du Lyonnais et de **maisons individuelles isolées récentes**.

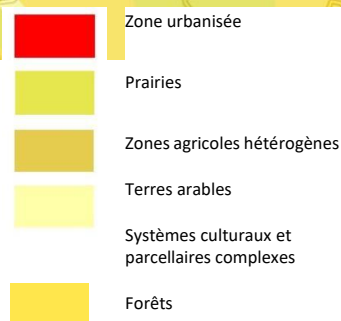
L'immédiate proximité des taches urbaines de Chazelles sur Lyon et Saint Symphorien sur Coise qui tangent les limites communales au nord est prégnante et constitue un facteur explicatif du développement communal intimement lié à ceux des bourgs centres distant de moins de 5 km et 5 mn.



CARTE D'OCCUPATION DES SOLS

(Source : Corinelandcover)

Terres arables : 78ha, soit 7%.
Prairies : 511ha, soit 47%.
Zones agricoles hétérogènes : 434ha, soit 40%.
Forêts : 55ha, soit 5%.



2.2 Perceptions paysagères

Les entités paysagères à l'échelle du département



Le paysage : Il se compose d'une partie objective et quantifiable (relief, occupation du sol et son agencement spatial...); et d'une partie subjective, fondée sur la sensibilité de l'observateur, qui dépend d'influences culturelles, historiques, esthétiques et morales. Chacun de nous a une image associée au paysage et le définit au travers de ses propres références.

2.2.1 Impression générale

La commune de Saint Denis sur Coise fait partie de l'entité paysagère des « Monts du Beaujolais et du Lyonnais ». Son territoire se caractérise par un relief constitué de vallons et est essentiellement rural.

Saint Denis sur Coise est identifiée plus précisément dans le SCOT des Monts du Lyonnais comme faisant partie des vallons du bassin de la Coise. Ce plateau assez vaste et ondulé accueille les méandres de la rivière de la Coise. Bien que le relief soit homogène, des sous-entités se distinguent telles que les micros vallées du Ramarey ou de Couzon qui traversent la commune. De nombreuses ripisylves continues suivent la Coise, véritable colonne vertébrale de cette entité. Le cœur de plateau est très peu boisé. Les horizons sont constitués d'une multitude de monts et vallons, de lignes de crête qui s'entremêlent, rendant la lecture des paysages complexe avec des panoramas remarquables jusqu'aux confins des Monts du Forez à l'Ouest.

La plus part des bourgs sont perchés, dont Saint Denis qui a colonisé un flanc nord-ouest encadré par le ruisseau de Ramarey. Les fermes sont nombreuses et dispersées et traduisent la structure agraire héritée.

Concernant l'agriculture, l'activité est principalement laitière avec des prairies enherbées dominantes. L'existence de cultures céréalières et végétales est présente sur les micro-plateaux et crée un patchwork coloré et changeant en fonction des saisons.

Le reste de l'économie est organisé autour d'usines agro-alimentaires et de zones d'activités perceptibles par effets de co-visibilité dont celles de Chazelles sur Lyon et Saint Symphorien sur Coise.

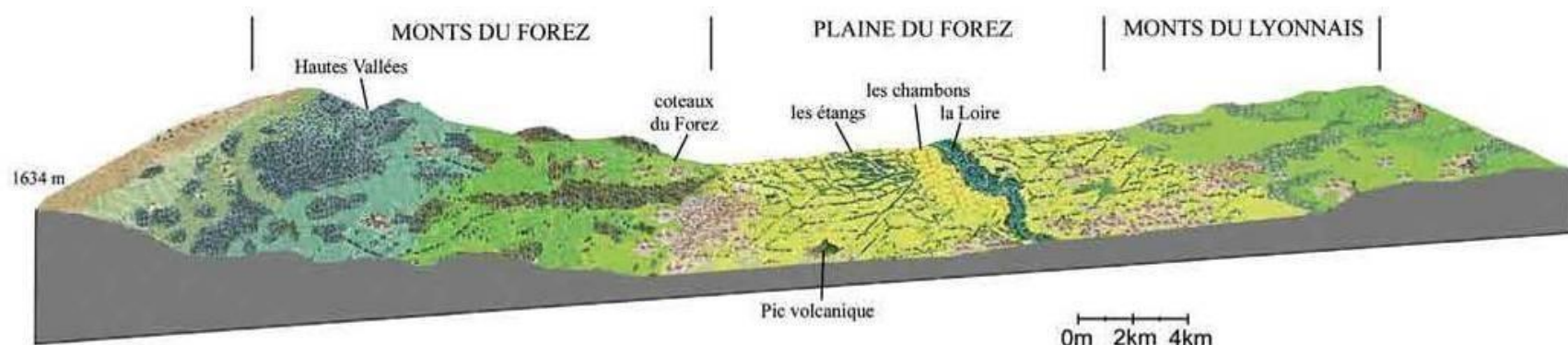
2.2.2 Le paysage à l'échelle de la commune

Saint Denis sur Coise appartient à l'unité paysagère du Bassin de la Coise et plus largement du Forez en Lyonnais. En termes d'armature éco-paysagère, ce territoire domine à l'est la Plaine du Forez. **Le relief est fortement vallonné** et structure nombre de sous entités constituées de monts et de micro vallées liées à la richesse du réseau hydrographique avec des différences altimétriques comprise entre 450 et 750 m. La perception des paysages est ainsi contrastée avec des effets de paysages fermés en bas des reliefs et fortement ouverts en crête avec des effets panoramiques en vues lointaines.

L'agriculture est une autre composante majeure du paysage. La tradition de production laitière et de petites exploitations familiales individualisées a conduit à un essaimage de petites fermes sur l'ensemble du territoire et à la constitution d'une trame bocagère devenue de plus en plus lâche et irrégulière avec les évolutions technologiques et des productions agricoles et les regroupements d'exploitations en GAEC.

Globalement, **les paysages restent ouverts avec très peu de forêts ou boisements.** Il n'existe que quelques fragments boisés sur la commune et de petite taille, dont le bois de la Frairie et les flancs nord des monts. Ils ont colonisés les versants les plus escarpés notamment le long des cours d'eau, dont le Ramarey et la Coise qui serpente au pied du village ou le long des cours d'eau qui marquent les limites communales, dont le Couzon au sud-est ou la Bilaize à l'ouest.

Par la structuration de l'agriculture et les nombreux corps de ferme et hameaux ruraux, les activités humaines ont façonné le paysage. Les voies de communication suivent les courbes de niveau et serpentent au gré du relief, parfois escarpé marquant des vallons ou les lignes de crêtes. Le réseau viaire constitue la colonne vertébrale de l'urbanisation avec une forte composante linéaire de bout à bout, dont celle du bourg à partir du noyau historique et du versant pavillonnaire de la Vorzia. Les ripisylves le long des cours d'eau ou les alignements d'arbres qui longent les voies, constituent des lignes de force du paysage. Les arbres isolés sont rares, quelques bosquets épars animent la perception des paysages dominés par le couvert des feuillus.



Le relief est orienté avec un versant principal nord-sud qui culmine à 724 m au sud de la commune jusqu'aux méandres de la Coise qui marquent la rupture de pente en fond de sa micro vallée qui s'étage de 492 à 463 m. Cette orientation principale est entrecoupée par les lignes courbes des vallons creusés par les cours d'eau, dont le Ramarey et à l'est par le Couzon ou à l'ouest par la Bilaize. Les sommets sont étagés de 524 à 605m dans la partie médiane et jusqu'à 680 m et 724 m dans la partie Sud. Des points de vue s'ouvrent au nord sur les Monts du Lyonnais et à l'ouest vers la plaine et les Monts du Forez.



Perceptions et entités paysagères locales

La commune de Saint Denis sur Coise est située dans le secteur Sud-Est des Monts du Lyonnais qui surplombe la plaine du Forez et le bassin stéphanois. Il est soumis à un relief modelé par de nombreuses collines et petites vallées encaissées.

La perception globale de l'espace communal de **Saint Denis sur Coise** est complexe. La sinuosité des routes et chemins, la topographie due à l'ondulation du relief offrent des vues alternées tantôt ouvertes ou fermées, sur le bourg et la multitude des hameaux et les multiples vallons avec des lignes d'horizons stratifiées en plusieurs plans.

L'ambiance paysagère globale a été façonnée par la pratique agricole :

- Dans ses formes avec de larges espaces ouverts occupés par des cultures ou des prairies, ou fermés des boisements, les ripisylves des cours d'eau,
- Dans ses couleurs avec les verts tendres des prairies, jaunes des céréales et vert foncé des haies qui changent en fonction de la saisonnalité.

Les paysages sont ainsi formés par l'alternance d'une structure de type bocager à maille large et à haies composites et de larges étendues cultivées et de bosquets boisés denses.

Plusieurs masses végétales denses accompagnent le relief, le bâti, les chemins ou encore le réseau hydrologique et les parcelles agricoles.

Etant donné le relief très marqué les vues sont souvent courtes et fermées mais des vues lointaines sont possibles. Le territoire communal comporte plusieurs sous entités distinctes qui correspondent aux vallées des cours d'eau qui découpent le relief en vals ou vallons, plateaux et ont chacun leurs spécificités :

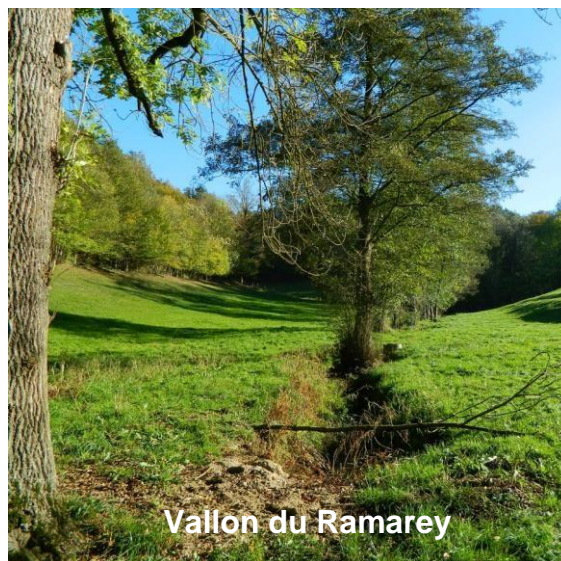


Vallon de la Lissandière

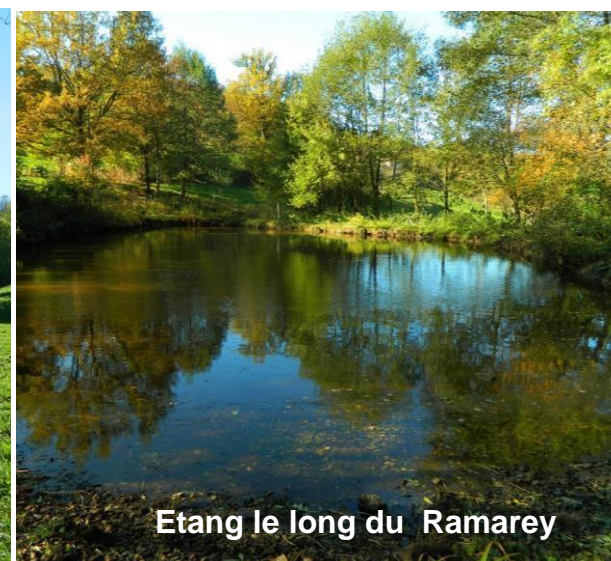
- 1. Le versant sud-est de la vallée de la Coise** couvre environ 270 ha et s'étend jusqu'aux limites respectives de Chazelles sur Lyon et Saint Symphorien sur Coise. La déclivité est prononcée au pied de la Coise, puis offre des micros-plateaux étagés entre une altitude de 500 à 560 m. Le Pont Français marque la confluence entre La Coise, Le Couzon et la Lissandière
- 2. Le versant Est et Ouest du val du Ramarey** couvrent environ 350 ha, ils sont plus ou moins pentus de 470 m à la confluence avec la Coise, plusieurs monts culminent de 660 à 724 m,
- 3. Le val Est de la Bilaize** qui prend sa source au lieu-dit Le Creux est escarpé avec une ligne de monts, Le Ravier, Les Pins, qui culminent entre 524 et 580 m.
- 4. Les versants Est et Sud de Couzon** sont eux aussi escarpés, la RD 3 marque la ligne de rupture de pente de 700 m en point haut jusqu'au pont Français à 492 m et marque le limite Est de la commune qui s'étend sur environ 4.6 km.
- 5. Le bourg s'étend à partir de la confluence de la Coise et du Ramarey** sur le flanc nord et l'urbanisation pavillonnaire de la Vorzia sur le flanc exposé à l'ouest.



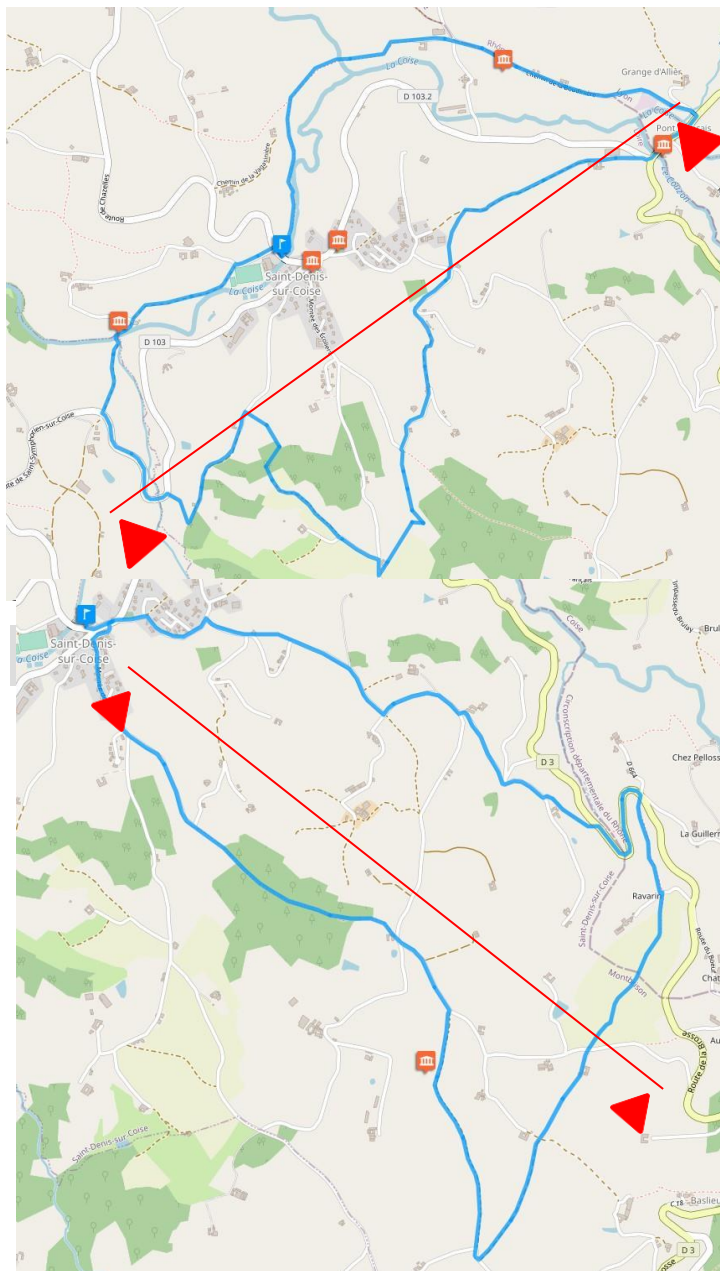
Chazelles-sur-Lyon en arrière-plan



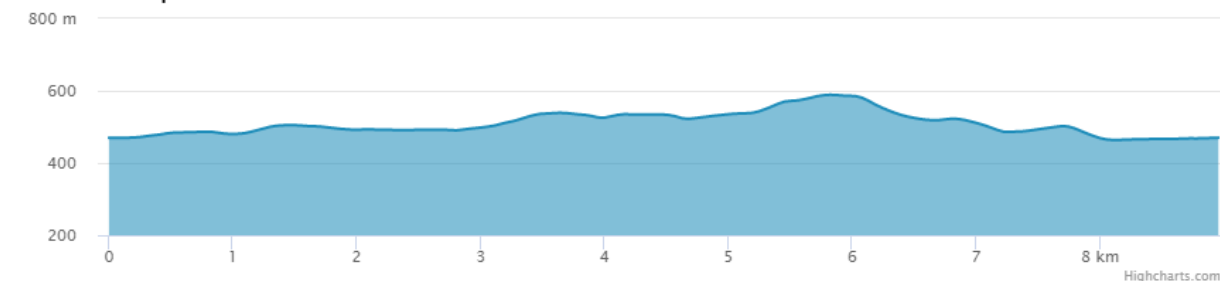
Vallon du Ramarey



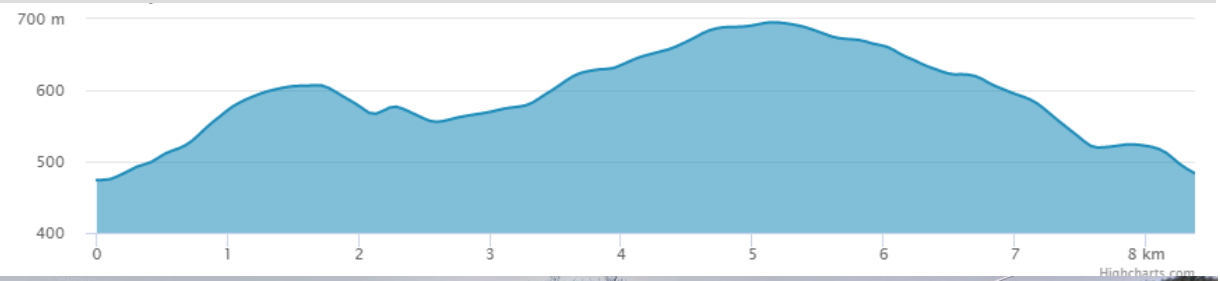
Etang le long du Ramarey



Profil altimétrique



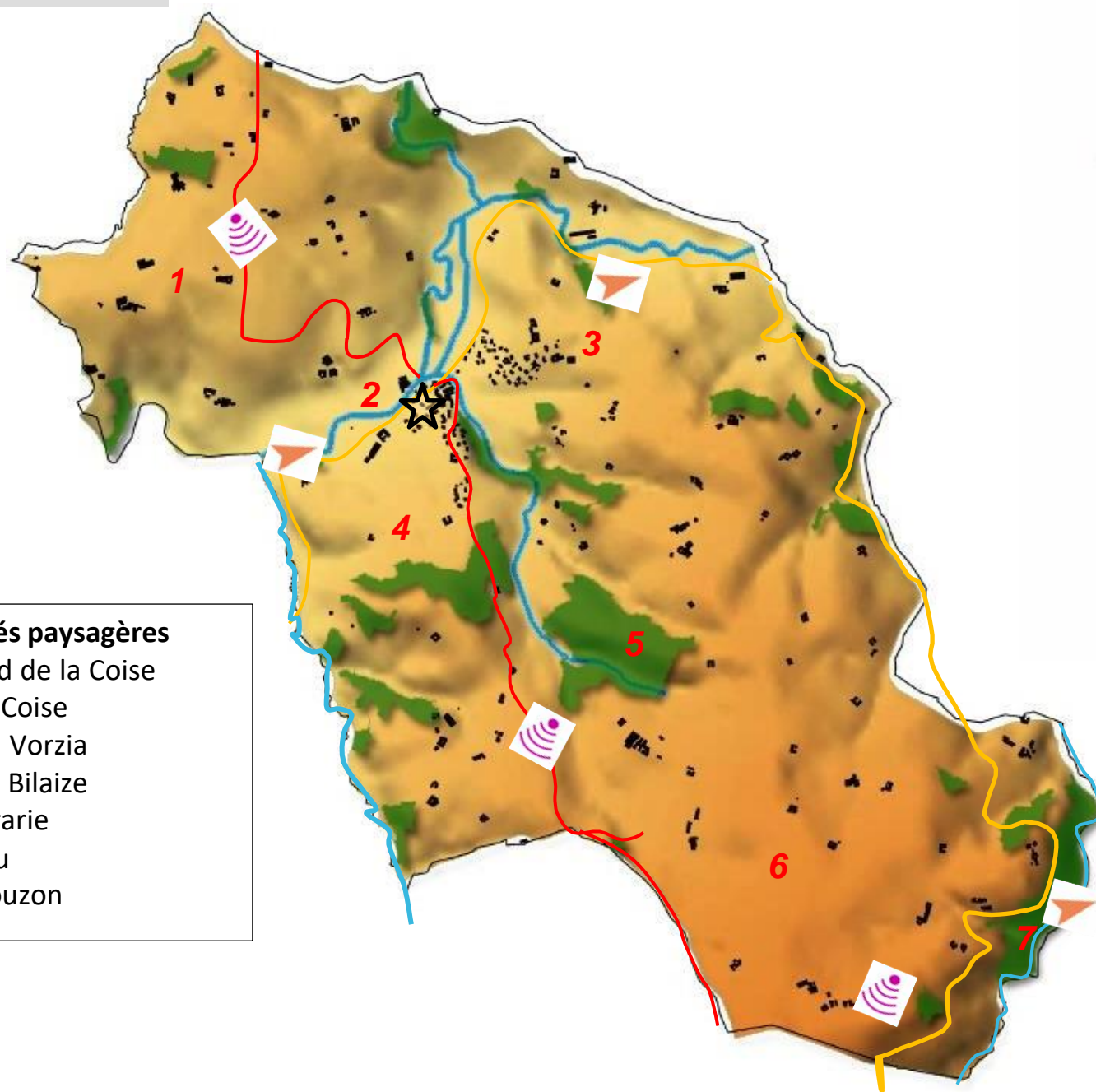
AUX CONTRASTES / LE VAL DE COISE ET LES LIGNES DE CRETE JUSQU'AU COUZON






La vue générale du bourg et ses abords

CARTE D'ANALYSE PAYSAGERE



-  Espaces boisés
-  Réseau hydrologique
-  Route de fond de vallée
-  Route en balcon
-  Trame bâtie
-  Élément de patrimoine bâti
-  Vues ouvertes
-  Vues fermées

- Les micros entités paysagères**
- 1 Le versant nord de la Coise
 - 2 La Vallée de la Coise
 - 3 Le vallon de la Vorzia
 - 4 Le vallon de la Bilaize
 - 5 Le bois de la Frarie
 - 6 Le haut plateau
 - 7 La vallée du Couzon

 Château de Châtelus



DES AMBIANCES PAYSAGERES DIVERSES OFFRANT DES VUES PLUS OU MOINS OUVERTES / LE PLATEAU NORD ET LE LARGE PANORAMA OUVERT





DES AMBIANCES PAYSAGERES DIVERSES OFFRANT DES VUES PLUS OU MOINS FERMEES / LE VAL DE COISE AU PONT FRANÇAIS ET EN LIMITE DE COISE





DES AMBIANCES PAYSAGERES DIVERSES OFFRANT DES VUES OUVERTES CARACTERISTIQUES DES MONTS DU LYONNAIS



Caractéristiques paysagères du bourg

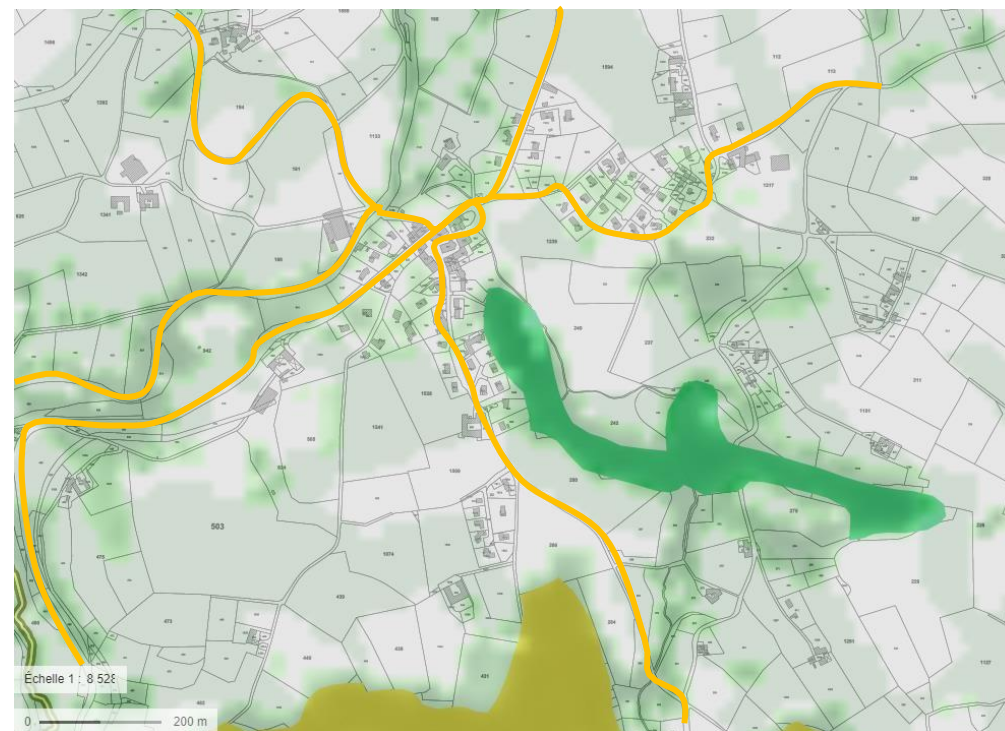
Le **bourg historique** s'est implanté le long de la Coise au carrefour des routes reliant Saint Denis à Chazelles ou Saint Symphorien sur Coise au Nord, Chevrières à l'Ouest par le hameau de Savigneux.

La RD 103 et 103.2 tangentent la Coise. L'axe historique est constitué par une voie communale devenue la montée des Ecoliers. Le noyau historique s'est agrégé autour de l'église, puis s'est étiré vers la mairie et l'école. La déclivité est forte jusqu'au hameau de Grand-Croix qui marque un seuil et qui a été marqué par l'aménagement d'un lotissement pavillonnaire autour d'une ferme typique des Monts du Lyonnais. **La trame viaire est souple** et épouse le relief relativement accidenté et explique la **sinuosité des voies**. Les constructions marquent un **micro alignement autour de l'église** puis constitue un **tissu discontinu** marqué par le caractère isolé et aléatoire de l'implantation du bâti. **L'excroissance de la Vorzia prolonge le bourg vers l'Est** au-delà de la coupure du ruisseau du Ramarey.



CARTE DU BATI HISTORIQUE DU BOURG ET DE SES EXTENSIONS

ANALYSE MORPHOLOGIQUE ET PAYSAGERE DU BOURG





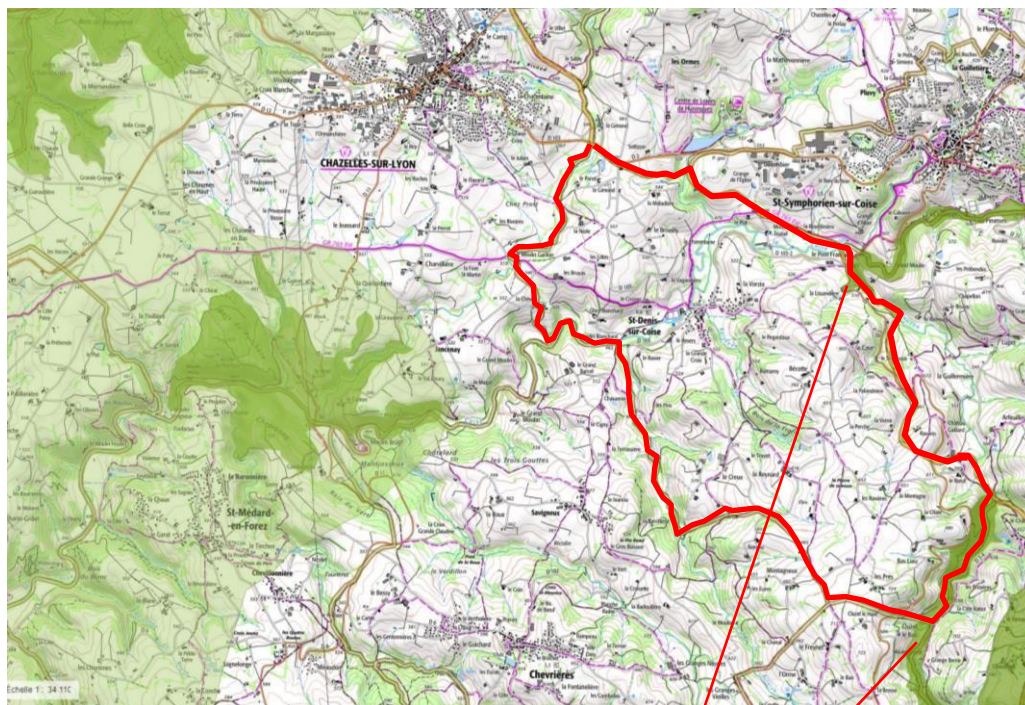
La comparaison des photos aériennes IGN de 1950 et 2018 souligne le passage du village rural compact dont la mairie et l'école constituaient l'extrémité Sud et le halo des fermes dispersées à l'impact de l'urbanisation pavillonnaire qui s'est amorcée dès la décennie 1970. **La trame éco paysagère a été relativement conservée** avec la ripisylve de la Coise qui s'est étoffée et celle du talweg du Ramarey et des boisements au Sud qui ont maintenu un écrin vert prégnant. **La trame bocagère** des limites parcellaires s'est estompée avec la mécanisation et l'agrandissement des exploitations agricoles. La mosaïque des terres cultivées a laissé place à des prairies pâturées du fait de la faible valeur agronomique des sols.



Les équipements publics et collectifs à vocation de sports et loisirs ont colonisé l'autre rive de la Coise par comblement. L'urbanisation pavillonnaire de la Grande Croix et de La Vorzia ont occupé les flancs des vallons les plus proches du bourg le long du réseau des chemins communaux antérieurs.

2.3 Patrimoine naturel

La commune de SAINT DENIS SUR COISE s'inscrit dans un environnement naturel de qualité, composé successivement de prairies et de boisements, agrémenté de plusieurs cours d'eau, dans un relief vallonné. Elle recèle des milieux sensibles qu'il est nécessaire de préserver.

2.3.1 Les inventaires naturels



	ZNIEFF I	Ruisseau du Rosson ZNIEFF 820032257
	ZNIEFF II	Ruisseau : Le Couzon ZNIEFF 820032381

Il est recensé sur le territoire communal deux zones à l'intérieur desquelles les enjeux de patrimoine naturel sont importants. Il s'agit de zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique de type I :

- **ZNIEFF I : RUISSEAU DU ROSSON / ZNIEFF 820032257**
- **ZNIEFF I : LE COUZON / ZNIEFF 820032381**

L'inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) a été lancé à l'initiative du Ministère chargé de l'Environnement en 1982, avec l'appui du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (MNHN). Il a pour objectif de recenser les zones importantes de patrimoine naturel national, régional ou local. Les ZNIEFF sont de deux types :

- **ZNIEFF de type II** : ce sont de vastes ensembles naturels et paysagers cohérents, au patrimoine naturel globalement plus riche que les territoires environnants. La ZNIEFF CONTREFORTS MERIDIONAUX DES MONTS DU LYONNAIS est localisée à l'ouest à 1km de la limite ouest de la commune limitrophe à Jancenay.
- **ZNIEFF de type I** : ce sont des zones souvent de plus petite taille, situées ou non à l'intérieur des précédentes et qui se démarquent par une très forte concentration d'enjeux du patrimoine naturel.

Les ZNIEFF n'ont pas de portée juridique directe, elles représentent un outil d'information et d'alerte sur l'intérêt de ces zones. Toutefois, en tant qu'inventaire de référence, elles doivent cependant être prises en compte au même titre que d'autres inventaires ou information sur le patrimoine naturel dans les documents d'aménagement comme le prévoient diverses réglementations.

ZNIEFF 1 : RUISSEAU DU ROSSON

Cette zone de 104 hectares délimite les communes de Saint Symphorien et Coise et Larajasse, dont seulement 33 ha à la confluence du Couzon.



Ce secteur se situe en frange de la commune de Coise en limite sud de la commune de Saint Symphorien sur Coise. Elle couvre la micro vallée étroite de la Coise puis celle de son affluent le Rosson qui prend sa source au pied du Bois de la Marcillière. L'ensemble, de forme linéaire, emprunte le linéaire des 2 cours d'eau sur environ 7.5 km.

Les milieux fermés boisés dominent en amont jusqu'à 600 m d'altitude et sont ensuite dominés par des prairies. Les forêts naturelles sont mixtes à dominante feuillue.

Ce secteur englobe principalement des milieux ouverts vallonnés, avec une ripisylve développée à proximité des cours d'eau et quelques fragments boisés ou bosquets de feuillus à mi-pente. La bonne qualité de l'eau et du milieu qui s'est maintenue sur un linéaire de l'ordre de vingt-cinq kilomètres est une aubaine pour l'Ecrevisse à pattes blanches.

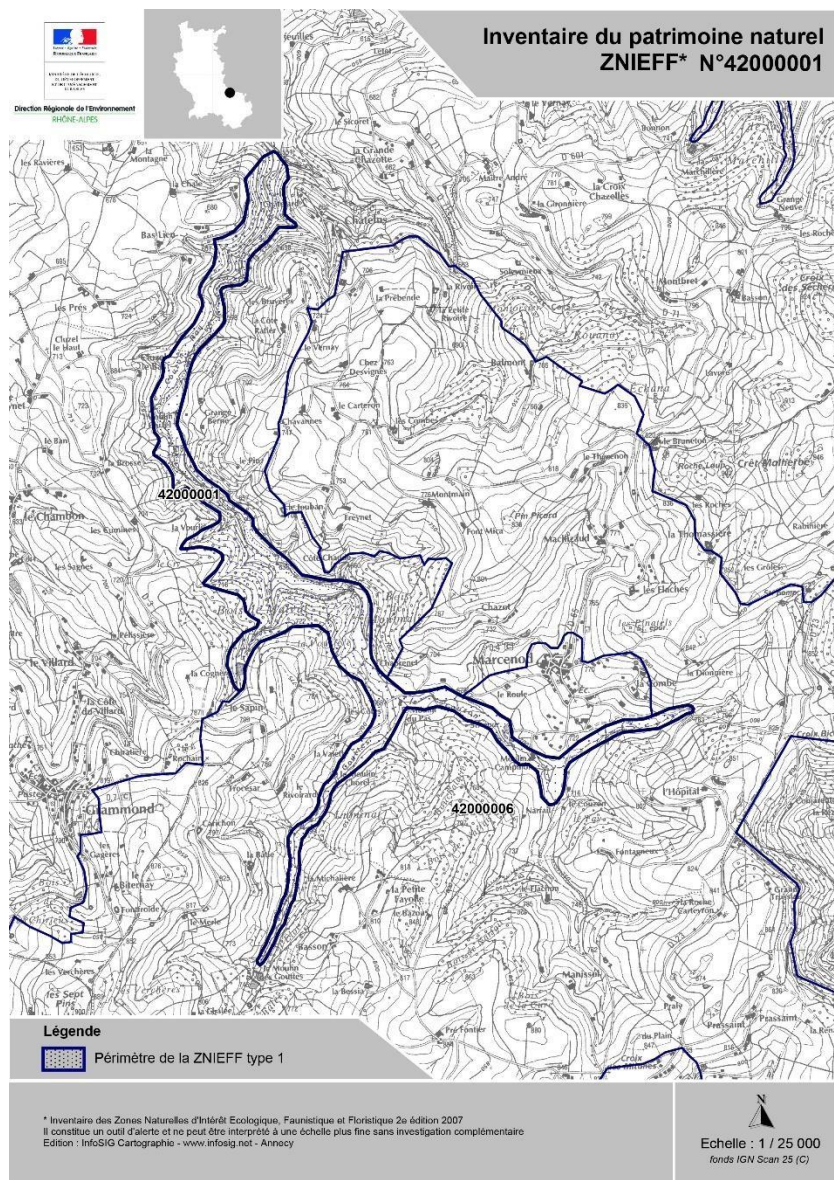


Aeschna paisible (libellule)



Ecrevisse à pattes blanches

ZNIEFF 1 : Le Couzon



Cette zone de 141,4 hectares couvre la limite communale avec Châtelus où s'écoule le Couzon d'où le nom donné à cette ZNIEFF. Elle concerne les communes de Châtelus (8%) et Saint Denis sur Coise (2%), soit 11 ha environ.

Ce secteur se situe dans le sud des monts du Lyonnais, dominant la plaine du Forez à l'ouest, et au sud l'agglomération stéphanoise et la vallée du Gier. Il s'inscrit dans un paysage de sommets arrondis d'altitude homogène. L'ensemble forme un plateau de moyennes montagnes mollement ondulé à l'exception de certains vallons assez encaissés. Les milieux ouverts dominent nettement et se partagent entre cultures variées : céréales, maïs, petits fruits (fraises, framboises, groseilles) et surtout prés et prairies pâturés (bovins) et fauchés. On trouve encore quelques haies et de rares vergers. Les bois sont situés sur les flancs de vallons les plus en pente, principalement dans la cuvette du Couzon. Les forêts naturelles sont mixtes à dominante feuillue, les quelques plantations sont celles de résineux. Le Couzon prend sa source vers 850 m. Il serpente entre les collines dans un vallon relativement encaissé.

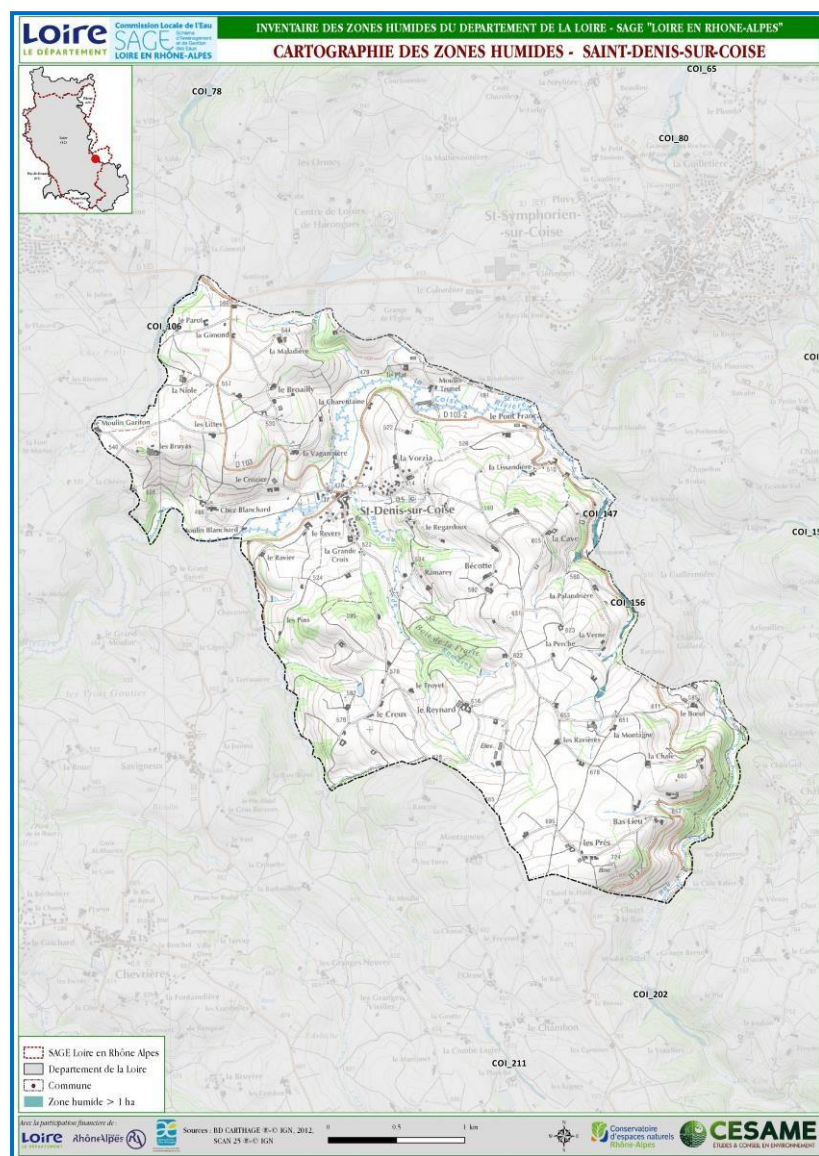
Les eaux froides et bien oxygénées de cette rivière (zone à Truite fario), épargnées par la pollution et riches en phytoplancton et zooplancton, favorisent la présence de l'Ecrevisse à pattes blanches, un crustacé autochtone en voie de raréfaction dans le département de la Loire comme partout ailleurs.

La population locale de Chouette chevêche (ou Chevêche d'Athéna) atteint ici une densité importante.



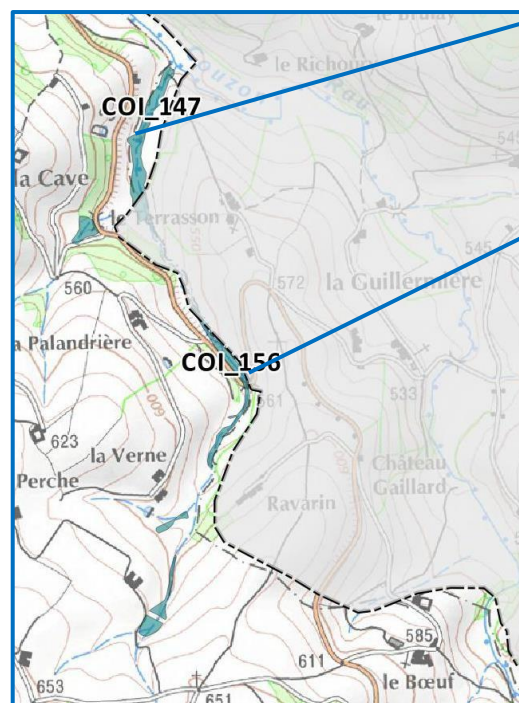
2.3.2 Les zones humides

Source : Inventaire des zones humides du département de la Loire



Les zones humides constituent des espaces où l’eau est le principal facteur qui contrôle le milieu naturel et la vie animale et végétale associées. Elles apparaissent là où la nappe phréatique affleure ou encore là où les eaux peu profondes recouvrent les terres. Ces zones humides contribuent à une gestion équilibrée de la ressource en eau en favorisant l’autoépuration, la prévention des inondations et la réalimentation des nappes. **Elles constituent un patrimoine naturel d’exception caractérisé par une très grande diversité biologique.**

Sur le territoire communal, les zones humides actuellement recensées représentent environ 2 ha. Elles concernent en majorité les abords du cours d’eau le Couzon aux lieux-dits Le Terrasson et la Palandrière. Ces espaces sont remarquables par la diversité des espèces végétales et animales dont ils permettent le développement.



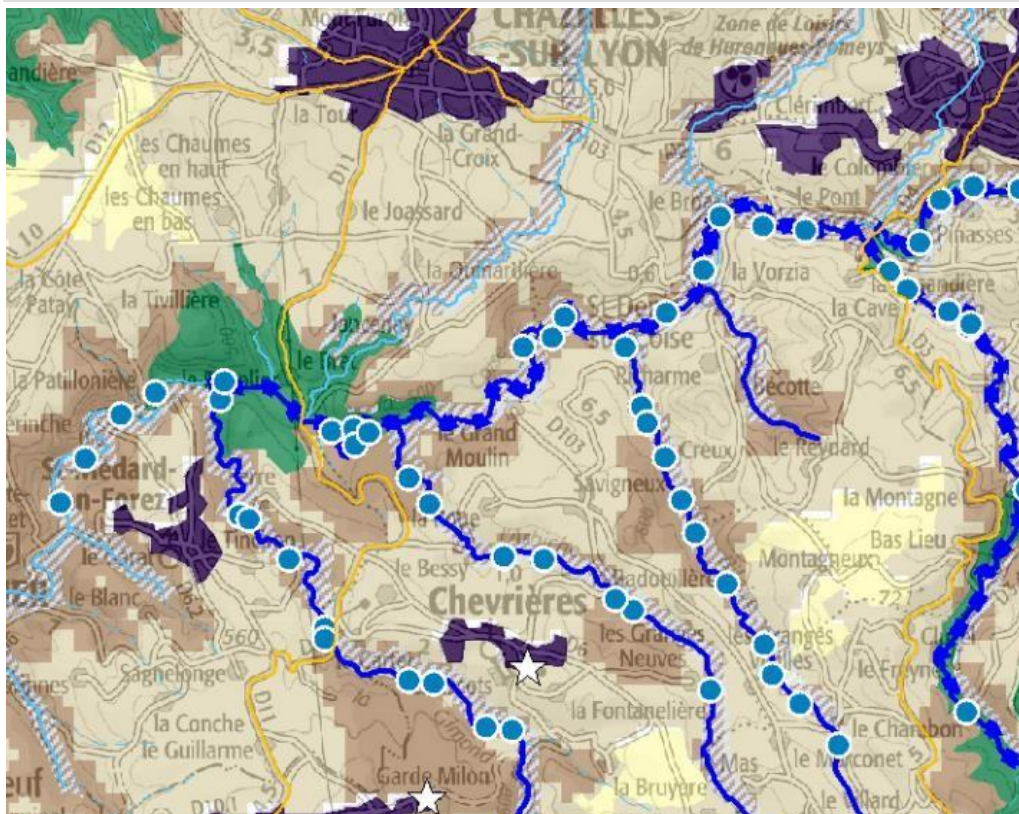
Zone humide qui s’étend sur environ 500 ml sur une vingtaine de mètres
Au lieu-dit Le Terrasson

Zone humide qui s’étend sur environ 500 ml sur une quinzaine de mètres
Au lieu-dit La Palandrière

2.3.3 Les enjeux écologiques (trame verte et bleue, corridors écologiques et obstacles)

FONCTIONNALITE ECOLOGIQUES DU TERRITOIRE COMMUNAL

Source : SRCE Rhône Alpes



La Trame verte et bleue (TVB) est une mesure phare du Grenelle de l'Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. La TVB vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, afin que les écosystèmes puissent perdurer.

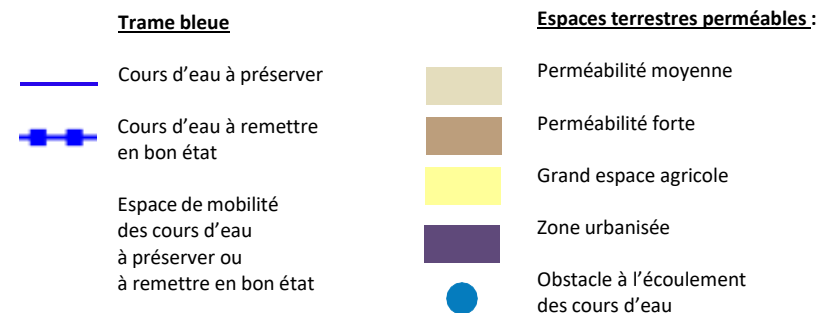
Les continuités écologiques correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales.

La constitution de la Trame Verte et Bleue se fait à l'échelle de chaque région, via l'élaboration de Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) qui constituent de nouveaux documents dans la hiérarchie des outils de planification territoriale.

D'un point de vue corridor écologique et compte tenu de la prédominance des espaces agricoles et naturels, la commune de SAINT DENIS SUR COISE est relativement transparente.

Le SRCE Rhône-Alpes n'a pas identifié de réservoir de biodiversité ou de corridor écologique terrestre ou aquatique particulier sur la commune. Les ZNIEFF I décrites précédemment sont toutefois recensées comme « réservoir de biodiversité » à préserver.

Afin de conserver la perméabilité du territoire communal il est nécessaire de densifier la tâche urbanisée existante et de limiter le développement urbain au bourg ou ses extensions à la Grande Croix ou la Vorzia. Enfin, la reconstitution d'un maillage plus dense avec des haies basses et des haies mixtes aurait pour avantage une amélioration de la trame verte. Pour ce qui est de la trame bleue il est nécessaire de préserver leurs espaces de mobilité et les zones humides qui les accompagnent et de gérer les obstacles à leur écoulement (nombreux obstacles identifiés, cf carte jointe).



2.4 Risques et nuisances

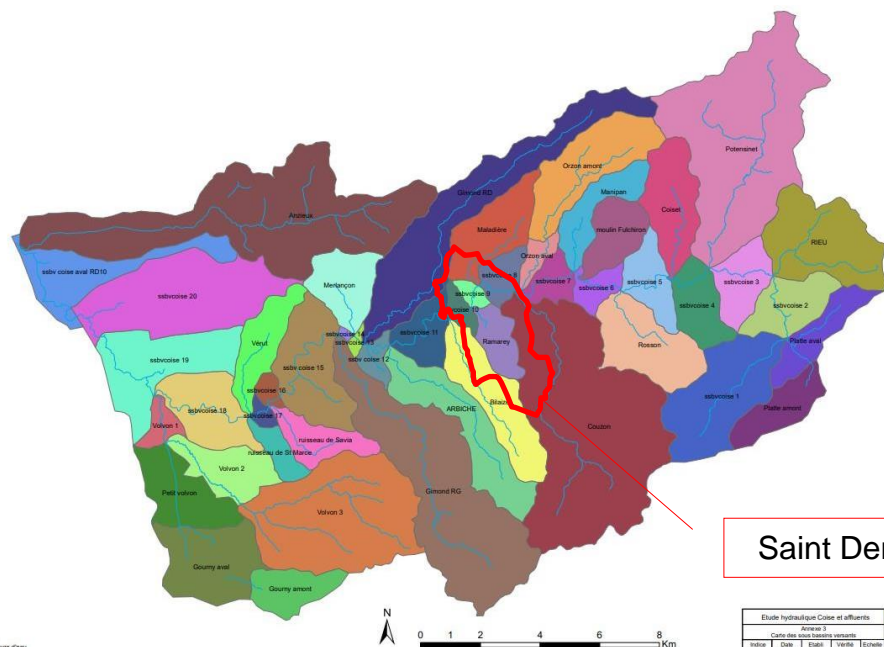
2.4.1 Les risques naturels

Le risque inondations de la rivière la Coise

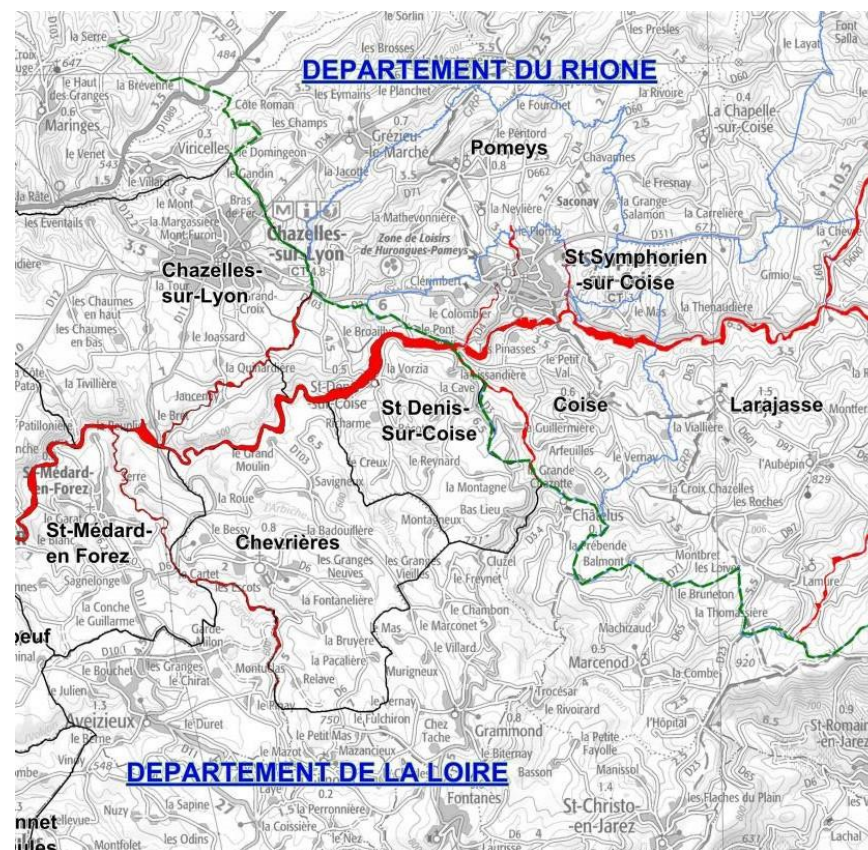
Pour ce risque, un Plan de Prévention des Risques a été prescrit le 2 octobre 2014. Il concerne 16 communes sur les départements de la Loire et du Rhône. Actuellement il en est à la phase des études techniques qui ont permis de définir une zone inondable sur la commune.

Le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations prend en compte la rivière de la Coise et ses affluents, dont le Couzon. Une «étude hydrologique a permis sur l'ensemble du bassin versant, de définir l'emprise du lit majeur de la rivière la Coise et ses affluents et de qualifier les aléas fort, moyen et faible sur ce secteur pour une crue centennale et de délimiter et réglementer les zones exposées aux risques d'inondation.

Plan de Prévention des Risques



Saint Denis sur Coise



Le risque mouvement de terrain

La commune est concernée par des mouvements de terrain de type lents et continus :

- **L'aléa retrait-gonflement des argiles** : Le risque retrait-gonflement des argiles est dû à la variation de la quantité d'eau dans certains terrains argileux. Ces terrains se gonflent en période humide et se rétractent en période de sécheresse. Ces variations peuvent alors entraîner des mouvements de terrains et des dégâts plus ou moins importants sur les constructions.
Vis-à-vis de ce risque, la commune de SAINT DENIS SUR COISE est peu impactée et en aléa faible. Est concernée uniquement une zone de fond de vallon à savoir la vallée du Couzon en aléa faible.
- **Les tassements et les affaissements** : certains sols compressibles peuvent se tasser sous l'effet de surcharges (constructions, remblais, circulation d'engins) ou en cas d'assèchement (drainage, pompage).

Le risque phénomènes météorologiques

Ce risque est lié sur la commune à des tempêtes et grains (vent). A ce titre, la commune a fait l'objet de plusieurs arrêtés de catastrophes naturelles.

Le risque sismique

Concernant le risque sismique, la commune de SAINT DENIS SUR COISE comme l'ensemble du département de la Loire est **classé en zone 2**, c'est-à-dire en zone de sismicité faible.

Le risque radon

Le département de la Loire est classé dans les départements prioritaires face aux risques liés aux émanations de radon. **La commune de SAINT DENIS SUR COISE est en catégorie 3 en zone de potentiel moyen ou élevé.** Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle provenant de la désintégration du radium, lui-même issu de la désintégration de l'uranium contenu dans la croûte terrestre. Il est inodore et incolore.

Les zones vulnérables

La commune est située à l'intérieur de la **zone vulnérable au regard de la pollution par les nitrates** (Loire Bretagne) ainsi que dans la **zone sensible à l'eutrophisation** (la Loire en amont de sa confluence avec le Beuvron).

Les arrêtés de catastrophe naturelle

Depuis 1982, la commune a fait l'objet de 5 arrêtés de catastrophes naturelles pour les évènements suivants :

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
<i>Inondations et coulées de boue</i>	17/05/1983	17/05/1983	21/06/1983	24/06/1983
<i>Inondations et coulées de boue</i>	01/12/2003	02/12/2003	12/12/2003	13/12/2003
<i>Inondations et coulées de boue</i>	01/11/2008	02/11/2008	24/12/2008	31/12/2008
<i>Poids de la neige-chute de neige</i>	26/11/1982	28/11/1982	15/12/1982	22/12/1982
<i>Tempête</i>	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
<i>Inondations et coulées de boue</i>	01/12/2003	02/12/2003	12/12/2003	12/12/2003

2.4.2 Les installations classées

Il n'y a pas d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) sur la commune.

2.4.3 Les nuisances sonores

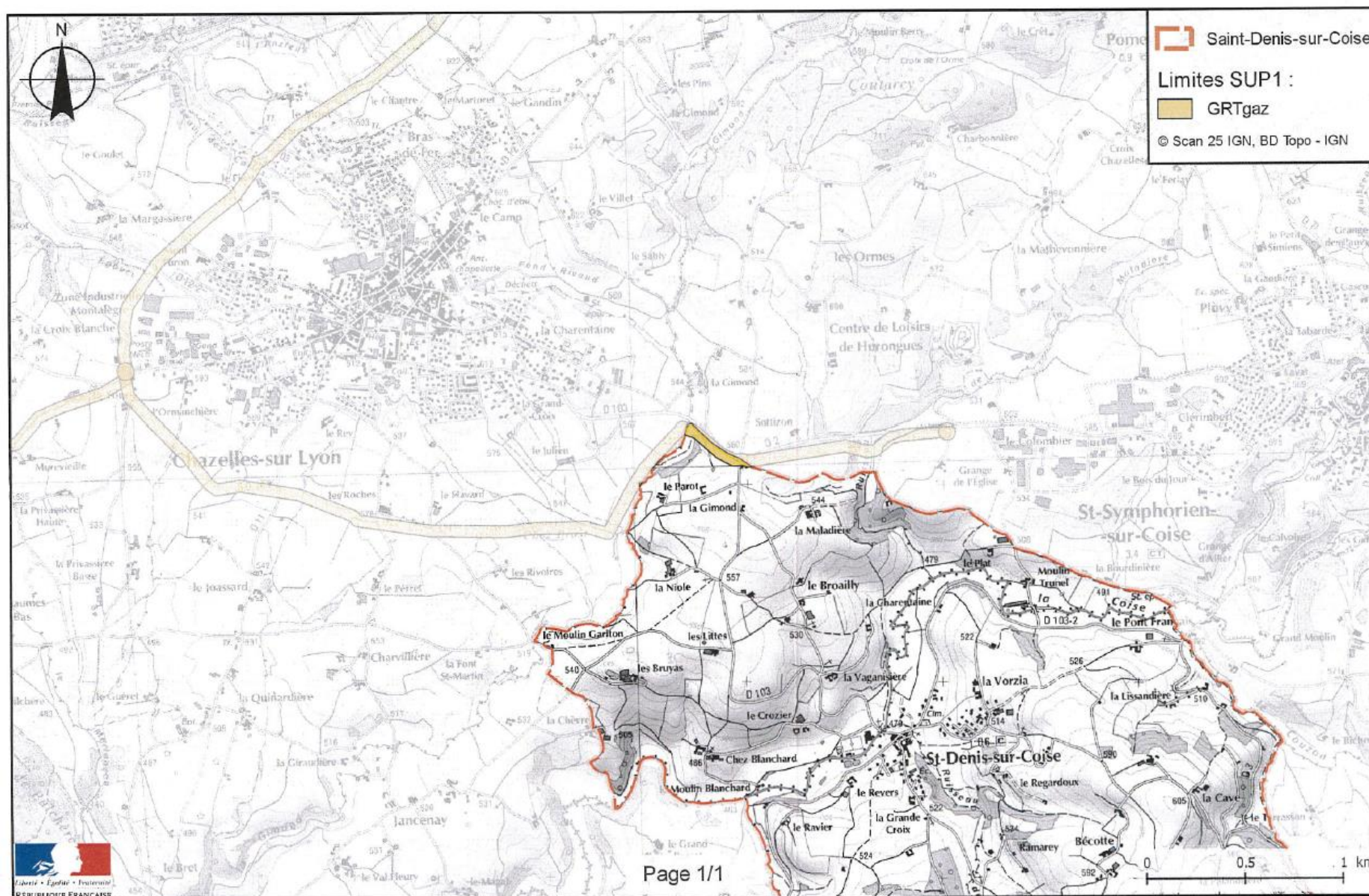
Aucune source de nuisances sonores particulières n'est recensée sur la commune de SAINT DENIS SUR COISE.

2.4.4 Transport de Gaz

La commune est traversée et impactée par le transport de gaz 1 GRT Gaz DN 100 PMS 67.7 (alimentation de saint Symphorien sur Coise DP). Des servitudes relatives au transport de Gaz naturel se trouvent listées dans le document « 7.1 LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE ».

La servitude I3 a pour vocation principale de grever d'une zone non aedificandi l'environnement immédiat des canalisations de transport et de distribution de gaz, afin d'assurer leur pérennité et réduire par là-même les risques liés à leur présence.

Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



	ATOUTS/OPPORTUNITES	FAIBLESSES/MENACES
SITUATION GEO.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Commune rurale des Monts du Lyonnais bénéficiant d'une bonne accessibilité à proximité immédiate des bourgs centre de Chazelles sur Lyon et Saint Symphorien sur Coise et des agglomérations de Lyon et Saint Etienne 	
RISQUES NUISANCES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas de site pollué (ancien atelier de forgeage) ✓ Bonne qualité de l'air 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Risque mouvement de terrain ✓ Risque phénomènes météorologiques ✓ Servitude de transport de gaz
PAYSAGES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un cadre paysager rural de qualité ✓ Points de vue sur la plaine et les Monts du Forez et du Lyonnais ✓ Eléments de patrimoine intéressants : Eglise, croix... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Hétérogénéité des styles architecturaux
BIODIVERSITE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des milieux naturels intéressants : vallée de la Coise, de la Bilaize, de Ramarey et de Couzon, ✓ Espaces boisés ✓ Quelques zones humides en bordure du réseau hydrologique du Couzon 	

LES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

▮ *Maintien de l'activité agricole : maintien de l'équilibre entre terres cultivées et prairies, renforcement de la trame bocagère*

▮ *Limitier l'étalement urbain*

▮ *Préservation des secteurs de biodiversité et des corridors écologiques*

▮ *Prise en compte des risques et des nuisances*

III- DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

3.1 Démographie (source INSEE)

3.1.1 Evolution de la population

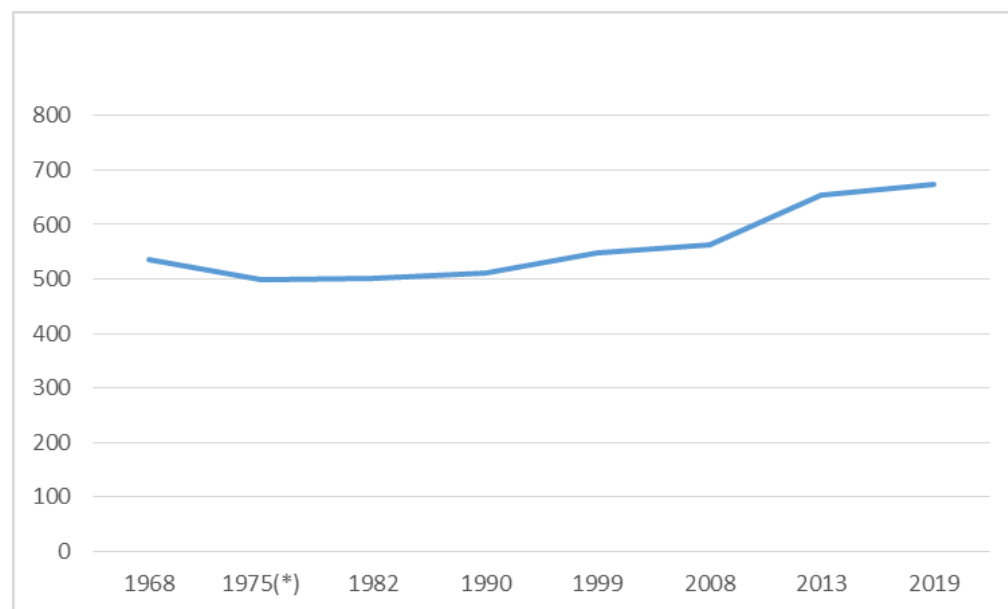
Période	1968	1975	1982	1990	1999	2013	2019
Population	535	500	502	512	548	655	673
Densité (hab/km ²)	49.6	46.3	46.5	47.5	50.8	60.7	62.4

La commune de SAINT DENIS SUR COISE comptait 673 habitant.e.s en 2019 soit une densité de population de 62.4 hab/km².

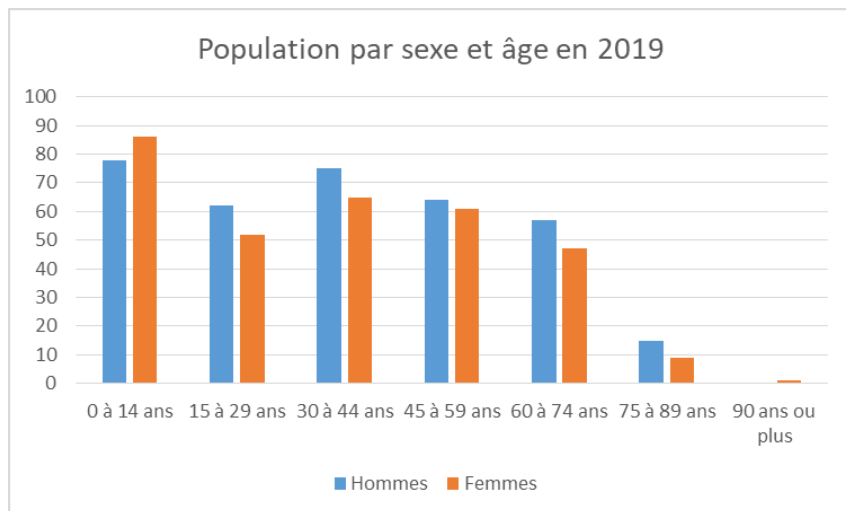
Sur la période récente 2008-2019, **la population a augmenté de 110 habitant.e.s (+18%) passant de 563 habitante.e.s en 2008 à 673 en 2019.**

Le graphique ci-contre révèle **deux évolutions distinctes** :

- **1968-1990** : la population a légèrement diminué (- 25 habitants) à la fin de l'exode rural. Le solde migratoire négatif sur la période renforce ce constat (-1,2%) ;
- **1990-2019** : la tendance s'inverse puisque le nombre d'habitant.e.s à SAINT DENIS SUR COISE ne cesse de croître en raison du phénomène de rurbanisation, consistant à ce que des personnes travaillant en ville viennent résider en territoire rural. L'augmentation du taux de natalité couplé au solde migratoire redevenu positif explique ce gain de population.



3.1.2 Structure de la population



En 2019, on recense un peu plus d'hommes (352) que de femmes (321).

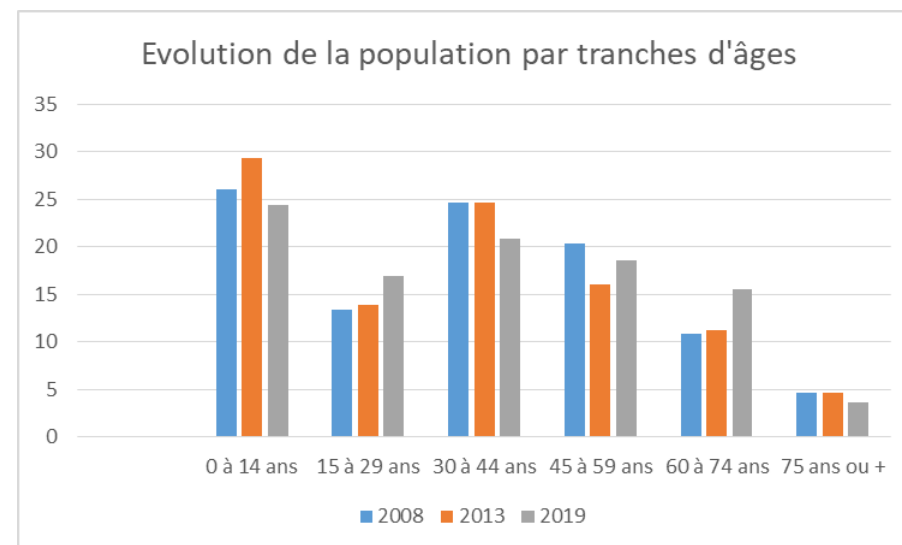
En effet, la répartition par sexe de la population est globalement équilibrée même si la pyramide des âges fait apparaître un excédent en faveur des hommes à l'exception de la tranche de 0 à 14 ans, pour laquelle les filles (86) devancent les garçons (78).

La part des moins de 20 ans à l'échelle communale est très nettement supérieure à la proportion de l'arrondissement et du département et est issue de l'accroissement de l'installation de jeunes ménages depuis 2010.

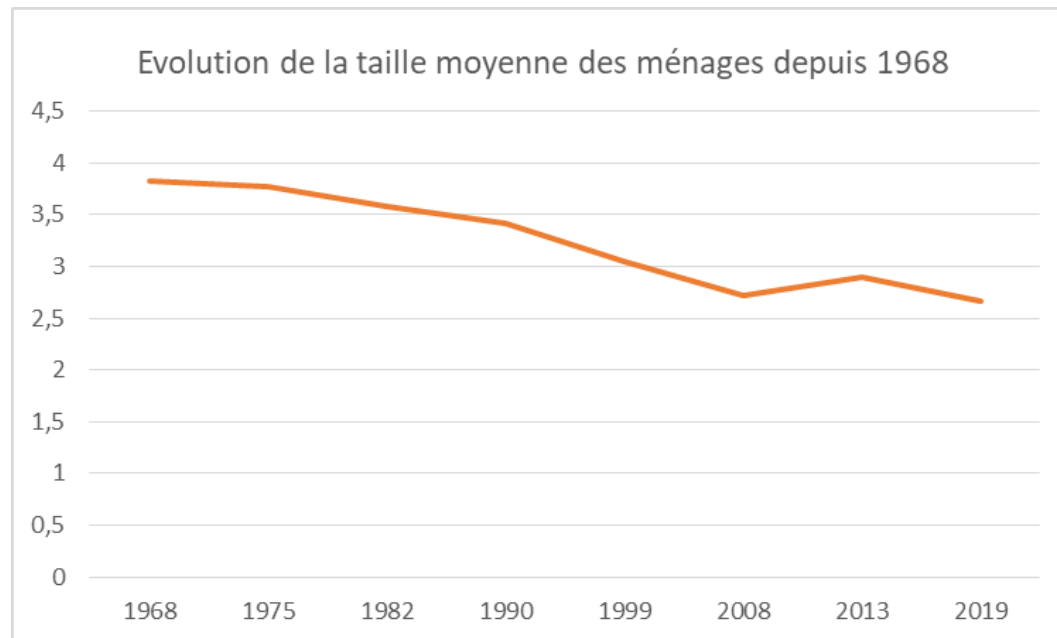
Le constat s'inverse pour la part des 60 ans et plus, signe d'un renouvellement démographique.

La tranche d'âge la plus représentée en 2019 est celle des 0-14 ans, suivie de 30 à 44 ans, caractéristiques des jeunes ménages avec enfants, à l'inverse les plus de 75 ans sont sous représentés.

	% - de 29 ans	% des 60 ans et +
SAINT DENIS SUR COISE	42.3%	18.3%
Arrondissement de Montbrison	25,1%	26,9%
Département de la Loire	24,5%	27,5%
France	24,5%	24,8%



3.1.3 Les ménages



La commune compte en 2019, 253 ménages. Corrélativement à l'augmentation de population, **leur nombre a augmenté de 46 depuis 2008.**

Cette augmentation est d'autant plus importante que la taille moyenne des ménages a diminué passant de 2.72 personnes en 2008 à 2,66 en 2019.

La taille moyenne des ménages à SAINT DENIS SUR COISE reste cependant supérieure à la moyenne départementale (2,2).

Cette diminution, constatée sur l'ensemble du pays, est due au vieillissement de la population et aux évolutions sociologiques.

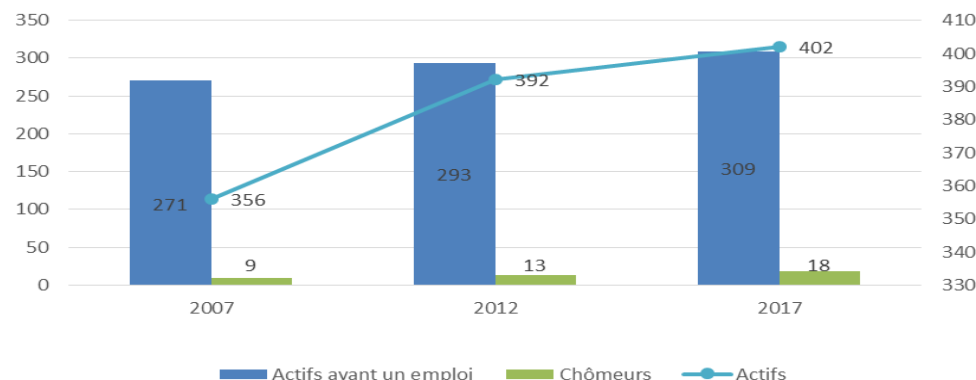
Taille moyenne des ménages en 2015

SAINT DENIS SUR COISE	2,7
Arrondissement de Montbrison	2,3
Département de la Loire	2,2

La commune demeure un secteur résidentiel très attractif puisque les ménages qui sont arrivés sur la commune après 2008 représentent 30% des ménages. Ce renouvellement de population est nécessaire pour le maintien des équilibres démographiques communaux et des effectifs scolaires.

3.1.4 Population active

Evolution de la population active depuis 2007



Lieu de travail des actifs occupés

Travaillent dans :	2012	2017
Commune de résidence	62	59
Autre commune	231	250

Par conséquent, 80.9% des actifs travaillent dans une autre commune, ce qui est **source de migrations alternantes réalisées pour la plupart en automobile (86.4%)**. Cela explique que 95% des ménages possèdent au moins une voiture et que 56.8% disposent de deux voitures ou plus.

La population active rassemble 402 personnes en 2017 soit moins de la moitié de la population totale (61.2%), ce qui constitue un taux exceptionnel. Corrélativement à l'augmentation de la population totale, la population active a progressé de 46 personnes, soit 12.9% entre 2007 et 2017, soit 10 ans.

Le taux de chômage a augmenté entre 2007 et 2017 pour atteindre 5.5% en 2017 avec une baisse de celui des femmes de 4.8 à 3.5%, alors que celui des hommes augmentait de 3.2 à 5.5%.

A l'instar de ce que l'on observe à l'échelle de la France, les jeunes actifs de SAINT DENIS SUR COISE sont les plus touchés par le chômage.

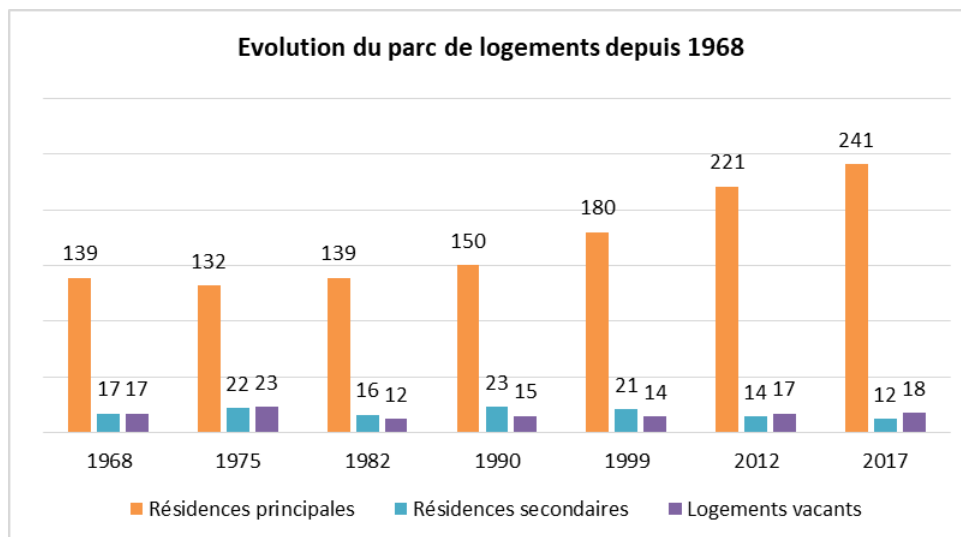
Taux de chômage par sexe et par secteur en 2015

	Saint Denis sur Coise	Arr. Montbrison	Dpt de la Loire
% chômage hommes	7.1%	8,8%	13,4%
% chômage femmes	3.5%	10,1%	14,5%
% chômage global	5.5%	9,4%	13,9%

A Saint Denis, 24,5% des actifs ayant un emploi travaillent sur la commune soit 100 habitants, ce qui reste inférieur à la proportion à l'échelle intercommunale. Cette proportion est de plus en diminution puisque en 1999 elle était égale à 32,1%.

3.2 Parc de logements (source INSEE)

3.2.1 Répartition du parc de logements



En 2017, Saint Denis sur Coise comptait 271 logements au total, dont 241 de résidences principales (88.9%), 12 résidences secondaires (4.4%) et 18 logements vacants (6.6%) inférieure à la moyenne nationale de 8%.

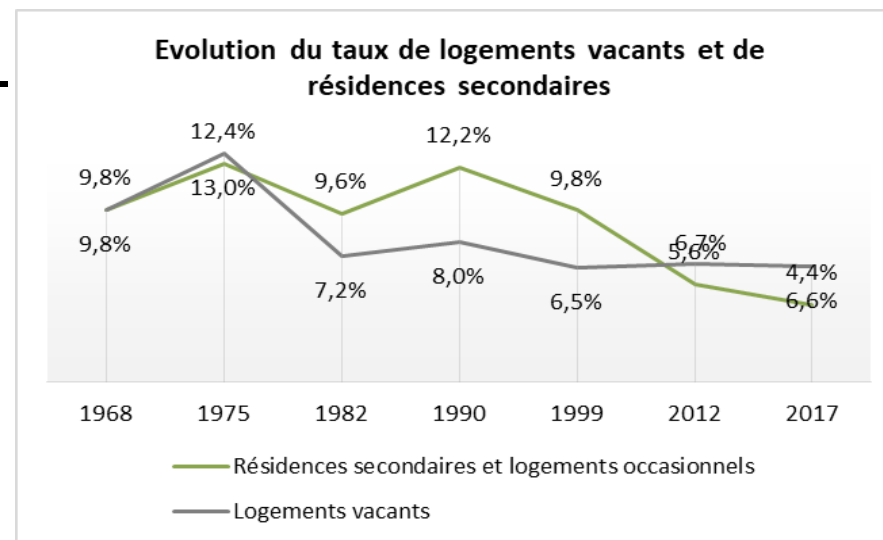
Corrélativement à l'augmentation de population survenue à partir du début des années 90, le parc des résidences principales a augmenté de 98 logements entre 1968 (+57%) au rythme moyen de 2 logements par an.

Avec 12 unités, les résidences secondaires sont minoritaires et ne représentent que 4.4% du parc et en baisse depuis 1975 (23 unités).

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2010	2012-2017
Rés. principales	-7	7	11	30	41	20
Rés. secondaires	5	-6	7	-2	-7	-2
Logements vacants	6	-11	3	-1	3	1
Ensemble logements	177	167	188	215	252	271

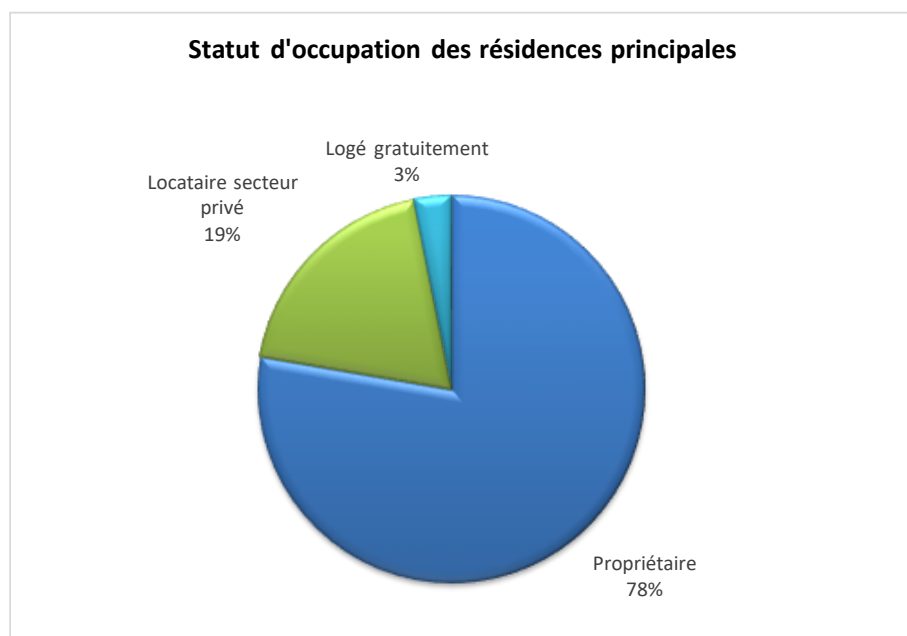
	1968	1975	1982	1990	1999	2012	2017
Rés. Principales en %	80,3%	74,6%	83,2%	79,8%	83,7%	87,7%	88,9%
Rés. secondaires en %	9,8%	12,4%	9,6%	12,2%	9,8%	5,6%	4,4%
Logements vacants en %	9,8%	%	7,2%	8,0%	6,5%	6,7%	6,6%
Ensemble logements	173	177	167	188	215	252	271

La vacance est stable depuis 1975. Après avoir atteint 23 unités en 1975 et 2007, la vacance est comprise entre 12 et 18 unités. Cette proportion de 6.6% est inférieure à celle de l'arrondissement (7,8%) et encore plus à celle du département (8,7%)



	Saint Denis sur Coise	Arr. Montbrison	Dpt de la Loire
Rés. principales	88.9%	84,4%	86,7%
Rés. secondaires	4.4%	7,8%	4,6%
Logements vacants	6.6%	7,8%	8,7%

3.2.2 Typologie des résidences principales



Compte tenu de l'omniprésence des maisons individuelles, les logements sont majoritairement de grande taille **avec une moyenne de 4,8 pièces par résidences principales en 2017. Ainsi, 64% des habitations sont composées de 5 pièces ou plus et cette proportion a augmenté depuis 2007 (+9.3 points).** Proportion qui est également largement supérieure à celle de l'arrondissement (46,6%).

A l'inverse les logements de petite taille constitués de moins de 3 pièces représentent 13.6% du parc de logements contre 23,5% à l'échelle de l'arrondissement de Montbrison.

Caractéristique des communes périurbaines, la quasi-totalité des logements sont de type individuel (88.6%) et les résidences principales sont pour la plupart (78.9%) occupées par leurs propriétaires soit 165 ménages sur les 209 que compte la commune.

Répartition des résidences principales selon le type de logement en 2015

	Saint Denis sur Coise	Arr. Montbrison	Dpt de la Loire
Maison individuelle	86,3%	78,9%	50,7%
Appartement	11,1%	20,5%	48,5%

La part des logements locatifs est donc faible par rapport à la proportion à l'échelle de l'arrondissement et représente 9.8 % des résidences principales (89) dont **15 logements locatifs sociaux** (4.1% du parc total) gérés notamment par Loire Habitat.

Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2012

	Saint Denis sur Coise	Arr. Montbrison	Dpt de la Loire
Propriétaire	79,3%	71,5%	58,5%
Locataire	19,1%	26,9%	39,8%
dont d'un logement social	3,3%	6,8%	15,3%
Logé gratuitement	1,7%	1,6%	1,7%

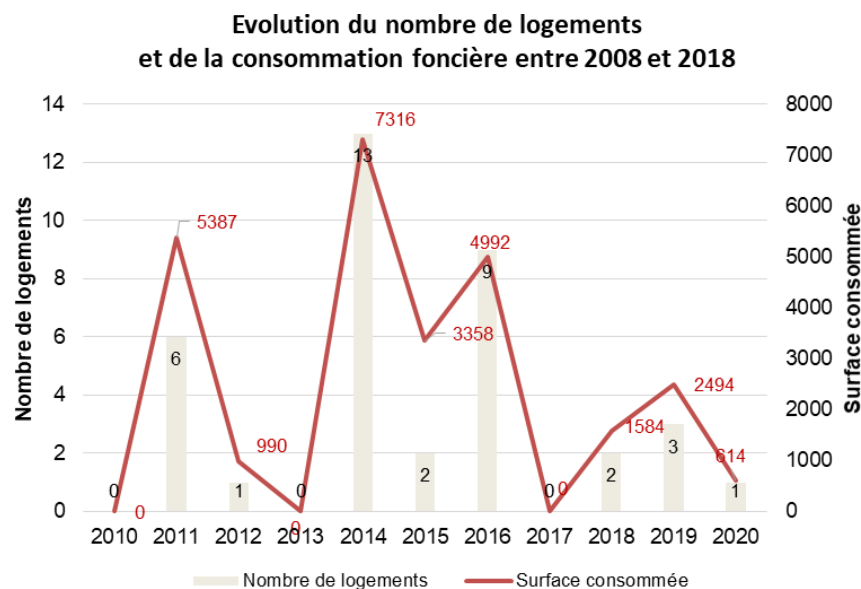
Répartition des résidences principales selon le nombre de pièce en 2012

	Saint Denis sur Coise	Arr. Montbrison	Dpt de la Loire
1 pièce	0%	1,1%	3,0%
2 pièces	4,1%	6,3%	10,9%
3 pièces	9,5%	16,1%	22,6%
4 pièces	22%	29,9%	28,8%
5 pièces ou plus	64,3%	46,6%	34,6%

3.2.3 Rythme de construction et consommation foncière

(source : registre d'urbanisme)

SUR LES DIX DERNIERES ANNEES LA CONSOMMATION FONCIERE S'ILLUSTRE DE CETTE MANIERE :



Le PLU doit être ainsi l'occasion d'initier une réflexion pour une démarche collective permettant de développer et d'habiter autrement le territoire et de reconsidérer les modes d'extension urbaine de la commune et les modes d'habiter.

L'évolution du nombre de logements réalisés sur la période 2010-2020 révèle un total de 37 nouveaux logements, soit une moyenne de 3.7 logements/an. L'analyse détaillée des données montre que cette moyenne cache des disparités relativement importantes selon les années. En effet, le nombre de logements créés varie entre 0 (2010/2013/2017) et 13 (2014) avec une moyenne de 3 à 4 logements par an.

Sur ces 37 nouveaux logements, la quasi-totalité sont des pavillons individuels réalisés notamment dans le cadre d'opération de lotissements ou au coup par coup, seuls 8 logements ont été réalisés en groupés (maisons jumelées).

La consommation de foncier correspondant à ces 37 nouveaux logements s'est élevée à 26 735 m², soit une moyenne de 723 m² par habitation et une densité moyenne de 13.9 logements/ha.

A titre de comparaison, le SCOT des Monts du Lyonnais prévoit pour la période 2017-2027 la construction de 91 logements (soit une moyenne de 4.55 logements par an) avec une densité moyenne de 20 logement/ha.

Année	Nombre de logements	Surface consommée	Densité moyenne en logt/ha
2010	0	0	0
2011	6	5 387	11.1
2012	1	990	10.1
2013	0	0	0
2014	13	7 316	17.8
2015	2	3 358	6
2016	9	4 992	16.7
2017	0	0	0
2018	2	1 584	12.6
2019	3	2 494	12
2020	1	614	16.3
Total	37	26 735	13.9

3.2.4 Perspectives d'évolution compte tenu des prescriptions du SCOT des Monts du Lyonnais

Les perspectives d'évolution en termes de besoins en logements à l'horizon 2035 sont fixées par le SCOT des Monts du Lyonnais avec lequel la commune de SAINT DENIS SUR COISE devra de nouveau être prochainement compatible.

Le SCOT des Monts du Lyonnais prescrit que les communes, quel que soit leur type, **doivent concentrer leur extension urbaine sur un nombre limité de pôles, très généralement 1 à 2 par commune, dont prioritairement le centre bourg ou urbain.** Cette limitation se justifie notamment au regard des exigences en matière de ressource en eau, d'assainissement et de protection du foncier agricole.

Le SCOT recommande aux communes identifiées comme étant des villages à l'instar de SAINT DENIS SUR COISE :

- **de respecter une densité minimale de 20 logements/ha**
- **de favoriser certaines formes urbaines** : habitat intermédiaire, individuel groupé, individuel avec procédure.

Production de logements et besoins fonciers de la commune de Saint Denis sur Coise en fonction des prescriptions du SCOT

	Plafond indicatif des logements à construire			Densité moyenne prescrite en logements par hectare	Foncier maximum urbanisable prescrit en hectare, selon les conditions prévues par le DOO		
	2017-2037 (100%)	dont 2017-2027 (50%)	dont 2027-2037 (50%)		2017-2037 (100%)	dont 2017-2027 (50%)	dont 2027-2037 (50%)
SAINT DENIS SUR COISE	91	45	45	20	4.54	2.3	2.3

Communes	Plafond indicatif des logements à construire			Densité moyenne prescrite en logements par hectare	Foncier maximum urbanisable en hectare selon les conditions prévues par le Doo		
	2017-2037 (100%)	2017-2027 (50%)	2027-2037 (50%)		2017-2037 (100%)	2017-2027 (50%)	2027-2037 (50%)
Saint-Martin-en-Haut	658	329	329	25	26,33	13,2	13,2
Saint-Symphorien-sur-Coise	603	301	301		24,10	12,1	12,1
Saint-Laurent-de-Chamousset	329	164	164		13,15	6,6	6,6
Sainte-Foy-l'Argentière	221	110	110		8,83	4	4
Larajasse	262	131	131	20	13,09	6,5	6,5
Haute-Rivoire	199	99	99		9,94	5,0	5,0
Montrottier	188	94	94		9,39	4,7	4,7
Brussieu	176	88	88		8,78	4,4	4,4
Aveize	159	80	80		7,97	4,0	4,0
Pomeys	152	76	76		7,61	3,8	3,8
Chevières	152	76	76		7,59	3,8	3,8
Saint-Genis-l'Argentière	149	74	74		7,44	3,7	3,7
Sainte-Catherine	132	66	66		6,60	3,3	3,3
Chambost-Longessaigne	126	63	63		6,31	3,2	3,2
Villechenève	126	63	63		6,30	3,1	3,1
Grammond	126	63	63		6,29	3,1	3,1
Meys	114	57	57		5,70	2,8	2,8
Brullioles	114	57	57		5,68	2,8	2,8
Duerne	111	56	56		5,56	2,8	2,8
Grézieu-le-Marché	109	54	54		5,44	2,7	2,7
Souzy	108	54	54		5,41	2,7	2,7
Coise	107	53	53		5,34	2,7	2,7
Maringes	95	47	47		4,74	2,4	2,4
Saint-Denis-sur-Coise	91	45	45		4,54	2,3	2,3
Saint-Clément-les-Places	88	44	44	4,39	2,2	2,2	
Virigneux	87	43	43	4,34	2,2	2,2	
Longessaigne	85	43	43	4,27	2,1	2,1	
La Chapelle-sur-Coise	79	39	39	3,95	2,0	2,0	
Les Halles	67	34	34	3,37	1,7	1,7	
Viricelles	63	31	31	3,15	1,6	1,6	
Montromant	62	31	31	3,11	1,6	1,6	
Châtelus	18	9	9	0,89	0,4	0,4	
Scot des Monts du Lyonnais	5154	2577	2577		239,6	119,8	119,8

La répartition de production de logements à l'horizon 2037 a été calculée au prorata du poids de la population des communes soit 6 085 logements pour l'ensemble du territoire du SCOT. **Concernant SAINT DENIS SUR COISE , le nombre indicatif de logements à construire d'ici 2037 est de 91 soit un besoin foncier estimé à 4.54 ha, dont 45 sur la période 2017-2027 (2.3ha) et 45 sur la période 2027-2037 (2.3ha).**

3.3 Activités économiques et emplois

ZONES D'ACTIVITES INTERCOMMUNALES

Commune	Nom de la ZA	Surf.dispo
AVEIZE	ZA la Croix Michel	
CHAMBOST LONGESSAIGNE	Thivollet	3 000 m ²
CHAMBOST LONGESSAIGNE	ZA le Garel	2 500 m ²
CHEVRIERES	ZA Villedieu	2 000 m ²
DUERNE	ZA Plat Paris	5 000 m ²
GREZIEU LE MARCHE	ZA le Domingeon	
LONGESSAIGNE	ZA Chancolan	5 100 m ²
LONGESSAIGNE MONTROTTIER	Les Auberges	10 200 m ²
MEYS	ZA la Gagère	4 600 m ²
MONTROTTIER	ZA l'Olivière	5 000 m ²
POMEYS	ZA le Plomb	45 000 m ²
SOUZY	ZA Bellevue	35 100 m ²
ST CLEMENT LES PLACES	Parc d'activités innovantes	8 000 m ²
ST DENIS SUR COISE	ZA Croix Chartier	40 000 m²
ST GENIS L'ARGENTIERE	ZA Parlière	
ST LAURENT DE CHAMOUSSET	ZA Croix Grand Borne	
ST LAURENT DE CHAMOUSSET	Grane Thival	
ST MARTIN EN HAUT	ZA les Plaines	15 000 m ²
ST SYMPHORIEN SUR COISE	ZA Colombier - Grange Eglise	12 000 m ²
TOTAL DISPONIBLE		192 500 m²

La compétence économique est désormais du ressort de l'intercommunalité. Celle-ci dispose actuellement de 19 zones d'activités industrielles et artisanales qui représentent environ 19 ha disponibles.

3.3.1 Nombre d'établissement et emplois

Saint Denis sur Coise dispose d'une zone d'activités intercommunale, la ZA Croix Chartier qui propose environ 4ha de terrains cessibles.

Depuis 2014, la construction d'un bâtiment industriel à usage de bureaux et ateliers a mobilisé 0.45 ha, suivi en 2016 d'un atelier sur 0.37 ha, et en 2019 d'un bâtiment artisanal sur 0.3 ha, de la fromagerie bio sur 0.19 ha, d'un bâtiment artisanal sur 0.29 ha, de la création d'une station GNV sur 1.2 ha, et d'un atelier bois sur 0.72 ha. Au total, 4 ha ont été occupés.

3.3.2 Inventaire des activités industrielles et artisanales

La commune recense des entreprises dans divers secteurs d'activités :

Artisans

Plombier	FAURE Thomas et Pascal	63 Chemins des Pins	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Carreleur	BADOIT Stéphane	178 Chemin de la Vorzla	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
	SOCCHI Rémi	105 Chemin du Moulin	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Menuisier	BARCET Stéphane	386 Chemin des Ravières	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
	FARGERES Ludovic	3 Lotissement de Richarme	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Installateur de piscine	St Denis Piscine	4 Lotissement de Richarme	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Travaux publics	BLANCHARD Bruno	118 Route de Chevrières	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Formateur en Prévention	FP2SI (BROSSARD Patrick)	82 Chemin du Creux	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Electricien	BARCET Cédric	2839 Route de la Montagne	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
	BARCET Alain	79 Chemin des Pins	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Plâtrier	GRANJON Dominique	445 Route de la Montagne	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Résine application	Résine application	243 Chemin du Moulin Trunel	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE

Activités industrielles (ZAC de la Croix Chartier)

Methanisation	Méthamoly	254 Chemin du Parot	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Fabrication de fromages BIO	Altermonts	251 Rue de l'Energie	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Travaux publics	Sarl POYET Joël	9 Rue de l'Energie	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Menuiserie métallique	CREABIS	12 Rue de l'Energie	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Concepteur et fabricant de matériels pédagogiques	DIDAC BDH Sarl	80 Rue de l'Energie	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Emballage sous vide	TVES	165 Rue de l'Energie	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE
Comptabilité/Gestion	AFOCG Rhône-Loire	80 Rue de l'Energie	42140	SAINT-DENIS-SUR-COISE

3.3.3 Inventaire des commerces et services

La commune de SAINT DENIS SUR COISE dispose des commerces et services suivants :

SAINT DENIS SUR COISE reste très dépendante des équipements et commerces que ce soit ceux de Chazelles-sur-Lyon, St- Symphorien-sur-Coise.

Activités commerciales et services

Bar-restaurant-épice	« au Troquet d'la Coise »	22 route de Chevrières	42140 Saint Denis sur Coise
Salon de coiffure	L'atelier de Camille	132 Montée des Ecoliers	42140 Saint Denis sur Coise

3.3.4 Inventaire des équipements publics

3.3.5 Activités touristiques et de loisirs

SAINT DENIS SUR COISE s'inscrit au sein du territoire des Monts du Lyonnais, disposant d'un patrimoine intéressant et d'un cadre paysager de qualité.

L'offre d'hébergement touristique de la commune dispose d'un gîte au lieu-dit les Prés.

Les activités de loisirs de pleine nature sont principalement la randonnée avec plusieurs sentiers balisés gérés par la communauté de communes et l'Office du Tourisme.

3.3.6 La vie associative

La commune recense une dizaine d'associations aux raisons sociales diverses. Ces associations participent à l'animation de la commune et jouent un rôle en termes d'intégration des nouveaux habitants.

Activité	Association
Sport/loisirs/tourisme	Basket Coise-St Denis Avenir Foot Pays de Coise Amicale Boules Ecurie des 3 villages Société de Chasse
Humanitaire Social	Familles rurales Un élan pour Lucas Amicale des donneurs de sang
Détente	Comité des Fêtes Maison des jeunes Club de 3ème âge
Culture	OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique) APESD (association des parents d'élèves St Denis) Anciens combattants et FNACA Association des familles

3.3.7 Les services publics

La commune dispose d'équipements publics : un City Stade, un terrain de Football, terrain de boules lyonnaises, terrain de pétanque, espace jeux enfants, salle des sports, salle des fêtes, aires de pique-nique

Réseau d'eau potable

(Source : RPQS 2017)

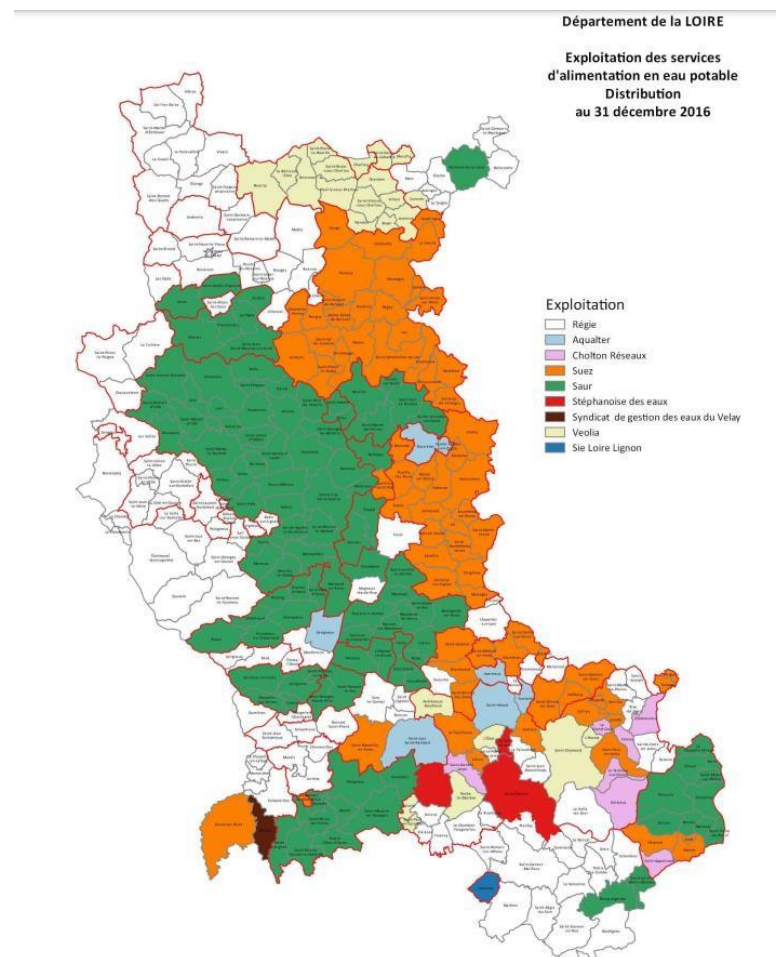
L'assainissement

(Source : RPQS 2017 et zonage assainissement)

- Assainissement collectif

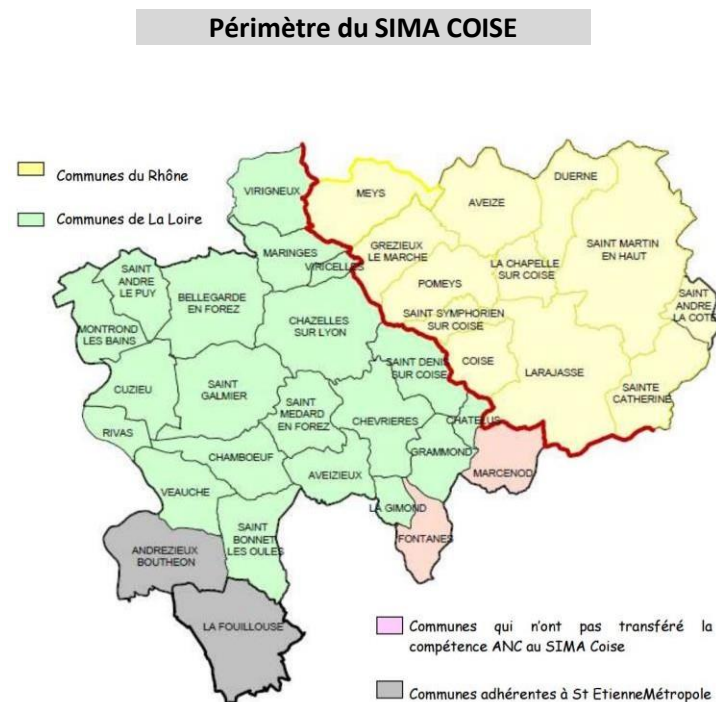
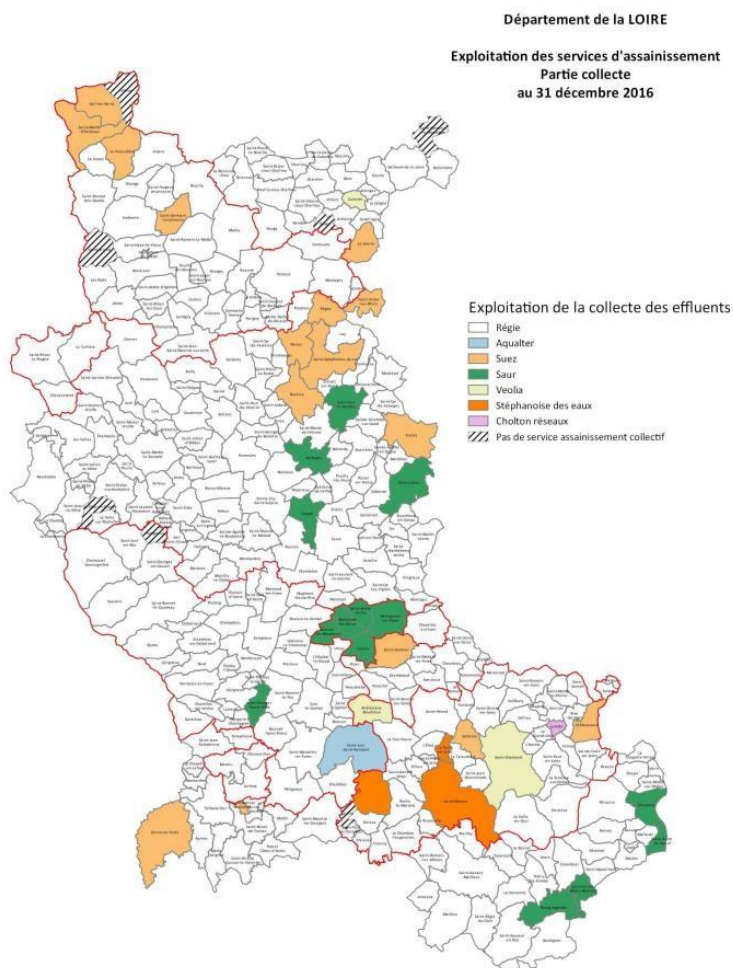
La communauté de communes des Monts du Lyonnais exerce depuis le 1 janvier 2020 la compétence assainissement en régie directe.

Le service public d'assainissement s'appuie sur une station d'épuration qui assure le traitement des eaux usées.



- **Assainissement non collectif :**

L'assainissement non collectif est géré par le **SIMA Coise** (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise et ses affluents) depuis 2006. Selon l'étude du zonage assainissement, le traitement des eaux usées d'origine domestique n'est pas toujours complet et bien réalisé. Les fréquences de vidanges sont très peu respectées, ce qui génère des problèmes de nuisances (odeurs nauséabondes...). Des efforts doivent donc être réalisés afin d'améliorer l'assainissement individuel sur la commune.



Déchets

(Source : RPQS)

La compétence « collecte des déchets ménagers » est assurée par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL). La collecte est effectuée en porte à porte dans les centres bourgs ou en conteneurs de regroupement pour les écarts. **A SAINT DENIS SUR COISE, la collecte est effectuée le lundi.**

En parallèle, sont mis à disposition, sur l'ensemble du territoire, des conteneurs de regroupement en apport volontaire pour le verre, le papier et le textile. Le traitement de l'ensemble des déchets est assuré par l'intercommunalité dans le cadre des marchés de prestation de service passés avec différents prestataires de recyclage.

Les déchetteries les plus proches sont celles de St Martin en Haut gérée par la CCMDL et celle située à Fond Rivaud à Chazelles-sur-Lyon gérée par Forez-Est.

Aménagement numérique

La fibre couvre l'intégralité de la commune. Elle a été déployée par le Conseil Départemental de la Loire dans le cadre du programme THD42. Le programme THD42 a été approuvé dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Conseil Départemental de la Loire.

3.3.8 L'Agriculture

Source : Agreste

L'agriculture des Monts du Lyonnais

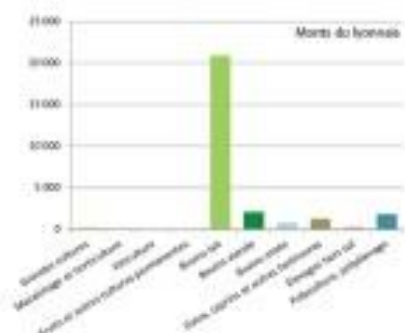
L'agriculture des Monts du Lyonnais se caractérise par sa forte spécialisation dans l'élevage laitier. Les conditions agro-climatiques et la topographie limitent les potentialités culturales et ont poussé le développement de la vocation herbagère et laitière.

Le relief génère des contraintes multiples, dont le morcellement du parcellaire et des difficultés à faire pâturer des grands troupeaux, avec des contraintes pour la collecte du lait, périodes végétatives réduites. En outre, les sols sont acides, peu épais et composés d'argile de mauvaise qualité ce qui les rend sujets au dessèchement et à l'érosion.

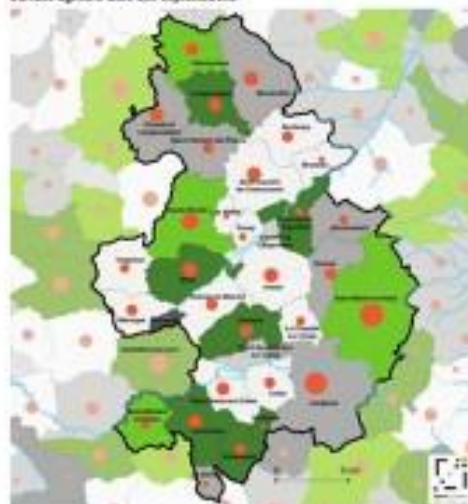
Les exploitations sont nombreuses et de petites tailles, avec en moyenne 32 exploitations par communes pour une moyenne régionale de 13,5 exploitations. La libération de 7 740ha (33%) de foncier liée à des départs en retraite entre 2013 et 2016, pour une surface totale exploitée de 23 316 ha,

En 2010, 803 exploitations étaient recensées pour une Surface Agricole Utile (SAU) de 23 316 ha. Le phénomène de concentration des exploitations se poursuit avec une perte de 3,4% de SAU.

Répartition de la surface agricole utile par production principale



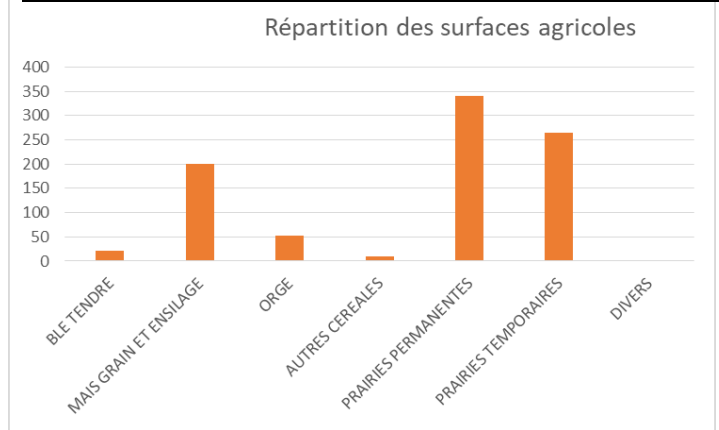
Surface agricole utile des exploitations



Source : Recensement agricole 2010 et 2015

Les données de 2010 ne sont pas disponibles à l'échelle communale. Le dernier Recensement parcellaire général agricole (RPG 2018) fait état de la répartition suivante sur la commune :

NOM_CULTURE	Surfaces
BLE TENDRE	21,65
MAIS GRAIN ET ENSILAGE	199,88
ORGE	52,76
AUTRES CEREALES	10
PRAIRIES PERMANENTES	339,97
PRAIRIES TEMPORAIRES	264,08
DIVERS	0,15
	888,49



Terres arables : 78ha, soit 7%.
 Prairies : 511ha, soit 47%.
 Zones agricoles hétérogènes : 434ha, soit 40%.
 Forêts : 55ha, soit 5%.

**CARTOGRAPHIE DES SIEGES
D'EXPLOITATION 2018 ET
DES ILOTS AGRICOLES 2018**

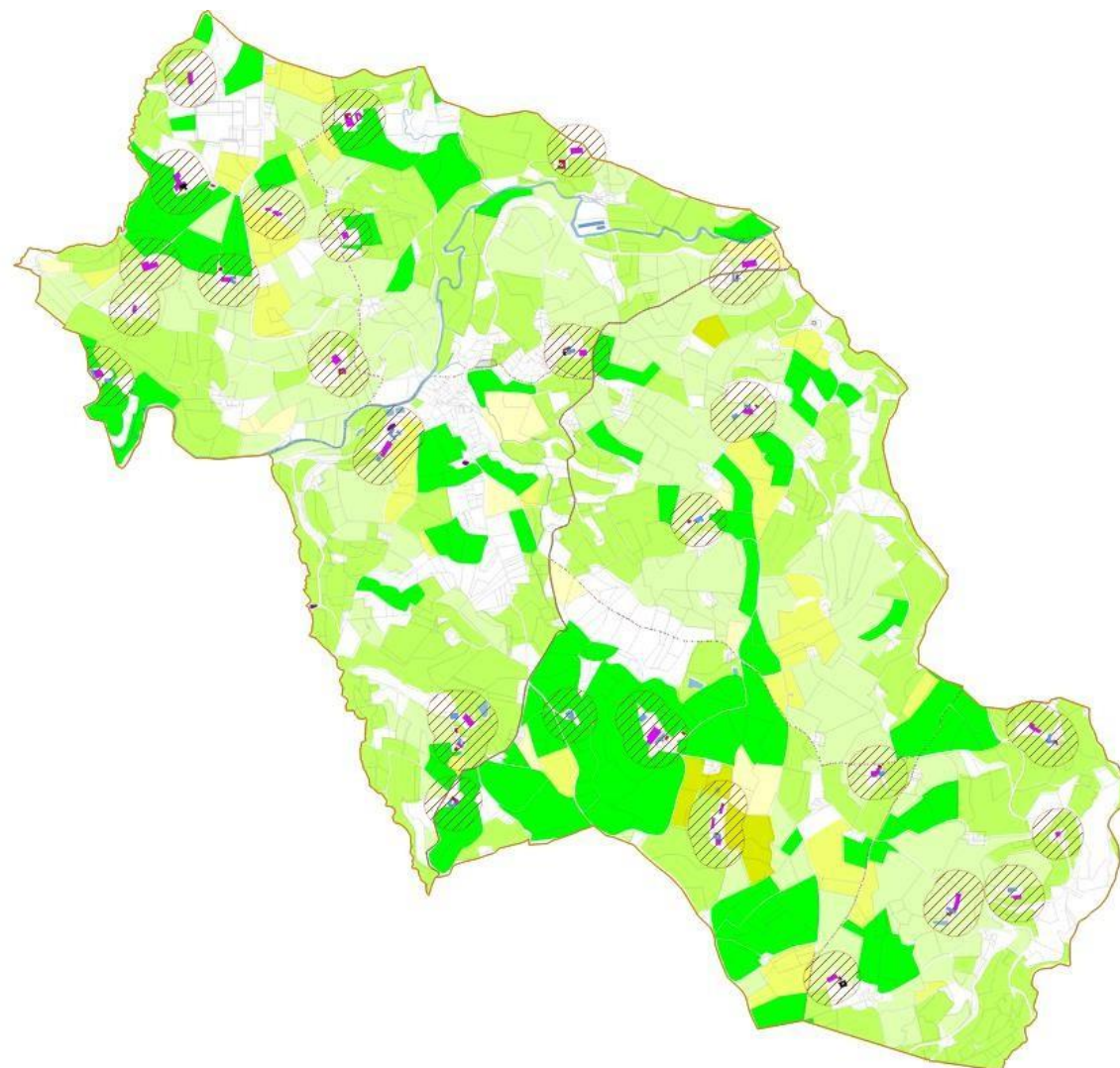
Selon le **RPG 2018 (Recensement Parcellaire Graphique)** les surfaces agricoles recensées sur la commune représentent **889 ha**. Les prairies (permanentes et temporaires) représentent respectivement 340 et 264 ha, soit 604 ha et 68% des surfaces exploitées alors que les surfaces cultivées représentent 21.6 ha pour le blé, environ 20 ha pour le maïs et 63 ha pour les autres céréales et sont mobilisées pour la polyculture des exploitations majoritairement mobilisées pour la production de lait.

Le nombre d'exploitations a fortement régressée, mais 25 exploitations sont dénombrées en 2021.

Parallèlement leur taille moyenne des exploitations a augmenté à 35.5 ha en 2021, soit une superficie bien en deçà de la taille moyenne des exploitations en France (55 ha).

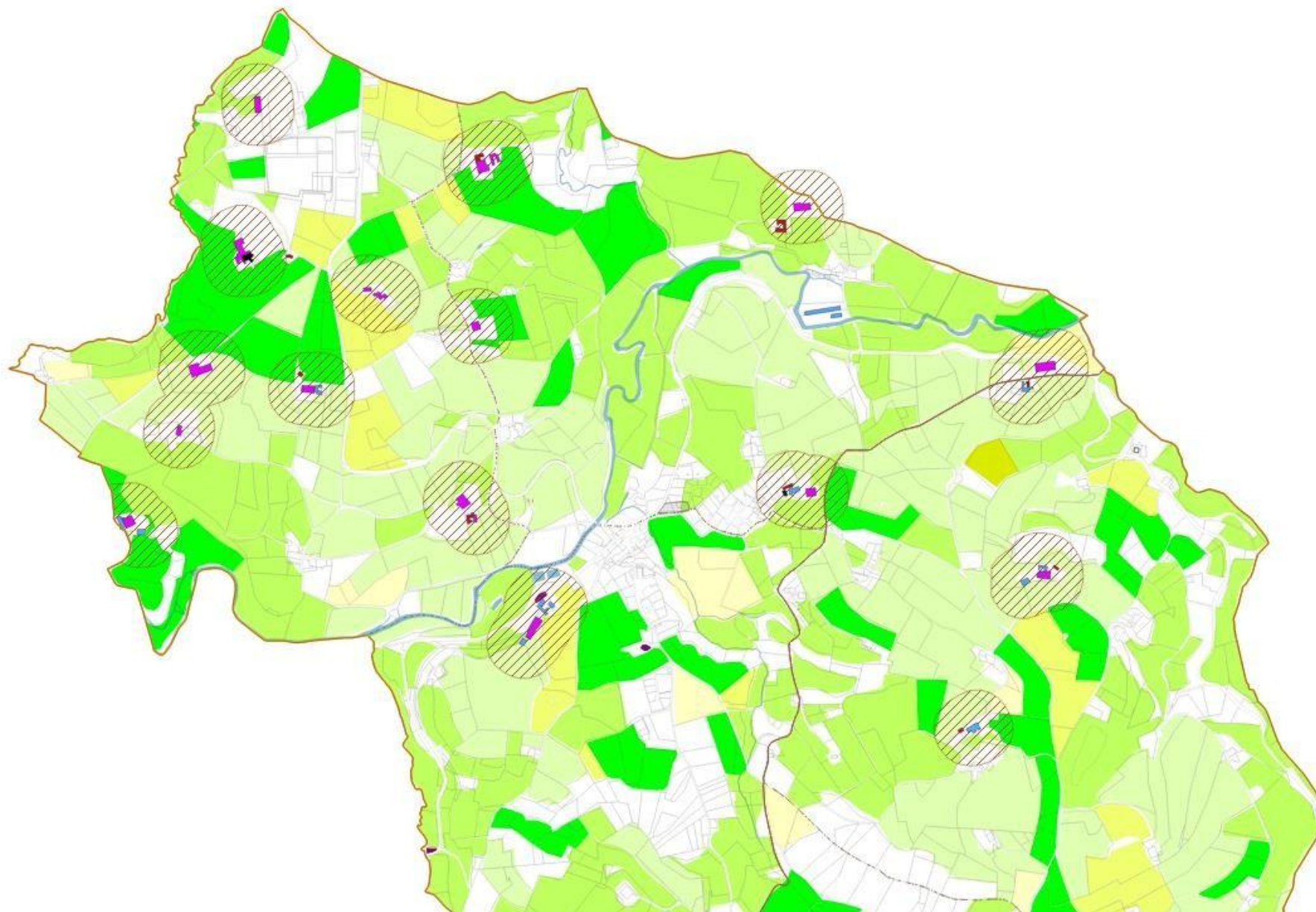
Cette évolution est due à la disparition des petites exploitations, à la professionnalisation et à la modernisation de l'activité agricole qui en dehors des chefs d'exploitation crée de moins en moins d'emplois directs.

L'activité agricole locale repose principalement sur l'élevage bovin laitier mais elle tend à se diversifier : production de volailles, de porcs, culture de petits fruits (framboises, myrtilles, cerises...), de légumes (pomme de terre), de champignons ou encore de fleurs et plantes.

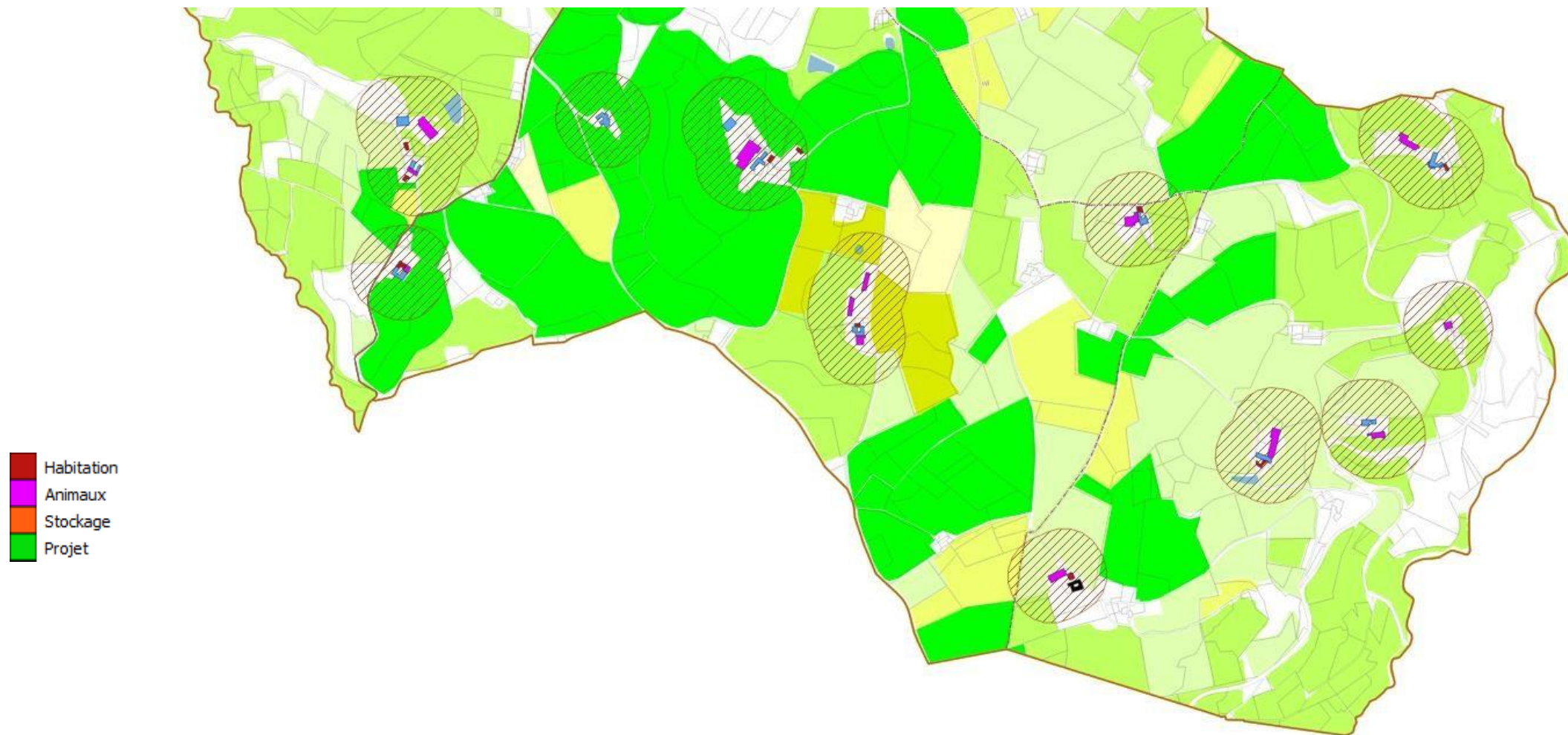


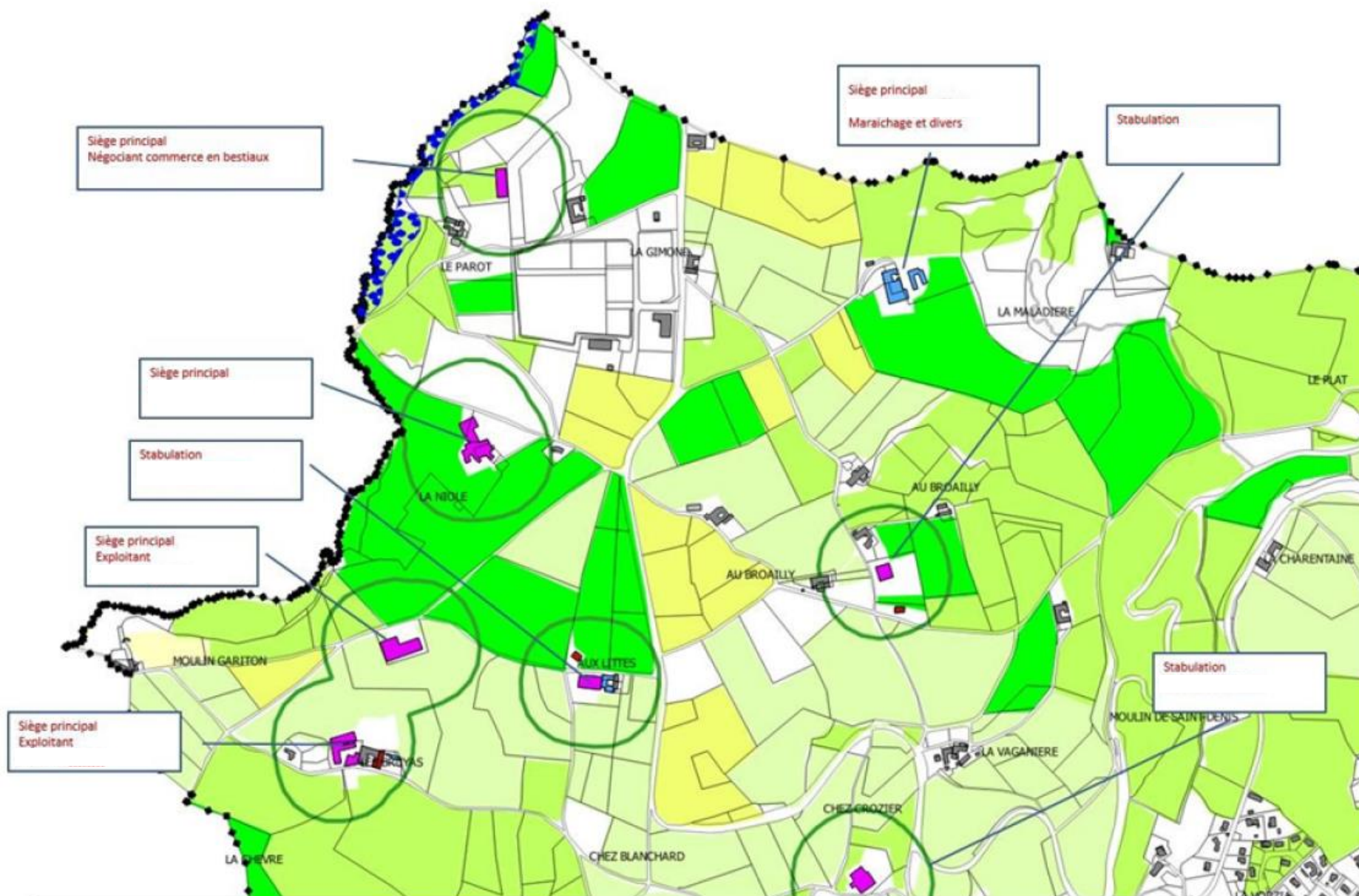
RECENSEMENT DES BATIMENTS AGRICOLES EN FONCTION DE LEUR NATURE

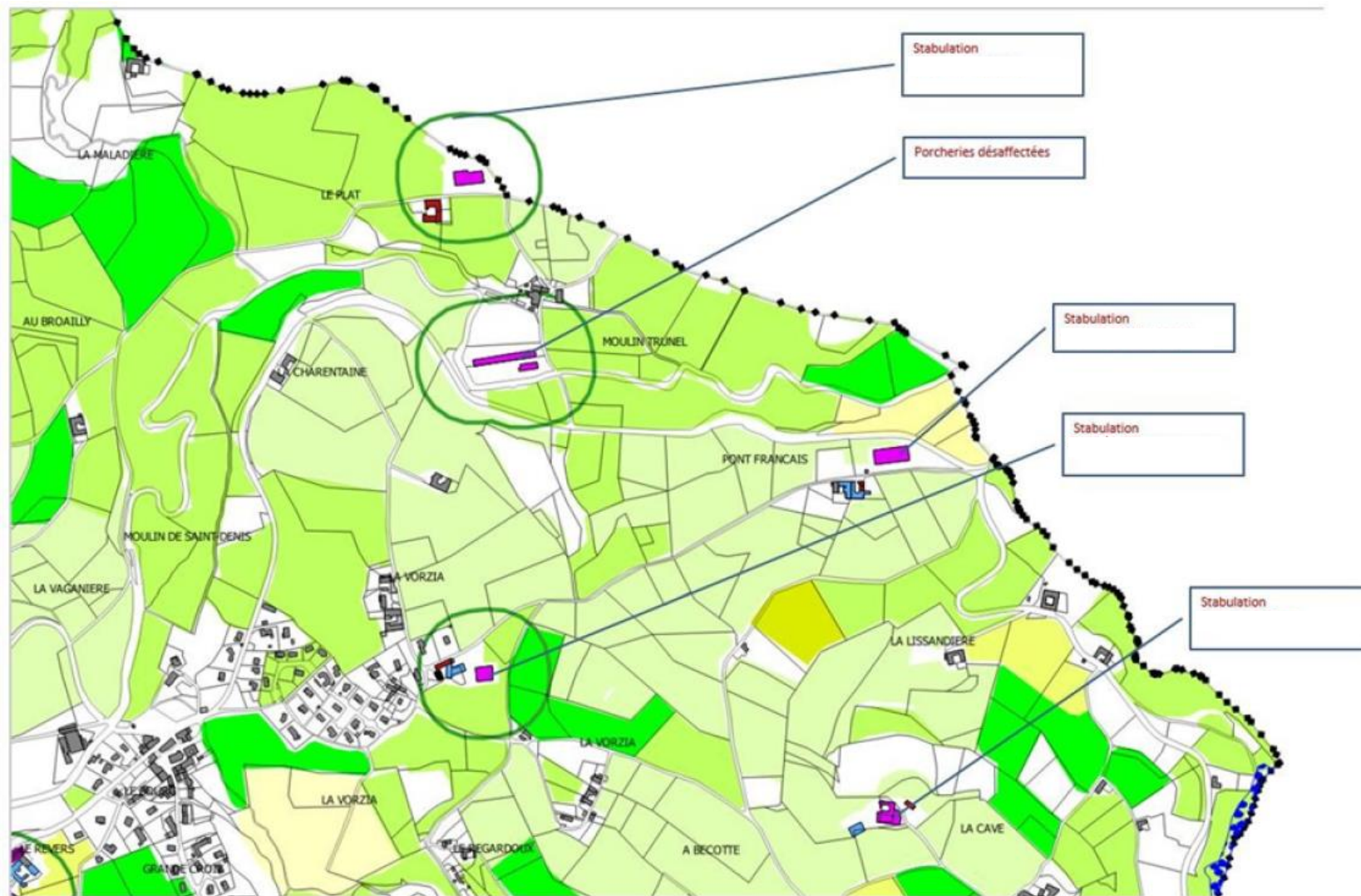
- Habitation
- Animaux
- Stockage
- Projet

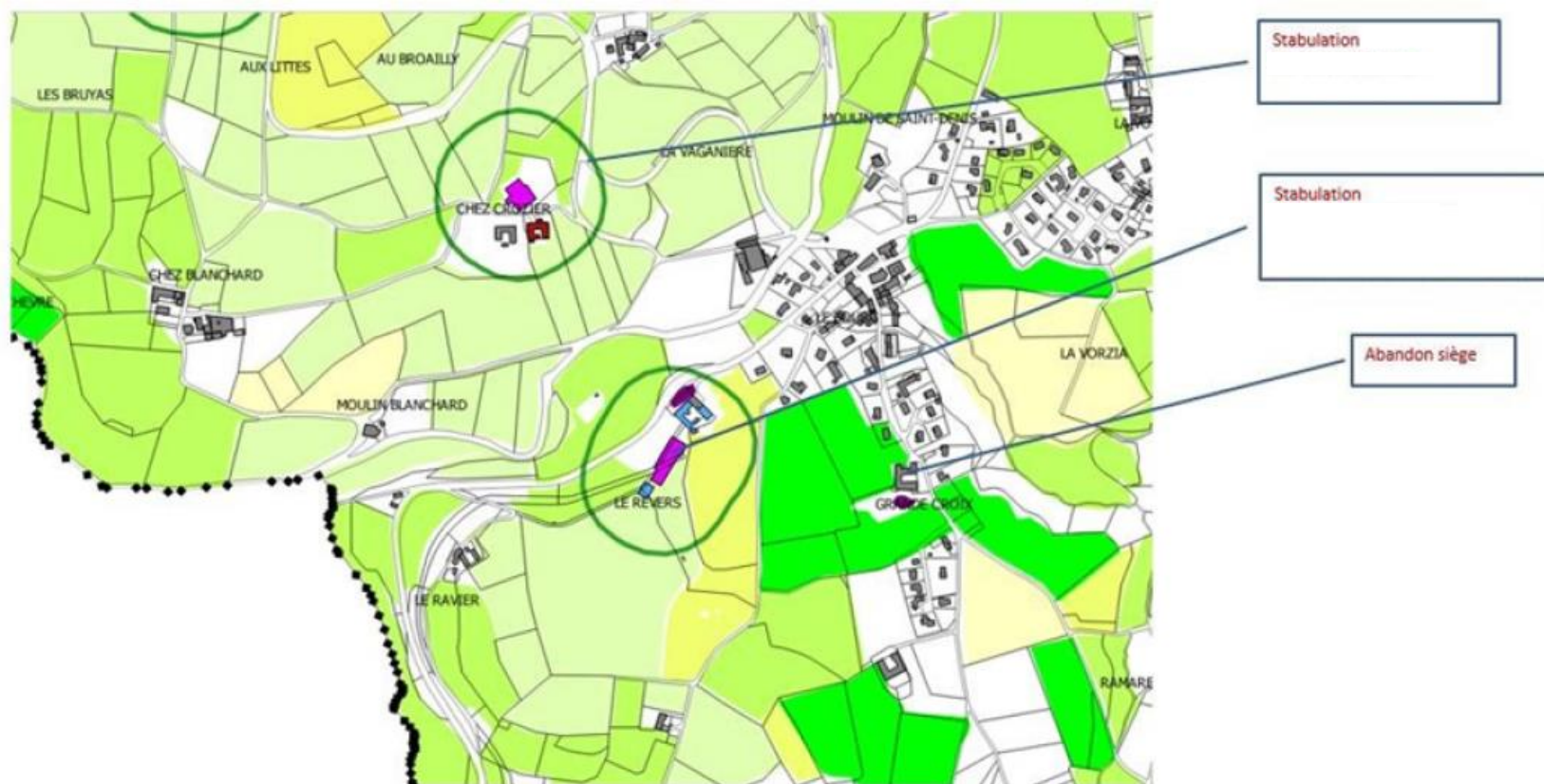


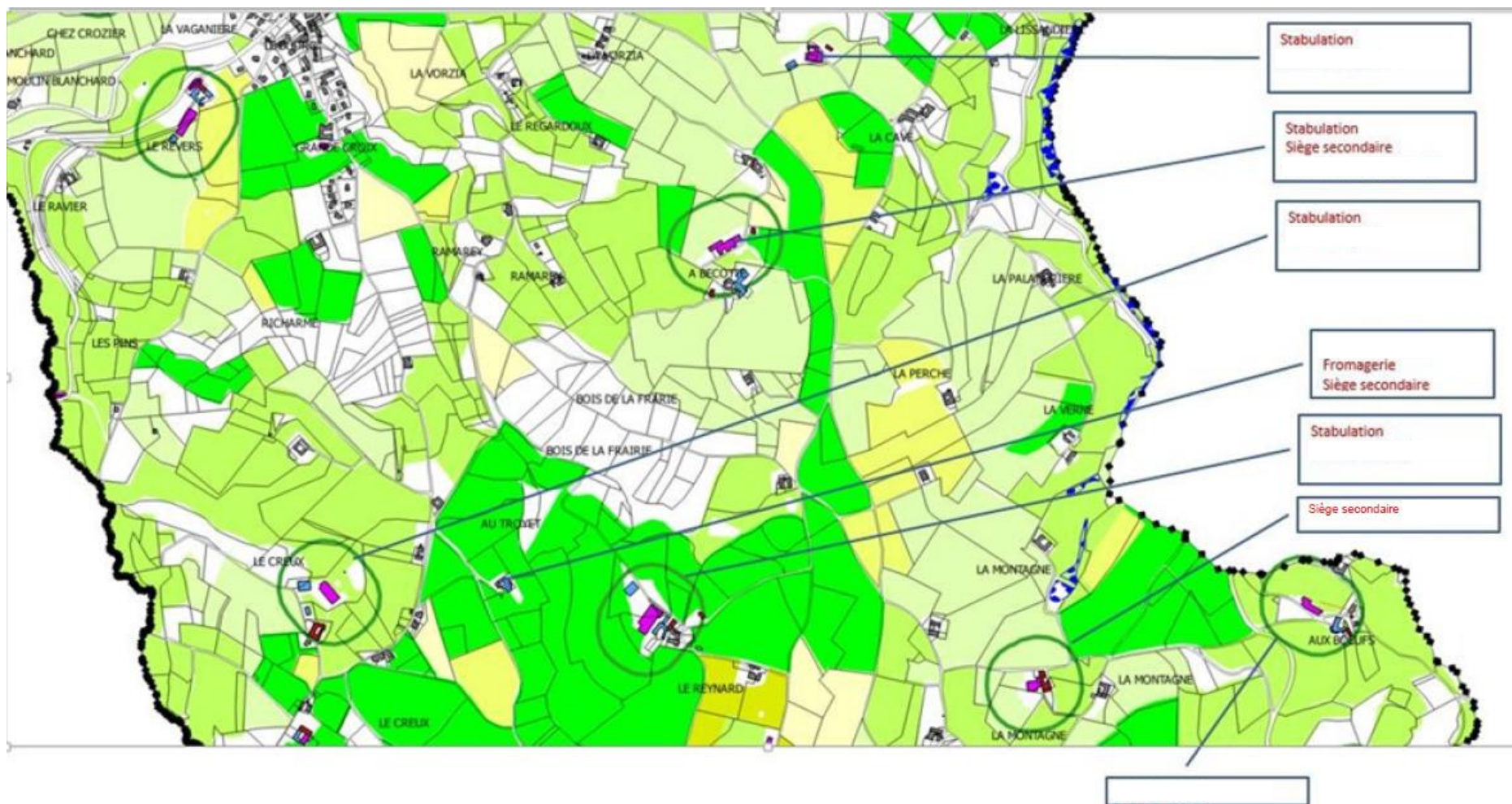
RECENSEMENT DES BATIMENTS AGRICOLES EN FONCTION DE LEUR NATURE

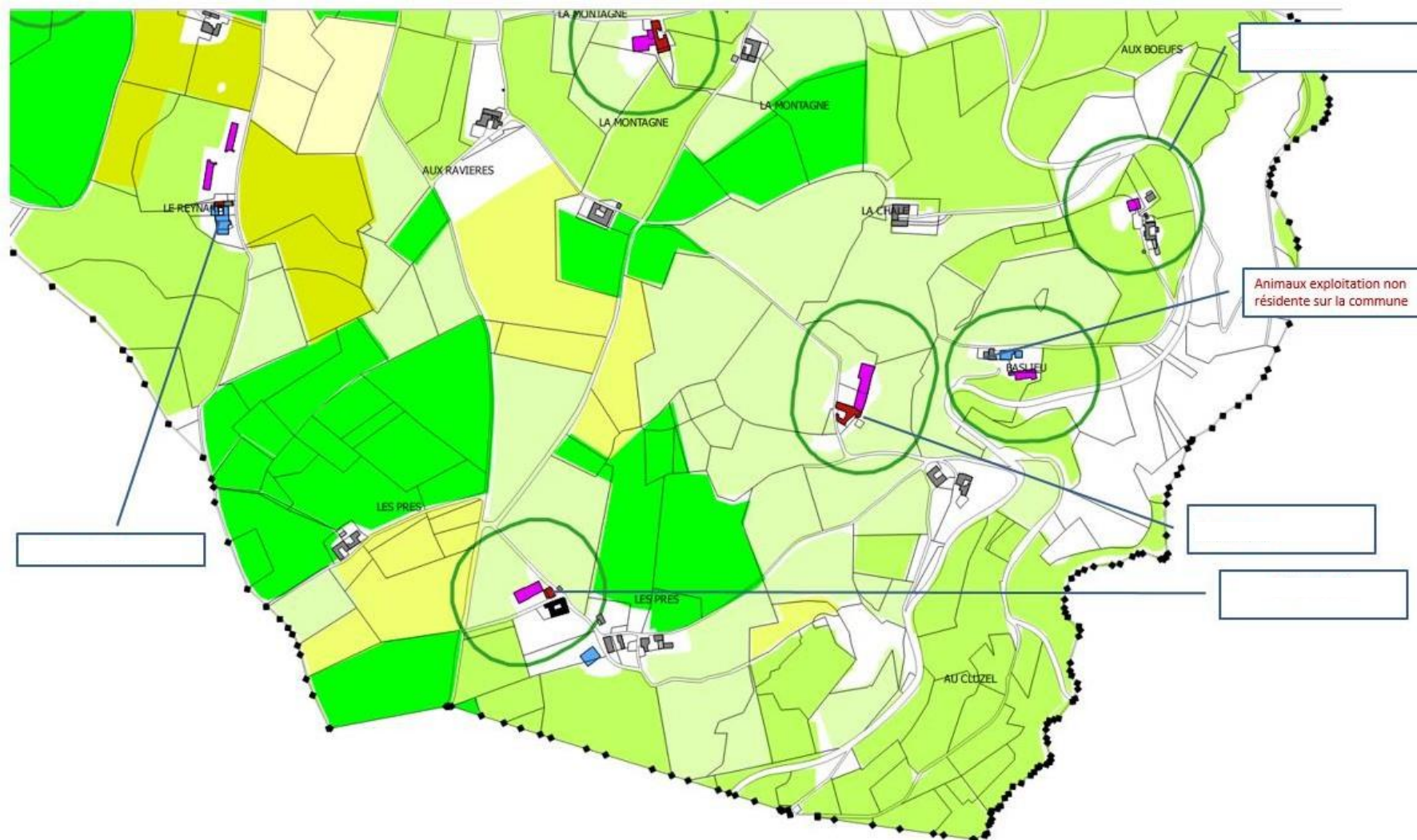












	ATOUTS/OPPORTUNITES	FAIBLESSES/MENACES
DEMOGRAPHIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une commune rurale attractive sur le plan résidentiel et démographique : depuis 1975 la population communale a augmenté de 45% soit un gain de 277 habitants ✓ Un solde naturel excédentaire : +1,3%/an entre 2010 et 2015 ✓ Une part des moins de 20 ans (31,4%) supérieure à celle de l'arrondissement et du département 	
POP. ACTIVE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un taux de chômage global très inférieur à la moyenne nationale : 2,7% ✓ Une population active en hausse de 23,05% entre 1999 et 2015 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 75,5% des actifs occupés travaillent en dehors de la commune
LOGEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un parc de résidences principales multiplié par 2 entre 1968 (168) et 2015 (335) □ : 3,6/an en moyenne ✓ Un taux de logements vacants faible : 4,3 % 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas de diversité dans la typologie des logements : 86,3% de logements individuels sous forme de pavillons de grande taille ✓ Un parc locatif faible : 19,1% des résidences principales et seulement 3,3% de logements socialement accessibles
ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 86 postes salariés ✓ Tissu d'entreprises diversifié ✓ Vingtaine d'exploitations agricoles encore en activité 	
SERVICES/ EQUIPEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ecole maternelle et primaire ✓ La Poste ✓ Des commerces et services relativement nombreux et variés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Abords des équipements peu qualitatifs

LES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

□ **Maîtriser la croissance démographique au regard des orientations du SCOT des Monts du Lyonnais**

□ **Produire une offre de logements plus diversifiée répondant aux objectifs du SCOT en termes de densité et de typologie**

□ **Pérenniser les services et équipements et les activités économiques existantes**

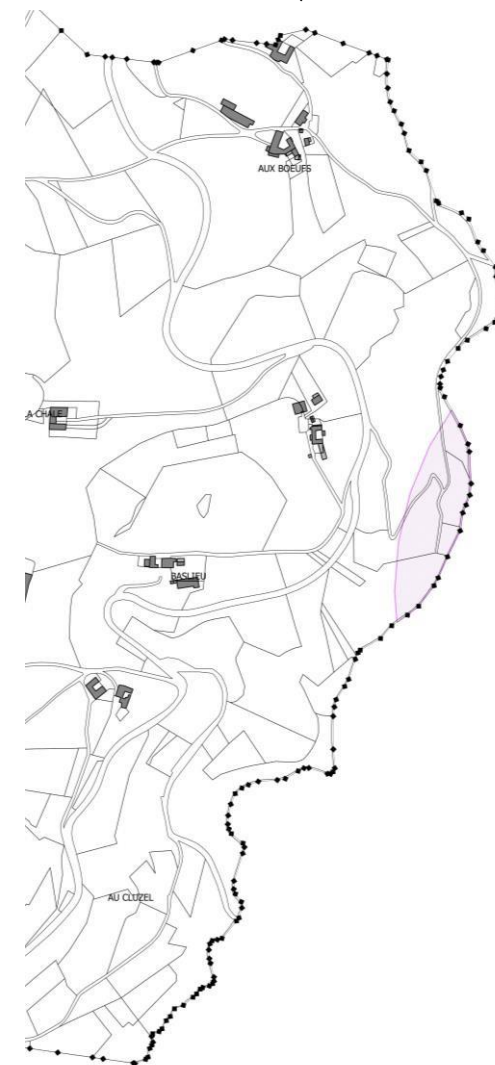
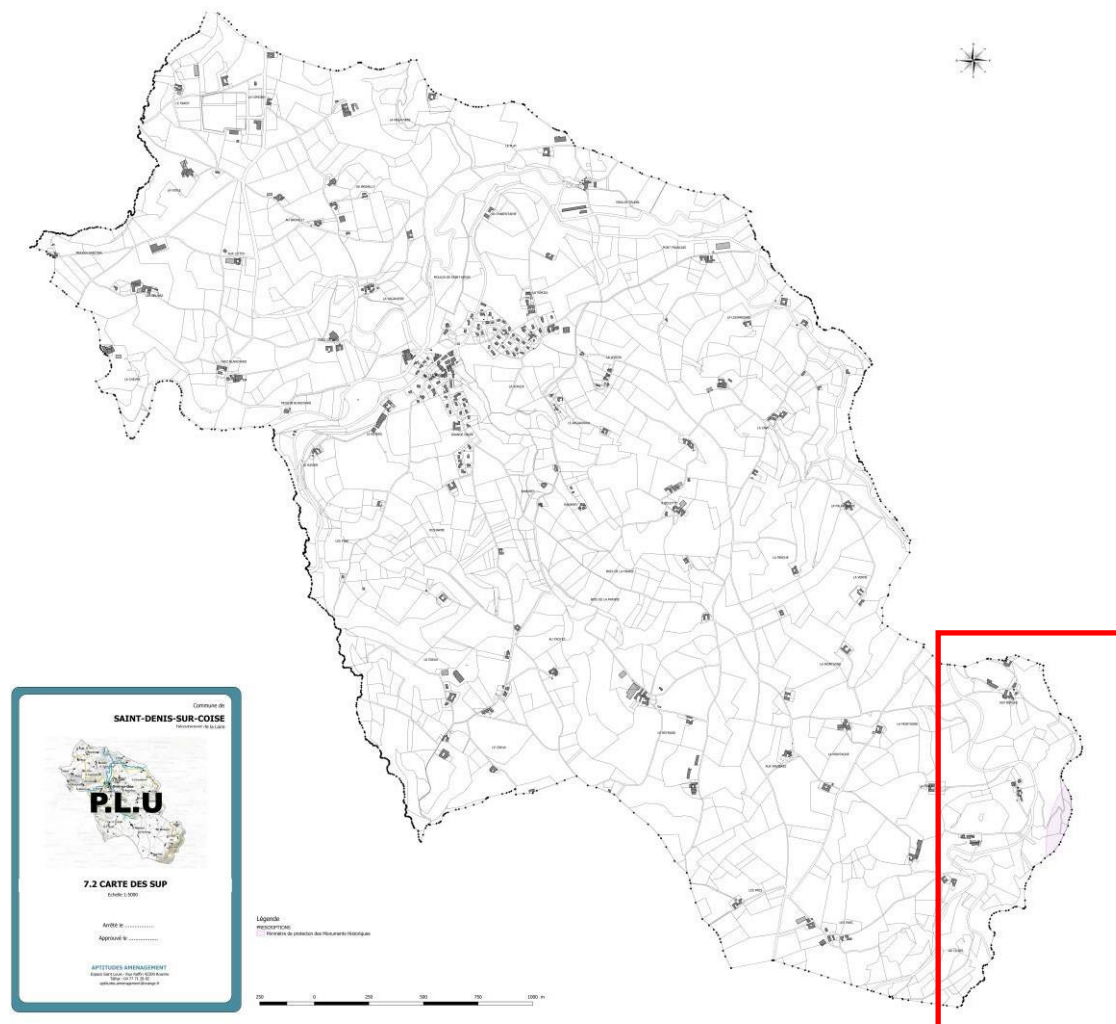
IV- ANALYSE ARCHITECTURALE ET URBAINE

4.1 Le patrimoine historique et bâti

4.1.1 Le patrimoine archéologique

(Source : DRAC Rhône Alpes)

Une petite partie de la commune est située dans le périmètre de protection du château de Châtelus.



En application des dispositions du livre V du code du patrimoine, les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement, sont susceptibles d'être conditionnés à l'accomplissement de mesures de détection et le cas échéant, de conservation ou de sauvegarde par l'étude scientifique ; ces mesures sont prescrites par le Préfet de Région.

Toute découverte fortuite doit être signalée au service régional de l'archéologie sans délai, conformément à l'article L531-14 du code du patrimoine.

4.1.2 Le patrimoine architectural et culturel

SAINT DENIS SUR COISE recèle un patrimoine architectural et culturel intéressant avec notamment de nombreuses fermes typiques des Monts du Lyonnais

L'église Saint-Pierre :



Source internet

L'église de Saint Denis-sur-Coise.

Quelques mots sur son histoire.

« L'ecclésiâ Sancti Dionissii », sous le vocable de Saint Denis, est signalée dès 1225. Elle dépend de l'abbaye de La Chaise-Dieu qui nomme en cure. En 1233 elle devient le « Priorato de Sancto Dionisio », un prieuré sous la dépendance de celui de Montverdun. En 1350, on retrouve « Sanctus Dyonisius » sur la commune de Saint Médard. Le lieu de culte prend ensuite le nom d' « Ecclésiâ Sancti Dyonisii de Coisi » en 1370 et devient Saint Denis-sur-Coise au XVIII^e siècle sur les cartes de Cassini. À l'aube de la Révolution Française, Saint Denis est toujours dépendant du séminaire Saint Charles de Lyon et du prieuré de Montverdun. Il est situé dans l'archiprêtré de Saint-Etienne et sous le baillage de Montbrison. Juge, châtelain, greffier et procureur de Chatelus veillent sur cette paroisse qui en dépend. C'est en 1513 que Claude Laurencin, un notable lyonnais, a acheté à Anne de France (héritière du dernier comte de Forez) Riverie et Chatelus avec Saint Denis dont il devient le seigneur. Pendant la révolution le village perd son saint et devient Denis-sur-Coise. Puis sous l'Empire il reprend son nom.

L'église actuelle.

En 1839 le cardinal Fesch meurt. C'était un homme d'église très influent, l'oncle de Napoléon 1^{er}. C'est lui qui marie ce dernier à Marie-Louise en 1810. Il est primate des Gaules, archevêque de Lyon, grand aumônier de l'Empire. Après la chute de l'Empereur, il reste en poste mais demeure à Rome. Un prélat, Jean Paul Gaston de Pins, est nommé administrateur sur le diocèse de Lyon. Au décès de Fesch, c'est l'évêque du Puy-en-Velay, Maurice de Bonald, qui est nommé plutôt que l'administrateur. Il sera fait cardinal en 1843.

Le petit patrimoine :

On retrouve également quelques éléments de petit patrimoine qui méritent également d'être remis en état ou plus simplement d'être mis en valeur et notamment des croix et l'entrée du cimetière, les petits ponts sur la Coise.



chercher les jolis petits détails dans les promenades

Des maisons caractéristiques: pierre locale et briques

Paysages de la Coise traversante dont un chemin pavé probablement de l'époque romaine en bas à gauche

Source internet

4.1.3 L'architecture traditionnelle

Malgré le développement des constructions pavillonnaires standardisées ces dernières décennies, l'architecture traditionnelle, caractéristiques des Monts du Lyonnais reste bien représentée à SAINT DENIS SUR COISE. Elle est caractérisée par :

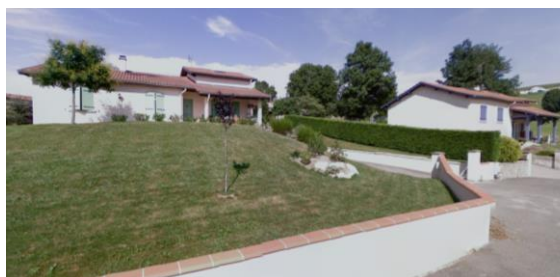
- Des maisons de village larges et mitoyennes, en bordure de voies,
- Des niveaux allant du R+1 au R+2,
- Des façades en pierres apparentes, ou enduites dans les tons blancs, beiges ou en pisé,
- Des encadrements de fenêtres en pierres ou en briques,
- Des toitures à deux ou quatre pans, peu pentues et en tuiles plates rouges,
- Des fermes en U à cour fermée en pisé ou en pierres.



Source internet

4.1.4 L'architecture d'aujourd'hui

Les constructions contemporaines sont souvent disposées en milieu de parcelle, avec des formes complexes n'ayant pas de rapport avec l'architecture traditionnelle. Les styles architecturaux sont divers, sans unité, avec des constructions parfois inspirées d'autres régions rendant leur intégration difficile.



UNE PALETTE DE CONSTRUCTIONS HETEROCLITES

4.2 Analyse de la morphologie urbaine

4.2.1 Organisation générale

Trame bâtie



La trame bâtie est marquée par un éclatement des constructions. Le bourg est remarquable par la concentration du bâti et une trame bâtie plus lâche dans son pourtour avec à l'Est l'extension résidentielle de la Vorzia.

Le reste du bâti est composé de nombreux corps de ferme dispersés, dont la plupart typiques des fermes en U fermées des Monts du Lyonnais dans les divers lieux-dits de la commune.

Le secteur au Sud-Est, abritant la vallée du Couzon et le plateau pour partie boisés, sont moins bâtis.

Trame parcellaire et viaire



La trame viaire irrigue l'ensemble du territoire communal à partir de la RD 103. En effet, elle permet de relier Chazelle sur Lyon et St Symphorien sur Coise et relie les différents hameaux de la commune via un maillage de voies communales et de chemins ruraux.

La trame parcellaire est très morcelée et la taille des parcelles varie de quelques centaines de m² dans le bourg à 10 ha dans les secteurs boisés.

L'organisation du bourg



4.2.2 Le centre bourg et ses extensions

Le centre bourg ancien de SAINT DENIS SUR COISE est implanté à l'épicentre de la commune le long de la Coise et à la confluence du Ramarey.

Le cœur de bourg se compose principalement d'un bâti traditionnel des Monts du Lyonnais, dont l'Eglise Saint Pierre et de jolies maisons villageoises en pierre. Ce cadre très compact a été bien préservé et caractérisé par des façades et encadrements d'ouvertures en pierres. Cependant, l'étroitesse des trottoirs ou parfois leur absence totale ne favorise pas les circulations et continuités modes doux. Le cœur urbain reste encore régi par un traitement routier.

Il s'est structuré :

- **autour de l'Eglise** et la voie montante, dont l'extrémité a été aménagée en voie piétonne et par une belle fontaine.

Le bâti est très dense de type R+1/R+2 et implanté à l'alignement des voies. Les rues étroites rendent la circulation et le stationnement difficiles quel que soit le moyen de locomotion utilisé.



Les extensions pavillonnaires en périphérie du bourg

L'arrivée de nouveaux habitants a engendré de nouvelles constructions de logements en rupture avec la morphologie originelle du bourg que ce soit en termes d'implantation ou d'architecture.

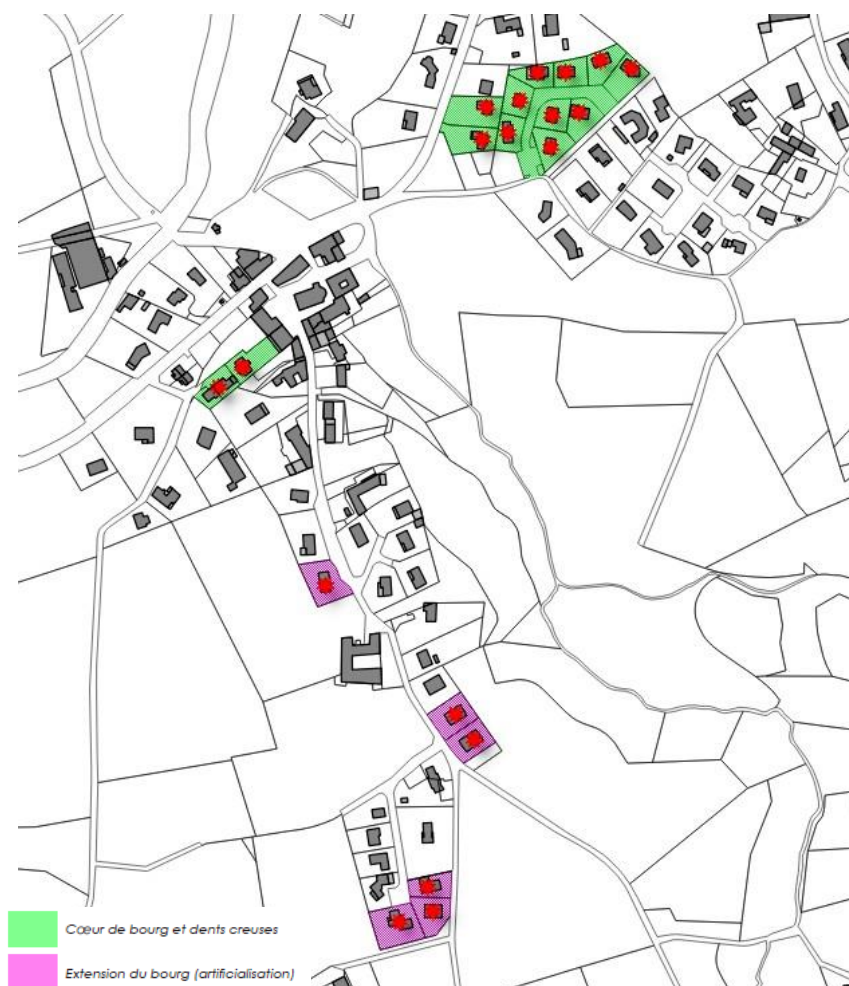
Ce développement urbain s'est fait en continuité du bourg :

- vers le Nord-Est en direction de la Vorzia sous forme de maisons individuelles construites en lots libres loties,
- vers l'Ouest du bourg,
Plus récemment vers le lieu-dit la Grand-Croix, Richarmes.

La commune de SAINT-DENIS-SUR-COISE s'est développée à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de ses limites urbanisées, mais la construction par extension ne prédomine pas ici. La consommation foncière entre 2012 et 2021 témoigne de cette urbanisation essentiellement en dents creuses.

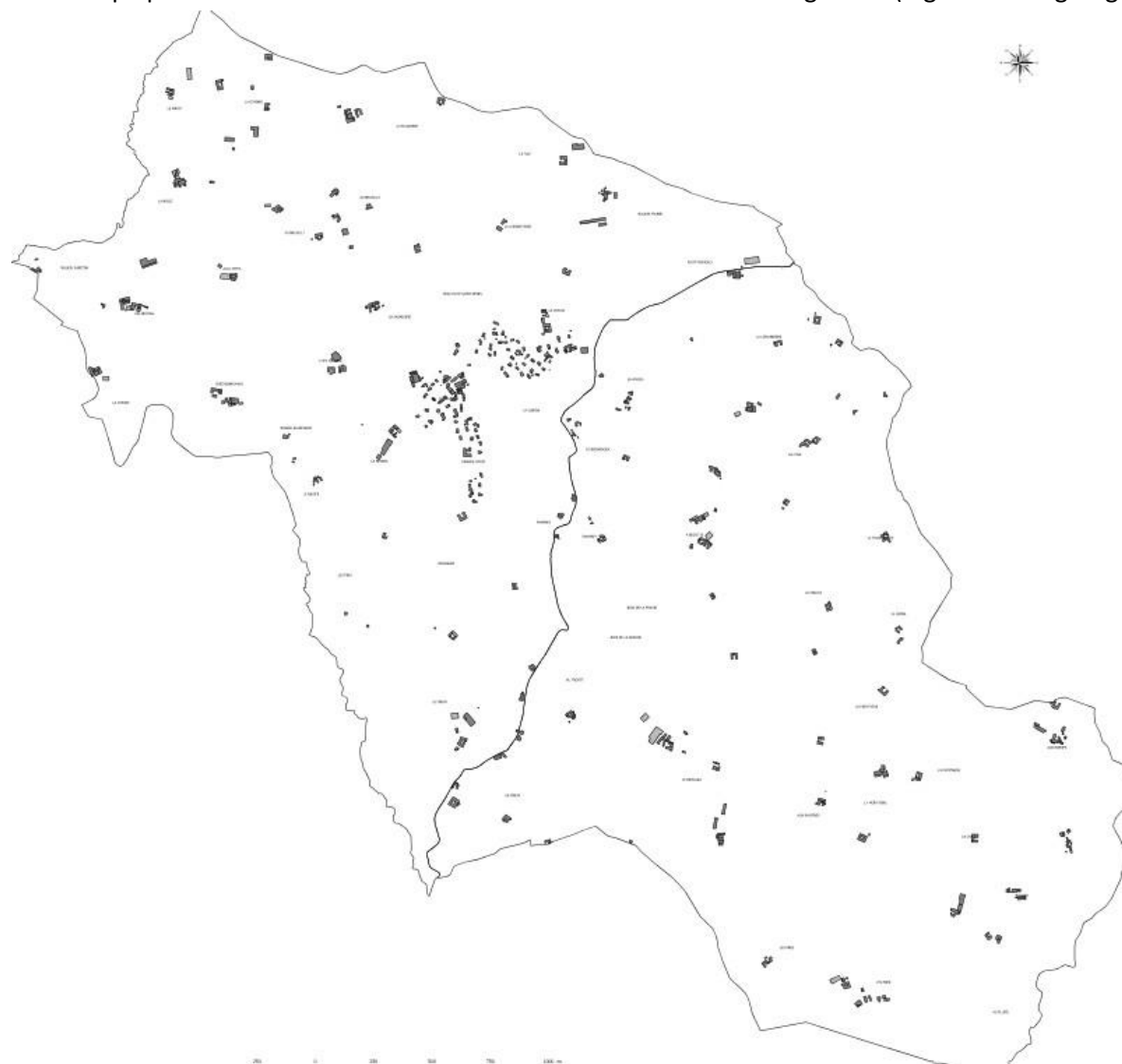
Consommation foncière (2012-2021)

CONSOMMATION FONCIERE (2012-2021)				
TYPLOGIE	SECTEUR	SURFACE (m ²)	SURFACE (ha)	TOTAL (ha)
Parcelles bâties	Cœur de bourg et dents creuses	9046	0,90	1,06
Voies de desserte	Cœur de bourg et dents creuses	1514	0,15	
Parcelles bâties	Extension du bourg (artificialisation)	4993	0,50	0,50
				1,56



4.2.3 Les principaux hameaux

Les hameaux sont peu nombreux, il s'agit plus du regroupement d'anciennes petites fermes réparties sur l'ensemble **du territoire communal**. Ils se composent d'exploitation agricole et de constructions à vocation résidentielle qui pour certaines d'entre elles sont d'anciennes bâtiments agricoles (logement ou grange) qui ont changées de destination.

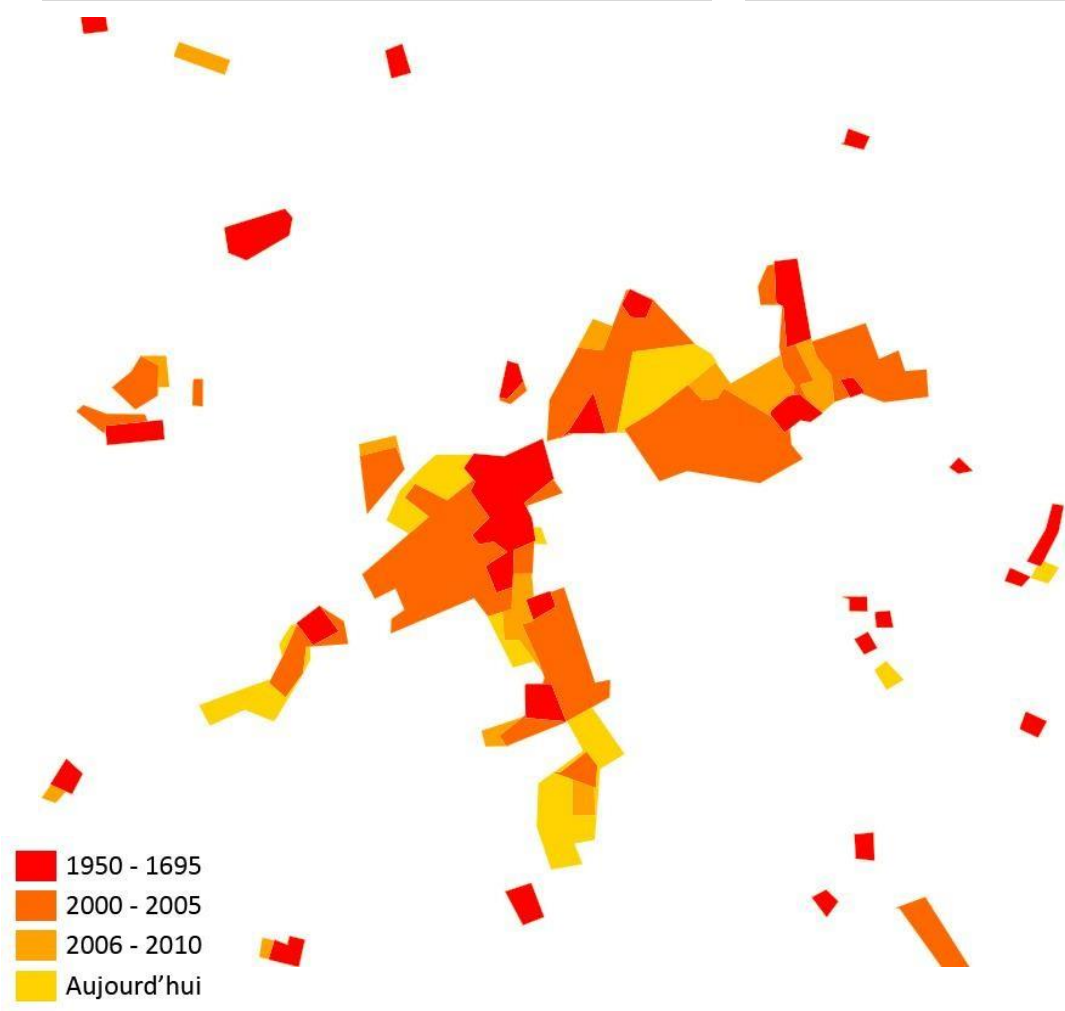


4.2.4 Synthèse des développements urbains contemporains

EVOLUTION URBAINE DU BOURG DE SAINT DENIS SUR COISE ENTRE 1950 ET AUJOURD'HUI



1950 - 1965 2000 - 2005 2006 - 2010 Aujourd'hui



Au cours de ces 50 dernières années le développement résidentiel de la commune s'est opéré quasi exclusivement sous la forme pavillonnaire soit de manière diffuse soit dans le cadre de lotissements. Ce développement s'est opéré principalement sur deux fronts :

- **bourg** : de part et d'autre du cœur de village que ce soit à l'Est vers le secteur de la Vorzia séparé par le cours d'eau du Ramarey ou à l'Ouest
- **haut du bourg**, vers les lieux dits Grande Croix et les Richarmes lors de cette dernière décennie.

Il est possible de constater qu'en dehors de ces secteurs, les nouvelles constructions sont très éparpillées, c'est la réhabilitation d'anciens corps de ferme extrêmement nombreux qui ont été investis par réhabilitation et quelques restaurations de fermes typiques.

Les constructions futures qui seront encadrées par le PLU devront se faire en priorité dans la tâche urbanisée du bourg et en respectant une plus forte densité.

Les nouvelles exigences du développement durable issues des Lois récentes impliquent de promouvoir d'autres modes d'habitat que le modèle pavillonnaire.

4.3 Les déplacements

La nature des déplacements est multiple :

▣ Déplacements contraints :

- domicile / travail : A SAINT DENIS SUR COISE, 72% des actifs ayant un emploi travaillent à l'extérieur de la commune et sont répartis pour l'essentiel sur les pôles de Saint-Galmier, Chazelles-sur-Lyon et Saint-Symphorien-sur-Coise.
- Les migrations alternantes domicile-travail sont de plus en plus importantes et un réseau de routes départementales permet un accès fluide à ces trois communes.
- domicile / école : la grande majorité des élèves de 3 à 11 ans sont scolarisés dans l'école communale. Après 11 ans, les élèves poursuivent leurs études dans les collèges dont les plus proches sont pour l'enseignement public général ceux de « Jacques Brel » et de « Raoul Follereau » à Chazelles-sur-Lyon. Les lycées sont localisés à Chazelles-sur-Lyon et à Saint-Symphorien-sur-Coise.

Cartes des principaux axes traversant la commune de Saint Denis sur Coise



▣ Déplacements secondaires :

- domicile / achat, domicile / loisirs : la commune étant située en zone rurale, la structure commerciale est limitée à un bar restaurant. L'ensemble des achats sont réalisés sur les communes de Chazelles sur Lyon et Saint Symphorien sur Coise distante de moins de 5 km et 5 mn du bourg : généralistes et alimentaires. Les achats anomaux ou spécifiques en équipement de la personne, équipement de la maison et culture/sports/loisirs occasionnent des déplacements en direction des agglomérations de Saint Etienne et Lyon.

4.3.1 Transports individuels

La voiture particulière reste le mode de transport le plus largement utilisé. Ainsi, 96,2% des ménages disposent d'une automobile dont 51,4% ont deux voitures ou plus. La commune est en effet bien desservie grâce à un réseau de voies de transit traversant le territoire.

4.3.2 Cheminements doux

Les modes de transports doux (à pied, en vélo...) sont des modes de déplacement peu usités. D'une part en raison du relief et d'autre part peu de véritables cheminements piétons et aucune piste cyclable (*séparée des voies de circulation*) sont présents sur la commune. Il s'agit soit de voies communales disposant de trottoirs, dont les largeurs sont souvent insuffisantes ou d'un simple marquage au sol délimitant l'espace réservé aux modes doux. C'est le cas par exemple sur la voie principale qui conduit à l'école communale. Cette absence de dispositifs dédiés mais surtout la forte topographie favorise en voiture plutôt que les déplacements à pied ou cycles et limitent les liens entre espaces d'habitat et cœur de village.

Les liaisons piétonnes devraient être davantage développées car elles permettent de relier les différents lieux de vie du bourg : le pôle d'équipements sportifs et de loisirs le long de la Coise, l'école, la mairie et les espaces résidentiels nts pour inciter à la marche à pied au lieu de l'utilisation systématique de l'automobile.

4.3.3 Transports en commun

Aucune ligne de transport en commun ne dessert la commune de SAINT DENIS SUR COISE en dehors des transports scolaires.

La gare SNCF la plus proche est celle de Veauche-Saint-Galmier située sur la ligne Saint-Etienne-Roanne.

Un service de covoiturage et d'autostop participatif a également été mis en place par le SIMOLY permettant une alternative aux transports en commun beaucoup moins couteuse et contraignante. Ces pratiques qui sont de plus en plus utilisées permettent à travers une plateforme internet dédiée aux habitants des Monts du Lyonnais de se déplacer au-delà de leur territoire.

		ATOUTS/OPPORTUNITES	FAIBLESSES/MENACES
PATRIMO		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un patrimoine architectural et culturel intéressant : Eglise St Pierre, croix... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Standardisation du modèle pavillonnaire ✓ Hétérogénéité de l'architecture contemporaine
URBANISME		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une seule zone constructible dans la carte communale cantonnée au bourg 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un étalement urbain conséquent le long des axes de communication autour du bourg ✓ Un développement résidentiel exclusivement pavillonnaire ✓ Topographie contraignante pour le développement résidentiel
DEPLACEMENTS		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne accessibilité ✓ Un maillage routier dense 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recours à l'automobile quasi systématique et besoins en déplacements en augmentation en direction de la Plaine du Forez et des Monts du Lyonnais ✓ Transports en commun inexistants ✓ Très peu de cheminements doux ✓ Étroitesse des voies
LES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL			
<p>▣ Préserver et valoriser le patrimoine bâti et le petit patrimoine</p> <p>▣ limiter l'étalement urbain et privilégier la densification des secteurs déjà urbanisés si possible</p> <p>▣ Développer les modes de transports alternatifs à la voiture particulière</p>			